

**A** LA RENTRÉE 2015, les établissements publics et privés du second degré accueillent 5 536 400 élèves en France métropolitaine et dans les DOM (1).

Les évolutions d'effectifs (+ 0,7 %) sont également réparties dans le secteur public et le secteur privé (+ 0,7 % dans les deux cas).

Les effectifs du premier cycle ont crû de 42,2 % de 1960 à 1985, puis ont baissé de 1985 à 1990 du fait de l'entrée au collège de générations moins nombreuses. Après quelques années de hausse, ils ont été de nouveau orientés à la baisse de 1995 à 2007, suivant ainsi l'entrée au collège de générations à nouveau moins nombreuses (2). À la rentrée 2015, les effectifs du premier cycle diminuent de 0,4 % soit 13 000 élèves de moins, interrompant une tendance à la hausse constante depuis 2010. La génération 2000, particulièrement nombreuse, quitte massivement le collège, et y est remplacée par la génération 2004 moins nombreuse, qui entre en sixième.

Le second cycle professionnel a multiplié ses effectifs par 2,1 entre 1960 et 1985 et a ensuite connu une baisse jusqu'en 1992. Une hausse des effectifs est observée entre 1993 et 1998, suivie d'une diminution sensible jusqu'en 2000. Les hausses conjoncturelles de 2010 et 2013, dues en particulier à la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans, n'empêchent pas la baisse globale des effectifs du cycle professionnel depuis la rentrée 2000 (- 43 700 élèves à champ constant, soit - 6,2 %). À la rentrée 2015, les effectifs de la voie professionnelle sont stables (+ 0,1 %).

Le nombre d'élèves en second cycle général et technologique a progressé constamment de 1960 à 1991, du fait de l'allongement de la scolarité. Après une baisse sensible de 1992 à 2000, la tendance s'inverse faiblement les cinq années suivantes, en raison d'une démographie conjoncturellement plus favorable. Depuis quelques années, l'accroissement se renforce, en particulier à la rentrée 2015 avec l'arrivée de la génération 2000 dans le second cycle. En un an, les effectifs du second cycle général et technologique augmentent ainsi de 3,4 % (soit + 51 800 élèves).

Pour l'ensemble du second degré, la part de l'enseignement public est stable depuis 2010 après avoir baissé au cours des années 2000, passant de 80,0 % en 2000 à 78,9 % en 2015 (1).

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**SECOND DEGRÉ** - Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle), dans les lycées (second cycle) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

**PREMIER CYCLE** - Outre les classes de la sixième à la troisième, il comprend les classes préprofessionnelles qui ont évolué au cours du temps : actuellement, les dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA), et, auparavant, les classes d'initiation préprofessionnelle en alternance (Clipa), les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) et les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA). Il comprend également les dispositifs relais qui accueillent momentanément des collégiens en difficulté dans un but de resocialisation et de réinsertion durable dans un parcours de formation.

**ULIS** - Unités localisées pour l'inclusion scolaire. Elles regroupent des adolescents présentant un handicap compatible avec une scolarisation en collège et en lycée. Depuis la rentrée 2015, les effectifs d'inscrits en ULIS sont répartis par niveaux de scolarisation en collège et en lycée alors qu'ils étaient auparavant tous comptabilisés dans le 1<sup>er</sup> cycle.

**SECOND CYCLE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE** - Classes de seconde, première et terminale préparant au baccalauréat général, au baccalauréat technologique ou au brevet de technicien.

**SECOND CYCLE PROFESSIONNEL** - Classes préparant au CAP, au baccalauréat professionnel et au brevet des métiers d'arts (BMA). Sont également incluses diverses formations professionnelles de niveaux IV et V. Les formations au BEP n'existent plus depuis la rentrée 2012.

**ENSEIGNEMENT ADAPTÉ DU SECOND DEGRÉ** - Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), voir 4.19.

## AVERTISSEMENT

Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS) dans les établissements du second degré ne sont pas comptabilisés ici.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information : 15.45 ; 14.42 ; 13.34 ; 12.25 ; 11.27.

## 1 Évolution des effectifs du second degré, en milliers.

	1990	2000	2005	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
<b>Premier cycle</b>	<b>3 253,5</b>	<b>3 290,9</b>	<b>3 139,0</b>	<b>3 126,4</b>	<b>3 165,9</b>	<b>3 185,2</b>	<b>3 216,7</b>	<b>3 237,6</b>	<b>3 243,6</b>	<b>3 229,8</b>
Public	2 596,6	2 621,8	2 479,8	2 454,1	2 481,3	2 500,6	2 526,1	2 543,8	2 546,6	2 530,7
Privé	656,9	669,0	659,2	672,3	684,5	684,6	690,5	693,8	696,9	699,0
Part du Public (%)	79,8	79,7	79,0	78,5	78,4	78,5	78,5	78,6	78,5	78,4
6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup>	3 190,5	3 287,0	3 129,6	3 105,3	3 143,0	3 162,2	3 189,8	3 208,1	3 211,6	3 199,3
Classes relais et autres dispositifs (1)	63,0	2,5	1,4	2,2	2,0	2,0	2,8	2,1	1,4	1,1
ULIS-UPI (1)	-	1,4	8,0	18,9	21,0	21,0	24,1	27,3	30,6	29,4
<b>Second cycle professionnel (2)</b>	<b>733,5</b>	<b>705,4</b>	<b>724,0</b>	<b>705,5</b>	<b>691,1</b>	<b>694,7</b>	<b>657,5</b>	<b>670,3</b>	<b>663,0</b>	<b>667,0</b>
Public	568,2	556,7	569,1	552,4	543,9	547,4	515,6	525,2	522,2	527,8
Privé	165,3	148,6	154,8	153,1	147,2	147,2	141,9	145,0	140,8	139,2
Part du Public (%)	77,5	78,9	78,6	78,3	78,7	78,8	78,4	78,4	78,8	79,1
<b>Second cycle général et technologique</b>	<b>1 607,4</b>	<b>1 501,5</b>	<b>1 512,9</b>	<b>1 425,7</b>	<b>1 433,1</b>	<b>1 440,0</b>	<b>1 452,2</b>	<b>1 470,6</b>	<b>1 498,9</b>	<b>1 550,9</b>
Public	1 276,7	1 199,6	1 204,0	1 116,0	1 119,0	1 125,9	1 135,4	1 152,4	1 178,9	1 223,6
Privé	330,8	301,9	308,9	309,7	314,1	314,1	316,8	318,1	320,0	327,3
Part du Public (%)	79,4	79,9	79,6	78,3	78,1	78,2	78,2	78,4	78,7	78,9
<b>Total hors Segpa</b>	<b>5 594,5</b>	<b>5 497,8</b>	<b>5 375,9</b>	<b>5 257,7</b>	<b>5 290,0</b>	<b>5 319,8</b>	<b>5 326,4</b>	<b>5 378,5</b>	<b>5 405,5</b>	<b>5 447,6</b>
Public	4 441,5	4 378,2	4 252,9	4 122,5	4 144,2	4 173,9	4 177,1	4 221,4	4 247,7	4 282,1
Privé	1 153,0	1 119,6	1 123,0	1 135,1	1 145,8	1 145,9	1 149,2	1 156,9	1 157,7	1 165,6
Part du Public (%)	79,4	79,6	79,1	78,4	78,3	78,5	78,4	78,5	78,6	78,6
<b>Enseignement adapté (Segpa) (3)</b>	<b>114,6</b>	<b>116,6</b>	<b>109,5</b>	<b>95,6</b>	<b>94,5</b>	<b>95,8</b>	<b>95,6</b>	<b>94,4</b>	<b>91,7</b>	<b>88,8</b>
Public	112,2	112,9	105,5	91,4	90,2	91,5	91,1	89,9	87,2	84,4
Privé	2,5	3,7	4,0	4,2	4,3	4,3	4,5	4,5	4,5	4,4
Part du Public (%)	97,9	96,8	96,3	95,6	95,4	95,5	95,3	95,2	95,1	95,0
<b>Ensemble</b>	<b>5 709,1</b>	<b>5 614,4</b>	<b>5 485,4</b>	<b>5 353,2</b>	<b>5 384,5</b>	<b>5 415,6</b>	<b>5 422,0</b>	<b>5 472,8</b>	<b>5 497,1</b>	<b>5 536,4</b>
Public	4 553,7	4 491,1	4 358,4	4 213,9	4 234,4	4 265,4	4 268,2	4 311,3	4 335,0	4 366,5
Privé	1 155,4	1 123,4	1 127,0	1 139,3	1 150,1	1 150,2	1 153,7	1 161,5	1 162,2	1 169,9
Part du Public (%)	79,8	80,0	79,5	78,7	78,6	78,8	78,7	78,8	78,9	78,9

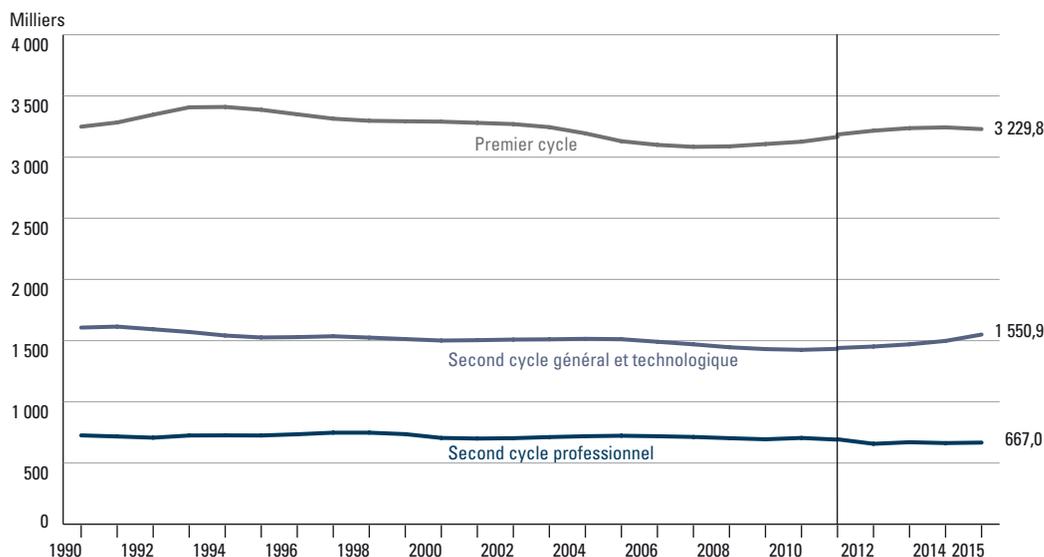
► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.

1. Voir « Définitions ».

2. À partir de la rentrée 1995, le second cycle professionnel inclut les formations complémentaires et les préparations diverses de niveau IV et V.

3. En 1990, l'enseignement adapté inclut les effectifs des EREA, quelle que soit la formation dispensée.

## 2 Évolution des effectifs d'élèves du second degré, en milliers.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.

**A** LA RENTRÉE 2015, 5 536 400 élèves suivent un enseignement du second degré en France métropolitaine et dans les DOM. La part de chaque académie est extrêmement variable : on passe ainsi de 8,9 % des effectifs nationaux scolarisés dans l'académie de Versailles à 0,4 % pour l'académie de Corse (1).

Cette année, le nombre d'élèves inscrits dans une formation du second degré est en hausse dans presque la totalité des académies de France métropolitaine. Seules trois académies (Caen, Nice et Reims) voient leurs effectifs diminuer, de moins de 0,2 % dans chacun des cas. À l'inverse, cinq académies (Nantes, Versailles, Créteil, Bordeaux et Lyon) constatent une hausse de plus de 1 %.

Dans les DOM, les effectifs de la Guadeloupe et de la Martinique continuent à diminuer (- 1,7 % dans les deux cas). Les effectifs de Mayotte sont toujours en forte hausse (+ 1 800 élèves, soit + 5,2 %).

En 2015, la part du secteur public est stable au niveau national. Les établissements publics accueillent 78,2 % des élèves en France métropolitaine. Dans les DOM, cette part est de 92,6 %. La part du secteur public est très inégale d'une académie à l'autre : elle est plus faible dans les académies de Rennes, Nantes ou Paris, où six élèves sur dix fréquentent un établissement public. À l'inverse, la très grande majorité des élèves (environ neuf sur dix) fréquentent un établissement public dans les DOM, en Corse ou à Limoges.

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**SECOND DEGRÉ** - Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle), les lycées (second cycle) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

Pour le détail des formations, voir 4.1.

## AVERTISSEMENT

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les sections de techniciens supérieurs (STS) ne sont pas traitées ici.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* : 15.45 ; 14.42 ; 13.34 ; 12.25 ; 11.27.

## 1 Effectifs d'élèves du second degré à la rentrée 2015

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé	Pu + Pr	Part du Public (%)
Meurthe-et-Moselle	48 143	9 826	57 969	83,0
Meuse	12 781	2 030	14 811	86,3
Moselle	69 949	13 149	83 098	84,2
Vosges	26 129	4 422	30 551	85,5
<b>Nancy-Metz</b>	<b>157 002</b>	<b>29 427</b>	<b>186 429</b>	<b>84,2</b>
Ardennes	19 725	2 680	22 405	88,0
Aube	20 324	4 233	24 557	82,8
Marne	36 264	10 224	46 488	78,0
Haute-Marne	11 985	1 741	13 726	87,3
<b>Reims</b>	<b>88 298</b>	<b>18 878</b>	<b>107 176</b>	<b>82,4</b>
Bas-Rhin	76 434	11 965	88 399	86,5
Haut-Rhin	50 555	11 000	61 555	82,1
<b>Strasbourg</b>	<b>126 989</b>	<b>22 965</b>	<b>149 954</b>	<b>84,7</b>
<b>Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine</b>	<b>372 289</b>	<b>71 270</b>	<b>443 559</b>	<b>83,9</b>
Dordogne	24 851	3 414	28 265	87,9
Gironde	100 916	23 022	123 938	81,4
Landes	27 098	3 049	30 147	89,9
Lot-et-Garonne	20 854	3 617	24 471	85,2
Pyrénées-Atlantiques	36 952	16 450	53 402	69,2
<b>Bordeaux</b>	<b>210 671</b>	<b>49 552</b>	<b>260 223</b>	<b>81,0</b>
Corrèze	14 719	2 978	17 697	83,2
Creuse	7 322		7 322	100,0
Haute-Vienne	23 973	2 627	26 600	90,1
<b>Limoges</b>	<b>46 014</b>	<b>5 605</b>	<b>51 619</b>	<b>89,1</b>
Charente	21 564	3 907	25 471	84,7
Charente-Maritime	42 186	4 953	47 139	89,5
Deux-Sèvres	22 819	6 253	29 072	78,5
Vienne	27 630	6 050	33 680	82,0
<b>Poitiers</b>	<b>114 199</b>	<b>21 163</b>	<b>135 362</b>	<b>84,4</b>
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	<b>370 884</b>	<b>76 320</b>	<b>447 204</b>	<b>82,9</b>
Allier	21 611	2 585	24 196	89,3
Cantal	8 075	1 581	9 656	83,6
Haute-Loire	10 735	7 496	18 231	58,9
Puy-de-Dôme	38 974	9 112	48 086	81,1
<b>Clermont-Ferrand</b>	<b>79 395</b>	<b>20 774</b>	<b>100 169</b>	<b>79,3</b>
Ardèche	17 651	9 640	27 291	64,7
Drôme	32 326	9 800	42 126	76,7
Isère	88 006	19 836	107 842	81,6
Savoie	29 983	5 339	35 322	84,9
Haute-Savoie	47 975	17 514	65 489	73,3
<b>Grenoble</b>	<b>215 941</b>	<b>62 129</b>	<b>278 070</b>	<b>77,7</b>
Ain	42 733	8 760	51 493	83,0
Loire	44 900	17 362	62 262	72,1
Rhône	103 099	50 729	153 828	67,0
<b>Lyon</b>	<b>190 732</b>	<b>76 851</b>	<b>267 583</b>	<b>71,3</b>
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>486 068</b>	<b>159 754</b>	<b>645 822</b>	<b>75,3</b>
Doubs	36 799	6 495	43 294	85,0
Jura	17 592	4 029	21 621	81,4
Haute-Saône	16 263	1 976	18 239	89,2
Territoire de Belfort	9 849	2 320	12 169	80,9
<b>Besançon</b>	<b>80 503</b>	<b>14 820</b>	<b>95 323</b>	<b>84,5</b>
Côte-d'Or	33 627	7 840	41 467	81,1
Nièvre	13 444	1 957	15 401	87,3
Saône-et-Loire	37 129	5 312	42 441	87,5
Yonne	23 440	2 904	26 344	89,0
<b>Dijon</b>	<b>107 640</b>	<b>18 013</b>	<b>125 653</b>	<b>85,7</b>
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>188 143</b>	<b>32 833</b>	<b>220 976</b>	<b>85,1</b>
Côtes-d'Armor	31 910	15 766	47 676	66,9
Finistère	41 518	31 637	73 155	56,8
Ille-et-Vilaine	55 019	35 919	90 938	60,5
Morbihan	30 275	30 369	60 644	49,9
<b> Rennes</b>	<b>158 722</b>	<b>113 691</b>	<b>272 413</b>	<b>58,3</b>
<b>Bretagne</b>	<b>158 722</b>	<b>113 691</b>	<b>272 413</b>	<b>58,3</b>
Cher	19 739	2 318	22 057	89,5
Eure-et-Loir	30 470	5 744	36 214	84,1
Indre	14 684	1 487	16 171	90,8
Indre-et-Loire	39 277	8 703	47 980	81,9
Loir-et-Cher	21 105	4 175	25 280	83,5
Loiret	49 805	8 229	58 034	85,8
<b>Orléans-Tours</b>	<b>175 080</b>	<b>30 656</b>	<b>205 736</b>	<b>85,1</b>
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>175 080</b>	<b>30 656</b>	<b>205 736</b>	<b>85,1</b>

Départements, académies et régions académiques	Public	Privé	Pu + Pr	Part du Public (%)
Corse-du-Sud	9 495	611	10 106	94,0
Haute-Corse	10 448	709	11 157	93,6
<b>Corse</b>	<b>19 943</b>	<b>1 320</b>	<b>21 263</b>	<b>93,8</b>
Seine-et-Marne	116 268	16 337	132 605	87,7
Seine-Saint-Denis	119 623	17 932	137 555	87,0
Val-de-Marne	91 331	17 249	108 580	84,1
<b>Créteil</b>	<b>327 222</b>	<b>51 518</b>	<b>378 740</b>	<b>86,4</b>
<b>Paris</b>	<b>104 954</b>	<b>60 098</b>	<b>165 052</b>	<b>63,6</b>
Yvelines	108 025	26 297	134 322	80,4
Essonne	101 787	15 843	117 630	86,5
Hauts-de-Seine	94 791	31 228	126 019	75,2
Val-d'Oise	98 814	17 524	116 338	84,9
<b>Versailles</b>	<b>403 417</b>	<b>90 892</b>	<b>494 309</b>	<b>81,6</b>
<b>Île-de-France</b>	<b>835 593</b>	<b>202 508</b>	<b>1 038 101</b>	<b>80,5</b>
Aude	24 160	3 190	27 350	88,3
Gard	47 565	13 221	60 786	78,2
Hérault	74 802	14 110	88 912	84,1
Lozère	3 673	2 807	6 480	56,7
Pyrénées-Orientales	30 857	6 461	37 318	82,7
<b>Montpellier</b>	<b>181 057</b>	<b>39 789</b>	<b>220 846</b>	<b>82,0</b>
Ariège	10 359	1 294	11 653	88,9
Aveyron	12 882	6 674	19 556	65,9
Haute-Garonne	86 659	15 938	102 597	84,5
Gers	11 805	2 361	14 166	83,3
Lot	10 438	1 499	11 937	87,4
Hautes-Pyrénées	14 856	3 173	18 029	82,4
Tarn	24 094	6 100	30 194	79,8
Tarn-et-Garonne	16 955	3 694	20 649	82,1
<b>Toulouse</b>	<b>188 048</b>	<b>40 733</b>	<b>228 781</b>	<b>82,2</b>
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	<b>369 105</b>	<b>80 522</b>	<b>449 627</b>	<b>82,1</b>
Aisne	40 169	6 399	46 568	86,3
Oise	62 642	10 375	73 017	85,8
Somme	37 239	10 850	48 089	77,4
<b>Amiens</b>	<b>140 050</b>	<b>27 624</b>	<b>167 674</b>	<b>83,5</b>
Nord	159 834	76 836	236 670	67,5
Pas-de-Calais	109 589	21 520	131 109	83,6
<b>Lille</b>	<b>269 423</b>	<b>98 356</b>	<b>367 779</b>	<b>73,3</b>
<b>Nord-Pas-de-Calais-Picardie</b>	<b>409 473</b>	<b>125 980</b>	<b>535 453</b>	<b>76,5</b>
Calvados	44 268	13 301	57 569	76,9
Manche	30 126	9 030	39 156	76,9
Orne	17 282	4 898	22 180	77,9
<b>Caen</b>	<b>91 676</b>	<b>27 229</b>	<b>118 905</b>	<b>77,1</b>
Eure	45 529	5 692	51 221	88,9
Seine-Maritime	89 162	19 418	108 580	82,1
<b>Rouen</b>	<b>134 691</b>	<b>25 110</b>	<b>159 801</b>	<b>84,3</b>
<b>Normandie</b>	<b>226 367</b>	<b>52 339</b>	<b>278 706</b>	<b>81,2</b>
Loire-Atlantique	70 528	46 437	116 965	60,3
Maine-et-Loire	37 216	31 129	68 345	54,5
Mayenne	15 692	9 907	25 599	61,3
Sarthe	37 051	10 674	47 725	77,6
Vendée	25 393	28 032	53 425	47,5
<b>Nantes</b>	<b>185 880</b>	<b>126 179</b>	<b>312 059</b>	<b>59,6</b>
<b>Pays de la Loire</b>	<b>185 880</b>	<b>126 179</b>	<b>312 059</b>	<b>59,6</b>
Alpes-de-Haute-Provence	12 410	830	13 240	93,7
Hautes-Alpes	10 128	979	11 107	91,2
Bouches-du-Rhône	127 655	40 172	167 827	76,1
Vaucluse	39 036	10 354	49 390	79,0
<b>Aix-Marseille</b>	<b>189 229</b>	<b>52 335</b>	<b>241 564</b>	<b>78,3</b>
Alpes-Maritimes	70 505	14 358	84 863	83,1
Var	68 989	10 541	79 530	86,7
<b>Nice</b>	<b>139 494</b>	<b>24 899</b>	<b>164 393</b>	<b>84,9</b>
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>328 723</b>	<b>77 234</b>	<b>405 957</b>	<b>81,0</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>4 126 270</b>	<b>1 150 606</b>	<b>5 276 876</b>	<b>78,2</b>
Guadeloupe	42 884	5 085	47 969	89,4
Guyane	31 537	2 617	34 154	92,3
Martinique	33 283	3 837	37 120	89,7
Mayotte	38 623	172	38 795	99,6
La Réunion	93 903	7 601	101 504	92,5
<b>DOM</b>	<b>240 230</b>	<b>19 312</b>	<b>259 542</b>	<b>92,6</b>
<b>France métro. + DOM</b>	<b>4 366 500</b>	<b>1 169 918</b>	<b>5 536 418</b>	<b>78,9</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

**A** LA RENTRÉE 2015, dans l'ensemble des établissements publics et privés du second degré, plus d'un élève sur trois est enfant d'ouvriers, de retraités ou d'inactifs (35,9 %). Cette proportion s'élève à plus d'un élève sur deux dans le second cycle professionnel (53,1 %) et à plus de sept sur dix dans l'enseignement adapté (72,1 %) (1).

La part des élèves de milieu enseignant est proportionnellement plus élevée dans le second cycle général et technologique et beaucoup plus faible dans l'enseignement professionnel. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Les enfants d'ouvriers ou d'inactifs sont en revanche surreprésentés dans le second cycle professionnel. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des enfants d'employés.

Les élèves de première et de terminale générales sont deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales, cadres, enseignants) que ceux des classes de première et de terminale technologiques (35,5 % et 17,5 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales favorisées que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (8,0 %).

D'une façon générale, la structure sociale des établissements privés est tirée vers le haut. En effet, les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées (37,6 % de filles et fils de chefs d'entreprise, de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professeurs des écoles, contre 20,6 % dans le public) (2). De même, les élèves issus des catégories sociales défavorisées y sont sous-représentés (19,1 % d'enfants d'ouvriers ou d'inactifs, cette proportion s'élevant à 39,7 % dans les établissements publics).

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**L'ORIGINE SOCIALE DE L'ÉLÈVE FAIT RÉFÉRENCE À LA PCS** (profession et catégorie socioprofessionnelle) de la personne qui en est responsable.

- Agriculteur : agriculteur exploitant.
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus.
- Profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise.
- Profession intermédiaire : instituteur et assimilé, professeur des écoles, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, profession commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise.
- Employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers.
- Ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole.
- Retraité : catégorie à part. Les retraités ne sont pas classés dans leur ancienne profession.
- Inactif : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur dernière situation professionnelle.

## ORIGINE SOCIALE REGROUPEE

- Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités-cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## 1 Les élèves du second degré selon l'origine sociale à la rentrée 2015, en %.

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Professions libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)
Premier cycle général (6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> )	1,8	10,7	18,4	12,7	3,3
ULIS 1 <sup>er</sup> cycle, DIMA, dispositifs relais	1,2	7,3	7,0	7,7	1,1
Segpa	1,1	5,7	1,9	5,3	0,2
<b>Total premier cycle (y compris Segpa)</b>	<b>1,8</b>	<b>10,5</b>	<b>17,9</b>	<b>12,5</b>	<b>3,2</b>
Seconde générale et technologique	1,7	11,3	24,4	14,2	4,4
Première et terminale générales	1,9	11,1	29,8	14,3	5,7
Première et terminale technologiques	1,6	11,4	15,3	14,5	2,2
ULIS en 2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	1,8	4,9	14,7	16,1	4,9
<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>1,8</b>	<b>11,2</b>	<b>25,4</b>	<b>14,3</b>	<b>4,6</b>
CAP	0,9	7,0	3,8	7,5	0,6
Bac pro, BMA	1,2	9,5	7,0	11,1	1,0
ULIS en 2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	1,5	7,5	8,7	7,8	1,5
Autres niveaux IV et V	1,7	8,1	7,0	10,6	1,4
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>1,2</b>	<b>9,1</b>	<b>6,5</b>	<b>10,5</b>	<b>0,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1,7</b>	<b>10,5</b>	<b>18,7</b>	<b>12,8</b>	<b>3,3</b>

suite	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs d'élèves(4)
Premier cycle général (6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> )	17,2	26,1	1,2	8,7	100,0	3 199 258
ULIS 1 <sup>er</sup> cycle, DIMA, dispositifs relais	15,9	35,1	2,0	22,7	100,0	30 504
Segpa	13,7	42,9	1,7	27,5	100,0	88 786
<b>Total premier cycle (y compris Segpa)</b>	<b>17,1</b>	<b>26,6</b>	<b>1,2</b>	<b>9,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3 318 548</b>
Seconde générale et technologique	16,7	20,0	1,7	5,6	100,0	566 210
Première et terminale générales	15,2	15,8	2,1	4,2	100,0	717 547
Première et terminale technologiques	18,9	26,2	2,6	7,3	100,0	266 278
ULIS en 2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	16,5	24,6	4,5	12,1	100,0	230
<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>16,4</b>	<b>19,1</b>	<b>2,1</b>	<b>5,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 550 877</b>
CAP	16,7	38,1	2,7	22,5	100,0	117 248
Bac pro, BMA	19,1	35,6	2,7	12,7	100,0	537 795
ULIS en 2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	15,8	34,3	3,2	19,9	100,0	3 666
Autres niveaux IV et V	20,6	30,0	3,5	17,2	100,0	8 284
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>18,7</b>	<b>36,0</b>	<b>2,7</b>	<b>14,4</b>	<b>100,0</b>	<b>666 993</b>
<b>Ensemble</b>	<b>17,1</b>	<b>25,6</b>	<b>1,6</b>	<b>8,7</b>	<b>100,0</b>	<b>5 536 418</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

1. Non compris les professeurs.
2. Non compris les instituteurs.
3. Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.
4. Y compris les élèves dont l'origine sociale est non renseignée (3 % des effectifs).

## 2 Les élèves du second degré selon l'origine sociale regroupée (1) à la rentrée 2015, en %.

	Public					Privé				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total
Premier cycle général (6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> )	20,0	12,6	27,2	40,3	100,0	37,3	14,5	29,3	18,8	100,0
ULIS 1 <sup>er</sup> cycle, DIMA, dispositifs relais	7,2	7,6	22,8	62,4	100,0	23,4	10,9	30,7	34,9	100,0
Segpa	2,2	5,1	19,7	72,9	100,0	7,6	9,8	29,3	53,3	100,0
<b>Total premier cycle (y compris Segpa)</b>	<b>19,3</b>	<b>12,3</b>	<b>26,9</b>	<b>41,5</b>	<b>100,0</b>	<b>37,1</b>	<b>14,5</b>	<b>29,3</b>	<b>19,1</b>	<b>100,0</b>
Seconde générale et technologique	27,5	14,7	27,4	30,3	100,0	47,0	14,7	25,8	12,6	100,0
Première et terminale générales	34,6	15,4	25,7	24,2	100,0	52,2	13,9	23,8	10,1	100,0
Première et terminale technologiques	17,4	14,6	29,5	38,5	100,0	31,1	17,2	31,6	20,2	100,0
ULIS en 2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	17,2	18,3	21,9	42,6	100,0	30,9	12,7	25,5	30,9	100,0
<b>Total second cycle GT</b>	<b>28,9</b>	<b>15,0</b>	<b>27,0</b>	<b>29,0</b>	<b>100,0</b>	<b>47,3</b>	<b>14,7</b>	<b>25,6</b>	<b>12,4</b>	<b>100,0</b>
CAP	4,0	6,8	22,6	66,6	100,0	10,3	12,6	32,0	45,1	100,0
Bac pro, BMA	7,4	10,5	27,4	54,7	100,0	16,2	15,4	34,1	34,3	100,0
ULIS en 2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	8,6	7,3	22,7	61,4	100,0	21,7	11,6	27,1	39,6	100,0
Autres niveaux IV et V	9,5	11,1	28,4	51,0	100,0	9,6	10,7	32,8	46,9	100,0
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>6,9</b>	<b>9,8</b>	<b>26,6</b>	<b>56,7</b>	<b>100,0</b>	<b>15,3</b>	<b>14,9</b>	<b>33,7</b>	<b>36,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>20,6</b>	<b>12,8</b>	<b>26,9</b>	<b>39,7</b>	<b>100,0</b>	<b>37,6</b>	<b>14,6</b>	<b>28,8</b>	<b>19,1</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

1. Voir les regroupements dans la rubrique « Définitions ».

**Lecture** : 40,3 % des élèves du premier cycle général (6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>) scolarisés dans le secteur public sont issus d'une catégorie sociale défavorisée.

**A** LA RENTRÉE 2015, 85,9 % des élèves de sixième sont âgés de 11 ans (âge théorique d'entrée des élèves au collège), 2,8 % sont en avance, 10,8 % en retard d'un an et 0,5 % en retard d'au moins deux ans (1). La part des élèves dits « à l'heure » diminue avec le déroulement de la scolarité au collège. Ils ne sont plus que 78,3 % dans ce cas en classe de troisième. Les élèves sont plus jeunes dans le secteur privé que dans le secteur public, et les filles sont plus jeunes que les garçons dans les deux secteurs.

Après la stabilité observée en 2014, les taux de redoublement sont de nouveau en baisse en 2015. Plus précisément, le taux de redoublement s'établit à 1,5 % en sixième, 0,9 % en cinquième, 1,3 % en quatrième et 3 % en troisième (2). Cette tendance à la baisse du redoublement, notamment en sixième et quatrième, est particulièrement marquée depuis le début des années 2000. En effet, en sixième, le taux de redoublement a diminué de 7,9 points entre les rentrées 2000 et 2015, de 4,1 points en cinquième, de 7,5 points en quatrième et de 3,6 points en troisième. La proportion des jeunes d'une génération « à l'heure » ou en avance continue de progresser, grâce aux baisses successives des redoublements dans ce cycle, ajoutées à celles connues dans le primaire.

Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2014, 64,6 % se sont orientés, à la rentrée 2015, en second cycle général et technologique et 23,3 % en second cycle professionnel. Les orientations vers la voie générale et technologique continuent de progresser. Par ailleurs, 3 % des élèves ont redoublé et 9,1 % sont sortis du champ des formations scolaires relevant du ministère en charge de l'éducation nationale. Cette proportion englobe à la fois des sorties du système éducatif et des inscriptions dans des formations relevant d'autres ministères ou dans des formations par alternance.

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**ULIS** - Unités localisées pour l'inclusion scolaire. Depuis la rentrée 2015, les ULIS sont répartis dans différents cycles de formation (ULIS 1<sup>er</sup> cycle, ULIS 2<sup>nd</sup> cycle professionnel, ULIS 2<sup>nd</sup> cycle général et technologique) alors qu'ils étaient auparavant tous comptabilisés dans le 1<sup>er</sup> cycle.

**DIMA** - Dispositifs d'initiation aux métiers en alternance.

**DISPOSITIFS RELAIS** - Ces dispositifs permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en risque de marginalisation scolaire ; ils ont pour objectif de favoriser la rescolarisation et la resocialisation de ces élèves.

**L'ÂGE** - L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de la rentrée scolaire considérée ; ainsi, les élèves âgés de 11 ans à la rentrée 2015 sont nés durant l'année 2004.

**L'ÂGE THÉORIQUE** - C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 11 ans en sixième, 12 ans en cinquième, 13 ans en quatrième et 14 ans en troisième. Un élève dans ce cas est dit « à l'heure ».

**TAUX DE REDOUBLEMENT** - Parmi les élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale, proportion de ceux qui restent scolarisés dans cette même classe l'année  $n$ .

**TAUX DE PASSAGE** - Parmi les élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale, proportion de ceux qui passent dans une classe supérieure (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale l'année  $n$ .

**TAUX DE SORTIE** - Parmi les élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale, proportion de ceux qui ne se réinscrivent pas l'année  $n$  dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, ceux qui s'orientent vers l'apprentissage, et ceux qui arrêtent leurs études.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information : 15.45 ; 14.42 ; 13.34 ; 12.25 ; 11.27.

## 1 Répartition des élèves du premier cycle selon l'âge et le sexe à la rentrée 2015

		Public		Privé		Public + Privé		Rappel 2014 (%)
		Total	dont filles	Total	dont filles	Total	%	
<b>Sixième</b>	10 ans ou moins	14 603	7 999	8 026	3 683	22 629	2,8	2,9
	<i>11 ans</i>	<i>537 257</i>	<i>269 470</i>	<i>154 105</i>	<i>75 869</i>	<i>691 362</i>	<i>85,9</i>	<i>84,6</i>
	12 ans	72 982	31 355	13 867	5 355	86 849	10,8	12,0
	13 ans ou plus	2 865	1 187	862	286	3 727	0,5	0,6
	<b>Total</b>	<b>627 707</b>	<b>309 011</b>	<b>176 860</b>	<b>85 193</b>	<b>804 567</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Cinquième</b>	11 ans ou moins	15 134	7 336	7 904	3 690	23 038	2,9	3,0
	<i>12 ans</i>	<i>520 154</i>	<i>263 341</i>	<i>146 962</i>	<i>72 906</i>	<i>667 116</i>	<i>84,1</i>	<i>82,8</i>
	13 ans	81 523	34 748	16 793	6 491	98 316	12,4	13,6
	14 ans ou plus	3 366	1 344	1 008	388	4 374	0,6	0,7
	<b>Total</b>	<b>620 177</b>	<b>306 769</b>	<b>172 667</b>	<b>83 475</b>	<b>792 844</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Quatrième</b>	12 ans ou moins	15 967	7 800	8 294	3 915	24 261	3,1	3,1
	<i>13 ans</i>	<i>508 394</i>	<i>258 049</i>	<i>142 407</i>	<i>71 758</i>	<i>650 801</i>	<i>82,1</i>	<i>80,6</i>
	14 ans	91 376	39 555	19 884	7 858	111 260	14,0	15,4
	15 ans ou plus	5 113	2 203	1 225	478	6 338	0,8	1,0
	<b>Total</b>	<b>620 850</b>	<b>307 607</b>	<b>171 810</b>	<b>84 009</b>	<b>792 660</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Troisième</b>	13 ans ou moins	16 556	8 024	8 473	3 997	25 029	3,1	3,2
	<i>14 ans</i>	<i>495 185</i>	<i>253 552</i>	<i>138 214</i>	<i>70 407</i>	<i>633 399</i>	<i>78,3</i>	<i>77,3</i>
	15 ans	113 398	49 242	25 719	10 449	139 117	17,2	18,0
	16 ans ou plus	9 691	4 216	1 951	805	11 642	1,4	1,6
	<b>Total</b>	<b>634 830</b>	<b>315 034</b>	<b>174 357</b>	<b>85 658</b>	<b>809 187</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>ULIS 1<sup>er</sup> cycle (1)</b>	12 ans ou moins	6 615	2 407	817	324	7 432	25,3	n.d.
	13 ans	7 045	2 657	765	278	7 810	26,6	n.d.
	14 ans	6 523	2 431	673	258	7 196	24,5	n.d.
	15 ans ou plus	6 227	2 411	748	303	6 975	23,7	n.d.
	<b>Total</b>	<b>26 410</b>	<b>9 906</b>	<b>3 003</b>	<b>1 163</b>	<b>29 413</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>DIMA, dispositifs relais</b>	14 ans ou moins	8	1	53	15	61	5,6	3,0
	15 ans	654	162	200	50	854	78,3	78,0
	16 ans ou plus	90	25	86	19	176	16,1	18,9
	<b>Total</b>	<b>752</b>	<b>188</b>	<b>339</b>	<b>84</b>	<b>1 091</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>Total premier cycle</b>	<b>2 530 726</b>	<b>1 248 515</b>	<b>699 036</b>	<b>339 582</b>	<b>3 229 762</b>		

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Les ULIS scolarisent les élèves de tous niveaux. Il n'y a donc pas d'âge de référence.

Avant la rentrée 2015, les effectifs en ULIS étaient tous regroupés en 1<sup>er</sup> cycle, quel que soit le cycle d'enseignement suivi.

C'est pourquoi le rappel 2014 de la répartition par âge des ULIS en 1<sup>er</sup> cycle n'est pas disponible.

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

## 2 Évolution des taux de redoublement et de passage dans les établissements du MENESR

	2000	2005	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
<b>Redoublements</b>										
Sixième	9,4	7,2	4,4	3,8	3,2	3,2	3,0	2,2	2,2	1,5
Cinquième	5,0	3,6	2,5	2,2	1,8	1,8	1,7	1,2	1,3	0,9
Quatrième	8,8	6,3	4,0	3,5	2,9	2,9	2,6	1,8	1,8	1,3
Troisième	6,6	6,1	4,9	4,8	4,2	4,2	3,9	3,5	3,4	3,0
<b>Passages</b>										
Sixième - cinquième	90,0	92,7	94,4	95,0	95,5	95,6	95,8	96,7	96,7	97,4
Cinquième - quatrième	92,9	94,6	95,3	95,8	96,2	96,2	96,6	97,3	97,1	97,8
Quatrième - troisième	88,1	91,4	93,3	93,8	94,4	94,4	95,1	96,1	96,1	96,8
Troisième - seconde GT	56,7	56,6	58,9	59,2	59,5	59,3	60,3	62,2	63,1	64,6
Troisième - second cycle pro	26,3	26,8	24,5	24,7	24,5	24,4	24,4	24,2	24,1	23,3

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.**

Lecture : 23,3 % des élèves scolarisés en troisième en 2014 ont poursuivi leurs études en second cycle professionnel à la rentrée 2015.

## DÉFINITIONS

**D**EPUIS LA RENTRÉE 1995 jusqu'à la rentrée 2014, les effectifs du second cycle professionnel ont diminué de 66 800 élèves à champ constant, c'est-à-dire hors Mayotte et hors ULIS. En 2015, le nombre d'élèves inscrits dans une formation professionnelle du second degré se stabilise (+ 0,1 %) (1).

À la rentrée 2015, le nombre de préparations au CAP en deux ans diminue (- 1 500 élèves). Cette baisse, engagée à la rentrée 2010 (- 2,7 % à champ constant entre 2010 et 2015), fait suite à une période de hausse de plus de quinze ans (+ 65,6 % depuis la rentrée 1995).

Le baccalauréat professionnel a connu un essor spectaculaire depuis sa création au milieu des années 1980. Le cursus s'effectuait en deux ans après un BEP, jusqu'à la mise en place du cursus en trois ans après la troisième en 2008 (2). Le report des effectifs du BEP, où il ne reste plus aucun élève inscrit depuis la rentrée 2012, a ainsi permis à ceux du baccalauréat professionnel de passer de moins de 200 000 élèves en 2005 à plus de 500 000 en 2015 (+ 344 200 élèves à champ constant).

La répartition des spécialités de formation entre le secteur des services et celui de la production reste la même que les années précédentes, avec une part des spécialités de la production proche du niveau atteint vingt ans auparavant (44,4 % en 2015, 44,7 % en 1995) (3).

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**SECOND CYCLE PROFESSIONNEL** - Les formations de second cycle professionnel sont principalement dispensées dans les lycées professionnels (LP), les lycées polyvalents (LPO) et dans certains lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Le second cycle professionnel comprend les préparations au CAP, au BEP et au baccalauréat professionnel (bac pro), ainsi que diverses formations professionnelles de niveaux IV et V (principalement les mentions complémentaires).

Entre les rentrées 2008 et 2012, le second cycle professionnel a connu une mutation importante. Le parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en deux ans a été abandonné au profit du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.

**CAP** - Certificat d'aptitude professionnelle.

**BEP** - Brevet d'études professionnelles.

**MC** - Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

**BMA** - Brevet des métiers d'art.

**ULIS** - Unités localisées pour l'inclusion scolaire. Depuis la rentrée 2015, les effectifs d'inscrits en ULIS sont répartis par niveaux de scolarisation en collège et en lycée alors qu'ils étaient auparavant tous comptabilisés dans le 1<sup>er</sup> cycle.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information : 15.45 ; 14.42 ; 13.34 ; 12.25 ; 11.27.

## 1 Évolution des effectifs du second cycle professionnel

	1995	2000	2005	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
<b>CAP 1 an</b>	3 670	4 866	6 509	6 333	6 340	6 340	5 729	5 555	5 324	4 877
<b>CAP 2 ans</b>										
CAP 1 <sup>re</sup> année	22 799	34 841	49 141	63 149	61 990	62 779	62 474	61 826	61 269	60 213
CAP 2 <sup>e</sup> année	19 593	28 521	40 360	53 639	52 450	53 131	52 614	53 101	52 645	52 158
<b>Total CAP 2 ans</b>	<b>42 392</b>	<b>63 362</b>	<b>89 501</b>	<b>116 788</b>	<b>114 440</b>	<b>115 910</b>	<b>115 088</b>	<b>114 927</b>	<b>113 914</b>	<b>112 371</b>
<b>CAP 3 ans</b>	<b>28 424</b>	<b>8 730</b>	<b>593</b>	<b>189</b>						
<b>BEP</b>										
Seconde BEP	245 551	224 859	218 618	27 131						
Terminale BEP (1)	235 216	220 397	209 163	27 958	26 243	26 339				
<b>Total BEP</b>	<b>480 767</b>	<b>445 256</b>	<b>427 781</b>	<b>55 089</b>	<b>26 243</b>	<b>26 339</b>				
<b>Bac professionnel/BMA</b>										
Seconde professionnelle	475	10	2 631	167 354	189 300	190 026	188 285	186 093	185 725	185 641
Première professionnelle	85 222	92 134	99 897	207 971	161 405	162 019	186 810	181 463	181 211	182 490
Terminale professionnelle (2)	76 783	83 107	88 916	141 949	183 395	184 063	151 573	173 671	168 038	169 664
<b>Total bac professionnel/BMA</b>	<b>162 480</b>	<b>175 251</b>	<b>191 444</b>	<b>517 274</b>	<b>534 100</b>	<b>536 108</b>	<b>526 668</b>	<b>541 227</b>	<b>534 974</b>	<b>537 795</b>
<b>MC niveaux IV et V</b>	<b>4 852</b>	<b>6 716</b>	<b>6 413</b>	<b>6 680</b>	<b>6 533</b>	<b>6 546</b>	<b>6 592</b>	<b>5 199</b>	<b>5 335</b>	<b>5 166</b>
<b>ULIS en 2<sup>nd</sup> cycle professionnel (3)</b>										<b>3 666</b>
<b>Autres formations de niveaux IV et V</b>	<b>2 716</b>	<b>1 180</b>	<b>1 712</b>	<b>3 183</b>	<b>3 418</b>	<b>3 418</b>	<b>3 463</b>	<b>3 363</b>	<b>3 444</b>	<b>3 118</b>
<b>Total 2<sup>nd</sup> cycle professionnel</b>	<b>725 301</b>	<b>705 361</b>	<b>723 953</b>	<b>705 536</b>	<b>691 074</b>	<b>694 661</b>	<b>657 540</b>	<b>670 271</b>	<b>662 991</b>	<b>666 993</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.

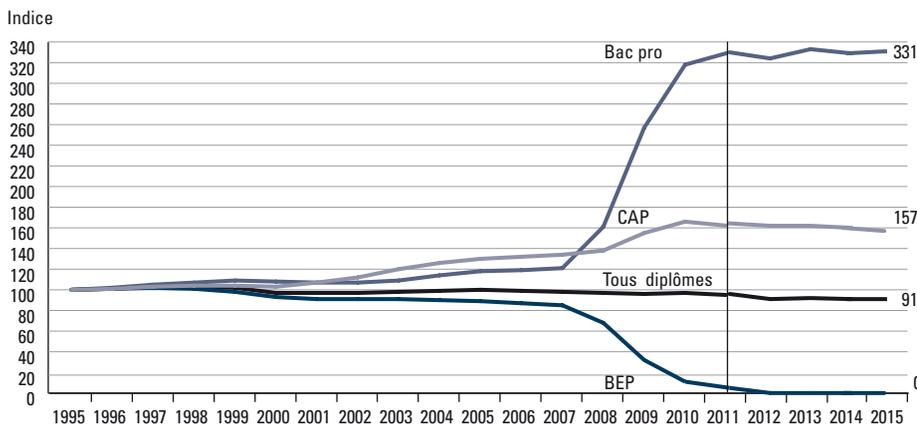
1. Y compris BEP 1 an.

2. Y compris les bacs pro en 1 an.

3. Les effectifs d'inscrits en ULIS ne peuvent être déclinés par niveau qu'à partir de la rentrée 2015. Jusqu'en 2014, ils étaient tous regroupés dans le premier cycle.

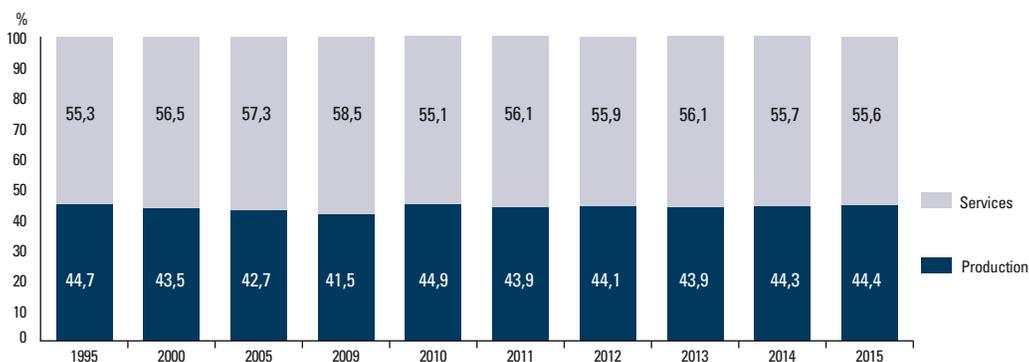
Note : la réforme de la voie professionnelle a conduit à l'extinction des entrées en 2<sup>nd</sup> BEP à partir de la rentrée 2011.

## 2 Évolution des effectifs depuis 1995 selon le diplôme préparé, base 100 en 1995.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.

## 3 Évolution de la répartition des effectifs d'élèves du second cycle professionnel selon le secteur de formation, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.

**A** LA RENTRÉE 2015, en France métropolitaine et dans les DOM, 667 000 élèves sont inscrits dans une formation scolaire de second cycle professionnel au sein d'un lycée relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (hors apprentissage). Les formations au CAP rassemblent 17,6 % des élèves scolarisés en cycle professionnel. Les formations au BEP ont, quant à elles, totalement disparu. Leur fermeture progressive, initiée en 2008 et achevée en 2012, s'est faite au profit du baccalauréat professionnel en trois ans : les élèves inscrits dans le cursus conduisant au baccalauréat professionnel représentent ainsi à cette rentrée 80,6 % des élèves de ce cycle (1).

À la rentrée 2015, 79,1 % des élèves du second degré professionnel sont scolarisés dans le secteur public. La part du secteur public varie peu selon la formation : 79,7 % pour les préparations au CAP et 79,0 % pour les préparations au baccalauréat professionnel (2). Contrairement à la situation du second cycle général et technologique, les garçons sont plus nombreux que les filles : 379 300 garçons (56,9 %) pour 287 700 filles (1). Ils sont surreprésentés à la fois dans les préparations au CAP (58,5 %) et dans les préparations au baccalauréat professionnel (56,9 %).

Les diplômés du second cycle professionnel se préparent également par apprentissage ou dans des établissements relevant d'autres ministères (voir 4.23 et chapitre 5).

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**SECOND CYCLE PROFESSIONNEL** - Les formations de second cycle professionnel sont principalement dispensées dans les lycées professionnels (LP), les lycées polyvalents (LPO) et dans certains lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Le second cycle professionnel comprend les préparations au CAP et au baccalauréat professionnel (bac pro), ainsi que diverses formations professionnelles de niveaux IV et V (principalement les mentions complémentaires).

Entre les rentrées 2008 et 2012, le second cycle professionnel a connu une mutation importante. Le parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en 2 ans a été abandonné au profit du baccalauréat professionnel en 3 ans après la troisième.

**CAP** - Certificat d'aptitude professionnelle.

**BEP** - Brevet d'études professionnelles.

**MC** - Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

**BMA** - Brevet des métiers d'art.

**ULIS** - Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Depuis la rentrée 2015, les effectifs d'inscrits en ULIS sont répartis par niveaux de scolarisation en collège et en lycée alors qu'ils étaient auparavant tous comptabilisés dans le 1<sup>er</sup> cycle.

## SOURCES

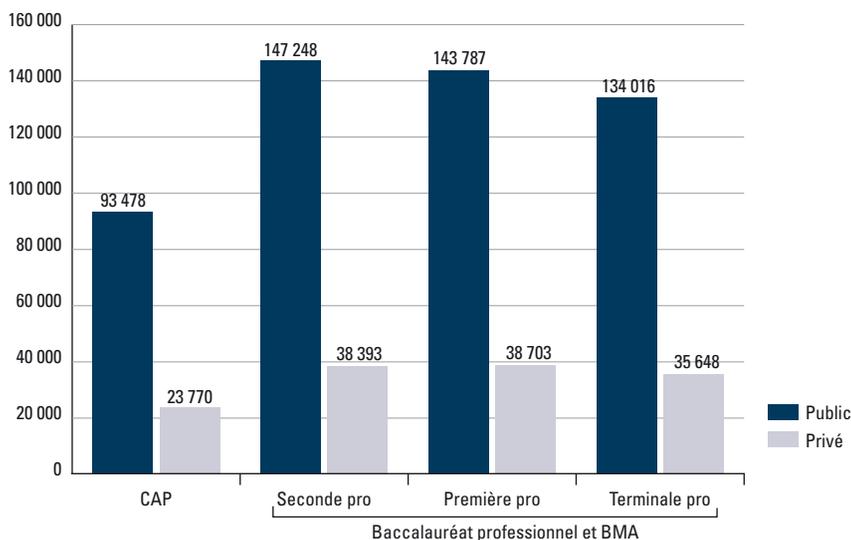
MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## 1 Répartition des élèves du second cycle professionnel selon le sexe et le diplôme préparé à la rentrée 2015

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
<b>CAP 1 an</b>	<b>1 028</b>	<b>742</b>	<b>1 770</b>	<b>454</b>	<b>2 653</b>	<b>3 107</b>	<b>4 877</b>	<b>69,6</b>
CAP 1 <sup>re</sup> année	31 490	17 962	49 452	4 955	5 806	10 761	60 213	39,5
CAP 2 <sup>e</sup> année	26 120	16 136	42 256	4 579	5 323	9 902	52 158	41,1
<b>Total CAP 2 ans</b>	<b>57 610</b>	<b>34 098</b>	<b>91 708</b>	<b>9 534</b>	<b>11 129</b>	<b>20 663</b>	<b>112 371</b>	<b>40,2</b>
Seconde professionnelle	88 944	58 304	147 248	18 864	19 529	38 393	185 641	41,9
Première professionnelle	84 958	58 829	143 787	18 407	20 296	38 703	182 490	43,4
Terminale professionnelle	77 921	56 095	134 016	16 812	18 836	35 648	169 664	44,2
<b>Total bac professionnel/BMA</b>	<b>251 823</b>	<b>173 228</b>	<b>425 051</b>	<b>54 083</b>	<b>58 661</b>	<b>112 744</b>	<b>537 795</b>	<b>43,1</b>
Mentions complémentaires (MC)	1 889	1 992	3 881	361	924	1 285	5 166	56,4
Autres formations de niveau IV et V	288	2 209	2 497	116	505	621	3 118	87,0
<b>ULIS en second cycle professionnel</b>	<b>1 707</b>	<b>1 183</b>	<b>2 890</b>	<b>414</b>	<b>362</b>	<b>776</b>	<b>3 666</b>	<b>42,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>314 345</b>	<b>213 452</b>	<b>527 797</b>	<b>64 962</b>	<b>74 234</b>	<b>139 196</b>	<b>666 993</b>	<b>43,1</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

## 2 Effectifs d'élèves des secteurs public et privé à la rentrée 2015



► Champ : France métropolitaine + DOM.

## DÉFINITIONS

**A**LORS QUE LA MAJORITÉ des élèves de seconde générale et technologique sont « à l'heure » par rapport à l'âge théorique, les élèves du second cycle professionnel sont souvent en retard. En première année de CAP en deux ans, 56,5 % des élèves sont en retard d'un an. En seconde professionnelle, 48 % des élèves ont un an de retard ou plus (1).

Cependant, ces retards scolaires sont de moins en moins nombreux. En effet, la part des élèves entrant en cycle professionnel âgés de 15 ans et moins est passée de 25,5 % en 2005 à 46,5 % en 2015 pour les classes d'entrée en cycle professionnel (première année de CAP, seconde professionnelle) (2). En particulier, plus d'un élève sur deux entre désormais en seconde professionnelle « à l'heure ». Ce phénomène de rajeunissement est largement dû à la baisse des redoublements lors de la scolarité élémentaire et dans le premier cycle du secondaire, favorisant ainsi la fluidité des parcours.

À presque tous les niveaux, les élèves sont en moyenne moins âgés dans les établissements publics que dans les établissements privés (1).

Contrairement à la situation du second cycle général et technologique, les filles sont minoritaires dans l'ensemble des formations professionnelles : elles sont moins nombreuses que les garçons en CAP (41,5 %) et en baccalauréat professionnel (43,1 %). Aucune différence notable ne distingue les deux sexes pour le retard scolaire dans le second cycle professionnel.

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**ÂGE** - L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre 2015 ; ainsi, les élèves de 15 ans à la rentrée 2015 sont nés durant l'année 2000.

**ÂGE THÉORIQUE** - C'est l'âge de l'élève qui, entré au cours préparatoire à 6 ans, effectue sa scolarité sans redoublement ni saut de classe. De ce fait, l'âge théorique à l'entrée en second cycle professionnel est 15 ans.

**MC** - Mention complémentaire. Il s'agit d'une année supplémentaire de spécialisation, sanctionnée par un diplôme.

**BMA** - Brevet des métiers d'art.

**ULIS** - Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Depuis la rentrée 2015, les effectifs d'inscrits en ULIS sont répartis par niveaux de scolarisation en collège et en lycée alors qu'ils étaient auparavant tous comptabilisés dans le 1<sup>er</sup> cycle.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

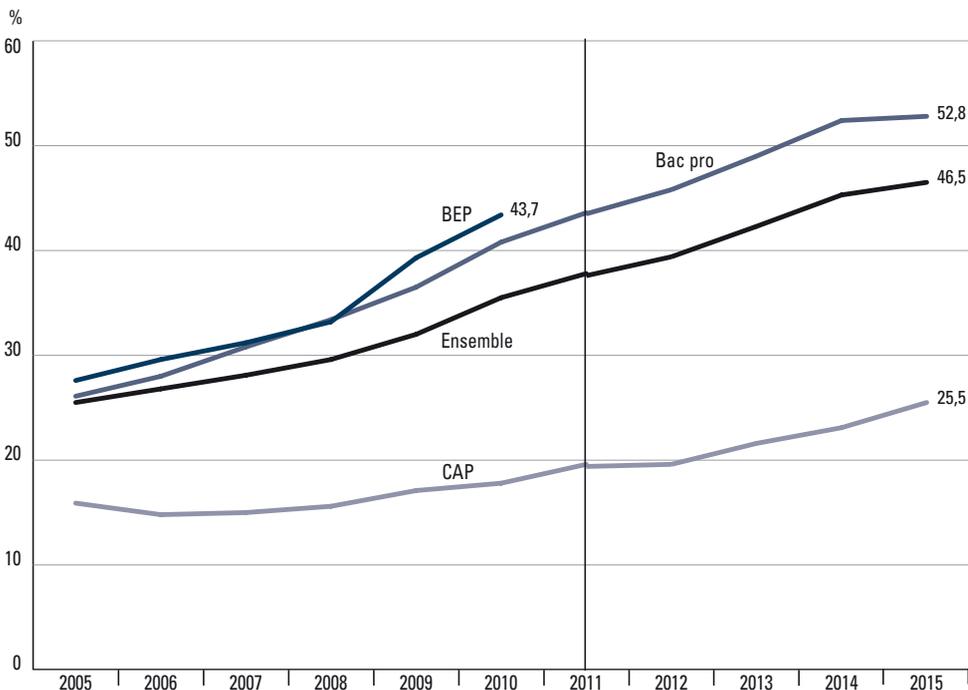
## 1 Répartition des élèves du second cycle professionnel par âge et par sexe à la rentrée 2015

		Public			Privé			Public + Privé	
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	%
<b>CAP en 1 an</b>	<i>17 ans et moins</i>	113	75	188	65	229	294	482	9,9
	18 ans	373	231	604	114	536	650	1 254	25,7
	19 ans et plus	542	436	978	275	1 888	2 163	3 141	64,4
	<b>Total</b>	<b>1 028</b>	<b>742</b>	<b>1 770</b>	<b>454</b>	<b>2 653</b>	<b>3 107</b>	<b>4 877</b>	<b>100,0</b>
<b>CAP en 2 ans : 1<sup>re</sup> année</b>	<i>15 ans et moins</i>	6 585	4 002	10 587	1 392	1 850	3 242	13 829	23,0
	16 ans	18 406	10 793	29 199	2 257	2 546	4 803	34 002	56,5
	17 ans et plus	6 499	3 167	9 666	1 306	1 410	2 716	12 382	20,6
	<b>Total</b>	<b>31 490</b>	<b>17 962</b>	<b>49 452</b>	<b>4 955</b>	<b>5 806</b>	<b>10 761</b>	<b>60 213</b>	<b>100,0</b>
<b>CAP en 2 ans : 2<sup>e</sup> année</b>	<i>16 ans et moins</i>	4 972	3 231	8 203	1 190	1 505	2 695	10 898	20,9
	17 ans	14 713	9 273	23 986	2 094	2 306	4 400	28 386	54,4
	18 ans et plus	6 435	3 632	10 067	1 295	1 512	2 807	12 874	24,7
	<b>Total</b>	<b>26 120</b>	<b>16 136</b>	<b>42 256</b>	<b>4 579</b>	<b>5 323</b>	<b>9 902</b>	<b>52 158</b>	<b>100,0</b>
<b>Bac pro : seconde pro</b>	<i>15 ans et moins</i>	47 489	31 640	79 129	8 366	9 110	17 476	96 605	52,0
	16 ans	33 830	21 777	55 607	7 552	7 367	14 919	70 526	38,0
	17 ans et plus	7 625	4 887	12 512	2 946	3 052	5 998	18 510	10,0
	<b>Total</b>	<b>88 944</b>	<b>58 304</b>	<b>147 248</b>	<b>18 864</b>	<b>19 529</b>	<b>38 393</b>	<b>185 641</b>	<b>100,0</b>
<b>Bac pro/BMA : première pro</b>	<i>16 ans et moins</i>	39 420	28 261	67 681	6 869	8 163	15 032	82 713	45,3
	17 ans	33 081	22 531	55 612	7 561	7 967	15 528	71 140	39,0
	18 ans et plus	12 457	8 037	20 494	3 977	4 166	8 143	28 637	15,7
	<b>Total</b>	<b>84 958</b>	<b>58 829</b>	<b>143 787</b>	<b>18 407</b>	<b>20 296</b>	<b>38 703</b>	<b>182 490</b>	<b>100,0</b>
<b>Bac pro/BMA : terminale pro</b>	<i>17 ans et moins</i>	32 718	24 780	57 498	5 835	6 992	12 827	70 325	41,4
	18 ans	31 079	21 962	53 041	7 034	7 576	14 610	67 651	39,9
	19 ans et plus	14 124	9 353	23 477	3 943	4 268	8 211	31 688	18,7
	<b>Total</b>	<b>77 921</b>	<b>56 095</b>	<b>134 016</b>	<b>16 812</b>	<b>18 836</b>	<b>35 648</b>	<b>169 664</b>	<b>100,0</b>
<b>Mentions complémentaires (MC)</b>	<b>Total</b>	<b>1 889</b>	<b>1 992</b>	<b>3 881</b>	<b>361</b>	<b>924</b>	<b>1 285</b>	<b>5 166</b>	
<b>Autres formations de niveaux IV et V</b>	<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>2 209</b>	<b>2 497</b>	<b>116</b>	<b>505</b>	<b>621</b>	<b>3 118</b>	
<b>ULIS en second cycle professionnel</b>	<b>Total</b>	<b>1 707</b>	<b>1 183</b>	<b>2 890</b>	<b>414</b>	<b>362</b>	<b>776</b>	<b>3 666</b>	
<b>Total</b>		<b>314 345</b>	<b>213 452</b>	<b>527 797</b>	<b>64 962</b>	<b>74 234</b>	<b>139 196</b>	<b>666 993</b>	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

## 2 Évolution de la part des élèves de 15 ans et moins dans les entrants en cycle professionnel, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

**S**UITE À LA RÉFORME de la voie professionnelle, l'orientation vers le second cycle professionnel en fin de classe de troisième se fait soit vers une seconde professionnelle, soit vers une première année de CAP en deux ans. À la rentrée 2015, près d'un quart des élèves de troisième générale a intégré la voie professionnelle sous statut scolaire : 19,5 % en seconde professionnelle et 3,8 % en première année de CAP (1). Les passages vers la voie professionnelle après une classe de troisième générale ont tendance à baisser depuis 2010 : de 25,8 % en 2010 à 23,3 % en 2015. En revanche, la poursuite d'études vers le CAP des élèves issus de troisième de Segpa a globalement progressé sur l'ensemble de la période passant de 58,4 % en 2010 à 62,5 % en 2015.

L'origine scolaire des élèves de CAP est plus diversifiée que celle de seconde professionnelle. Les élèves issus de troisième générale constituent seulement 53,9 % de ceux qui intègrent un CAP en deux ans et 86,9 % des élèves scolarisés en seconde professionnelle (2). Parallèlement, un élève de CAP sur quatre est issu d'une troisième de Segpa (26 %).

Les taux de redoublement restent faibles dans le second cycle professionnel. Ceux des années terminales demeurent légèrement supérieurs à ceux des premières années (3).

Les sorties en première année de voie professionnelle restent fréquentes : en 2015, elles concernent près d'un élève sur cinq en CAP et un sur dix en seconde professionnelle. Ces sorties des formations dispensées par le MENESR incluent des arrêts d'études, des passages en apprentissage et dans des systèmes de formation relevant d'autres ministères. La baisse des taux de sortie en cours de formation, qui avait été observée entre 2011 et 2013, semble marquer une pause en première année de CAP. En revanche, les sorties en fin de seconde professionnelle sont en baisse significative (-0,7 point) à la rentrée 2015.

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**SECONDE BEP** - Première année de BEP en 2 ans.

**TERMINALE BEP** - Seconde année de BEP en 2 ans.

**BAC PRO EN 3 ANS** - Baccalauréat professionnel en 3 ans préparé à l'issue de la classe de troisième.

**SECONDE PROFESSIONNELLE** - Première année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

**PREMIÈRE PROFESSIONNELLE** - Deuxième année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

**TERMINALE PROFESSIONNELLE** - Troisième année de baccalauréat professionnel en 3 ans.

**TAUX DE REDOUBLEMENT** - Pourcentage des élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui restent scolarisés dans cette même classe l'année  $n$ .

**TAUX DE PASSAGE** - Pourcentage des élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui passent dans une classe supérieure (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale l'année  $n$ .

**TAUX DE SORTIE** - Pourcentage des élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale, qui ne se réinscrivent pas l'année  $n$  dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, ceux qui s'orientent vers une formation en alternance et enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## 1 Évolution des principaux passages en première année de 2<sup>nd</sup> cycle professionnel, en %.

Passages	2005	2008	2009	2010	2011 (1)	2012	2013	2014	2015
<b>Vers 1<sup>re</sup> année de CAP 2 ans</b>									
3 <sup>e</sup> - 1CAP2	3,4	3,9	5,0	4,8	4,7	4,6	4,1	4,0	3,8
3 <sup>e</sup> Segpa - 1CAP2	42,9	49,7	53,9	58,4	56,9	59,3	61,7	62,6	62,5
<b>Vers 2<sup>de</sup> BEP (2)</b>									
3 <sup>e</sup> - 2 <sup>de</sup> BEP	23,0	15,4	3,3	3,0					
2 <sup>de</sup> GT - 2 <sup>de</sup> BEP	2,9	1,6	0,5	0,4					
<b>Vers 2<sup>de</sup> pro (bac pro 3 ans)</b>									
3 <sup>e</sup> - 2 <sup>de</sup> pro	0,2	7,0	17,4	18,0	20,7	20,6	20,1	20,0	19,5
2 <sup>de</sup> GT - 2 <sup>de</sup> pro	0,1	1,3	2,6	2,4	2,3	2,1	1,8	1,6	1,4

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.**

1. Les passages pour France métr. + DOM avec ou sans Mayotte sont identiques.
2. La réforme de la voie professionnelle a conduit à l'extinction des entrées en 2<sup>de</sup> BEP à partir de la rentrée 2011.

**Lecture :** 3,8 % des élèves inscrits en 3<sup>e</sup> en 2014 sont passés en 1<sup>re</sup> année de CAP en 2 ans à la rentrée 2015.

## 2 Répartition des élèves en début de 2<sup>nd</sup> cycle professionnel en 2015 selon l'origine scolaire, en %.

Origine	CAP2 1 <sup>re</sup> année	2 <sup>de</sup> pro
3 <sup>e</sup> (hors Segpa)	53,9	86,9
3 <sup>e</sup> Segpa	26,0	0,3
2 <sup>de</sup> GT	1,4	4,4
Redoublants	3,9	4,1
Autres 2 <sup>nd</sup> cycle pro	4,8	2,4
ULIS, DIMA, dispositifs relais	3,1	1,7
Autres	6,9	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectifs	60 213	185 641

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé, MENESR.**

**Lecture :** 53,9 % des élèves inscrits en 1<sup>re</sup> année de CAP en 2 ans à la rentrée 2015 viennent de 3<sup>e</sup> hors Segpa.

## 3 Évolution des redoublements, passages et sorties des établissements du MENESR (1), en %.

		2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
<b>CAP 2 ans</b> <b>1<sup>re</sup> année</b>	Redoublement	3,7	3,6	3,5	3,4	3,7	3,6	3,8	3,5
	Passage en 2 <sup>e</sup> année	72,6	73,3	72,2	71,9	74,0	75,3	75,2	75,6
	Autres orientations	2,7	2,8	2,5	2,5	2,4	2,3	2,2	2,3
	Sorties du MENESR	21,0	20,3	21,8	22,2	19,9	18,8	18,8	18,6
<b>CAP 2 ans</b> <b>2<sup>e</sup> année</b>	Redoublement	5,0	4,8	4,5	4,6	5,0	4,9	5,2	5,1
	Passage en bac pro	20,6	20,6	19,3	19,6	20,2	20,8	20,6	21,2
	Autres orientations	11,8	9,4	7,8	7,8	6,2	8,1	7,7	7,7
	Sorties du MENESR	62,6	65,2	68,4	68,0	68,6	66,2	66,5	66,0
<b>BMA 2 ans</b> <b>1<sup>re</sup> année</b>	Redoublement	1,1	2,6	1,2	1,2	2,3	1,8	2,1	2,1
	Passage en 2 <sup>e</sup> année	87,3	84,1	84,8	84,8	86,0	85,8	87,5	88,1
	Autres orientations	3,9	2,0	2,5	2,5	2,1	1,6	0,6	0,6
	Sorties du MENESR	7,7	11,3	11,5	11,5	9,6	10,8	9,8	9,2
<b>BMA 2 ans</b> <b>2<sup>e</sup> année</b>	Redoublement	3,4	6,3	5,5	5,5	4,6	5,5	6,0	2,3
	Autres orientations et sorties du MENESR	96,6	93,7	94,5	94,5	95,4	94,5	94,0	97,7
<b>Bac pro 3 ans</b> <b>Seconde pro</b>	Redoublement	5,5	4,8	4,7	4,6	4,3	4,0	3,9	3,9
	Passage en bac pro 3 ans : première pro	79,9	78,0	78,7	78,8	81,2	82,6	82,6	83,3
	Autres orientations	3,2	3,0	1,8	1,8	2,5	2,6	2,6	2,6
	Sorties du MENESR	11,4	14,2	14,8	14,8	12,0	10,8	10,9	10,2
<b>Bac pro 3 ans</b> <b>Première pro</b>	Redoublement		2,3	1,9	1,9	2,1	1,7	1,9	1,8
	Passage en bac pro 3 ans : terminale pro		84,7	84,1	84,2	85,2	86,9	87,0	87,1
	Autres orientations		0,6	0,5	0,5	0,8	0,8	0,8	0,7
	Sorties du MENESR		12,4	13,5	13,4	11,9	10,6	10,3	10,4
<b>Bac pro 3 ans</b> <b>Terminale pro</b>	Redoublement			4,2	4,3	6,1	6,1	4,8	6,0
	Autres orientations et sorties du MENESR			95,8	95,7	93,9	93,9	95,2	94,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.**

1. Compte tenu des faibles effectifs, les évolutions relatives aux BMA doivent être interprétées avec précaution.

## DÉFINITIONS

**À** LA RENTRÉE 2015, les lycées professionnels de France métropolitaine et des DOM préparent 117 200 élèves à un CAP (1). En CAP, la répartition entre les secteurs de formation est de 54 % pour la production et de 46 % pour les services. Au total, les élèves préparant un CAP se concentrent dans cinq spécialités majeures qui représentent 55,2 % des élèves : « Commerce, vente », « Accueil, hôtellerie, tourisme », « Coiffure, esthétique » pour les services ainsi que « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » et les spécialités du bâtiment pour la production. Les filles représentent 67,3 % des effectifs inscrits dans les CAP du secteur des services. Elles sont globalement très peu présentes dans les spécialités de la production (moins de 20 %). Toutefois, dans ces dernières, les filles se concentrent dans 6 spécialités (parmi 29) où elles sont majoritaires, notamment dans le domaine de spécialités « Matériaux souples » (c'est-à-dire les spécialités pluritechnologiques des matériaux souples, le textile, l'habillement, et les cuirs et peaux).

À la rentrée 2015, 537 800 élèves sont inscrits en baccalauréat professionnel ou BMA. La répartition entre les deux secteurs de formation est à l'inverse de celle des CAP, en faveur cette fois des services avec 58 % des élèves. Trois spécialités des services regroupent près de la moitié des élèves : « Commerce, vente », « Spécialités sanitaires et sociales » et « Spécialités plurivalentes des services ». La spécialité « Électricité, électronique » concentre à elle seule 13,3 % des élèves. Dans les spécialités de la production, 11,9 % des élèves de baccalauréat professionnel et BMA sont des filles.

La part du secteur privé dans la préparation aux métiers des services est plus forte pour les CAP (30,8 %) que pour les baccalauréats professionnels (26,6 %). En revanche, dans le secteur de la production, la part du privé est plus importante en baccalauréat professionnel qu'en CAP, mais elle reste bien en deçà des valeurs observées pour les spécialités des services

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION** - Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée dans le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en « 47 Groupes » du ministère en charge de l'éducation nationale et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

**CAP** - Certificat d'aptitude professionnelle.

**BAC PRO** - Baccalauréat professionnel.

**BMA** - Brevet des métiers d'art.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

# 1 Répartition des élèves préparant un CAP, un bac pro ou un BMA selon la spécialité de formation à la rentrée 2015

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	—	—	—	—	2 165	0,4	11,1	5,5
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	1 069	0,9	17,9	2,7	1 042	0,2	4,2	6,7
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	52	ε	—	1,9	—	—	—	—
211 Productions végétales, cultures spécialisées	421	0,4	3,8	34,7	79	ε	—	60,8
212 Productions animales, élevages spécialisés	—	—	—	—	205	ε	—	11,2
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	76	0,1	—	21,1	25	ε	—	—
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, etc.	608	0,5	—	9,4	346	0,1	1,7	22,5
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	206	0,2	16,5	55,3	2 717	0,5	8,8	34,9
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	14 126	12,0	16,6	43,7	19 529	3,6	19,2	34,7
222 Transformations chimiques et apparentées	21	ε	—	33,3	—	—	—	—
223 Métallurgie	789	0,7	20,0	69,5	675	0,1	11,6	48,9
224 Matériaux de construction, verre, céramique	351	0,3	6,3	60,1	655	0,1	15,4	38,5
225 Plasturgie, matériaux composites	240	0,2	4,2	6,3	1 326	0,2	1,8	9,5
227 Énergie, génie climatique	1 978	1,7	9,7	0,9	10 205	1,9	10,9	0,5
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	1 445	1,2	32,5	3,0	8 560	1,6	14,0	27,5
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 220	1,0	20,3	0,9	3 665	0,7	9,8	4,3
232 Bâtiment : construction et couverture	3 139	2,7	3,8	1,7	4 194	0,8	2,7	2,5
233 Bâtiment : finitions	6 666	5,7	5,3	7,4	5 308	1,0	7,0	21,2
234 Travail du bois et de l'ameublement	7 075	6,0	9,4	8,2	13 059	2,4	12,0	8,1
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	563	0,5	—	83,8	123	ε	—	89,4
241 Textile	87	0,1	—	95,4	—	—	—	—
242 Habillement	2 637	2,2	8,5	89,5	10 337	1,9	10,5	92,9
243 Cuir et peaux	332	0,3	—	68,4	721	0,1	—	84,0
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	—	—	—	—	22 783	4,2	12,8	2,5
251 Mécanique générale et de précision, usinage	428	0,4	2,3	19,9	9 015	1,7	9,9	3,7
252 Moteurs et mécanique auto	5 401	4,6	12,1	1,8	24 415	4,5	10,3	2,7
253 Mécanique aéronautique et spatiale	143	0,1	28,7	5,6	1 890	0,4	14,1	5,6
254 Structures métalliques	6 968	5,9	7,3	2,3	12 981	2,4	6,4	2,6
255 Électricité, électronique	6 952	5,9	11,5	1,3	71 260	13,3	17,3	1,6
<b>Total spécialités de la production</b>	<b>62 993</b>	<b>53,7</b>	<b>11,2</b>	<b>19,2</b>	<b>227 280</b>	<b>42,3</b>	<b>13,2</b>	<b>11,9</b>
300 Spécialités plurivalentes des services	—	—	—	—	76 238	14,2	18,4	70,5
311 Transport, manutention, magasinage	3 204	2,7	19,3	9,4	14 582	2,7	15,0	12,5
312 Commerce, vente	18 273	15,6	19,8	56,9	110 485	20,5	25,6	56,0
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 196	1,0	24,1	45,1	3 117	0,6	14,4	30,5
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	91	0,1	29,7	27,5	5 709	1,1	50,5	52,6
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	—	—	—	—	67 873	12,6	35,7	91,8
331 Santé	93	0,1	—	49,5	2 765	0,5	33,1	56,8
332 Travail social	4 815	4,1	43,9	96,4	—	—	—	—
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	12 027	10,3	18,0	77,8	12 292	2,3	15,3	49,9
335 Animation culturelle, sportive et de loisirs	76	0,1	100,0	—	—	—	—	—
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	10 465	8,9	62,7	93,9	10 444	1,9	60,5	99,6
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	66	0,1	56,1	47,0	—	—	—	—
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 244	1,1	1,6	63,7	2 743	0,5	4,5	69,6
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	2 705	2,3	43,8	20,9	4 267	0,8	32,2	26,1
<b>Total spécialités des services</b>	<b>54 255</b>	<b>46,3</b>	<b>30,8</b>	<b>67,3</b>	<b>310 515</b>	<b>57,7</b>	<b>26,6</b>	<b>65,9</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>117 248</b>	<b>100,0</b>	<b>20,3</b>	<b>41,5</b>	<b>537 795</b>	<b>100,0</b>	<b>21,0</b>	<b>43,1</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

► Lecture : 46,3 % des élèves de CAP se forment dans les spécialités des services. 30,8 % des élèves en CAP des services fréquentent un établissement privé. 67,3 % des élèves en CAP des services sont des filles.

**M**ISE EN PLACE EN 1992, l'organisation du second cycle général et technologique a connu une nouvelle réforme qui a débuté en classe de seconde à la rentrée 2010 et qui s'est achevée avec le baccalauréat de la session 2014 pour les séries STMG et ST2S. La classe de seconde générale et technologique (GT) a été réaffirmée comme étant une « classe de détermination ».

À la rentrée 2015, en France métropolitaine et dans les DOM, le second cycle général et technologique compte 1 551 000 élèves (1). Les séries générales accueillent sept élèves de terminale sur dix et les séries technologiques trois sur dix. Entre 1994 et 2003, l'évolution s'est faite au profit de la voie technologique (+ 4 points), avec notamment le développement des séries tertiaires STT/STMG et SMS/ST2S, et au détriment de la série littéraire L. Depuis 2004, la tendance s'inverse au profit de la voie générale ; cela s'explique, pour l'essentiel, par la hausse de la série S (2). À la rentrée 2015, la série littéraire regroupe 11,4 % des élèves de terminale, la part de la série S, en augmentation, dépasse le tiers (38,2 %), celle de la série ES dépasse le cinquième (23,0 %). Par ailleurs, 8,0 % des élèves de terminale sont scolarisés dans les séries technologiques de la production (STI2D et STL) et 19,4 % dans les autres séries technologiques (essentiellement STMG et ST2S).

Pour l'ensemble du second cycle général et technologique, les filles, globalement majoritaires (53,8 %), se répartissent inégalement entre les séries : elles sont nettement majoritaires dans les séries littéraire (79,5 % en terminale L) et tertiaires (52,3 % en terminale STMG, 89,1 % en ST2S) et sous-représentées dans les séries à caractère scientifique (41,6 % dans l'ensemble des classes terminales des séries S, STI2D et STL). Mais d'importantes disparités existent entre ces dernières (46,7 % pour la série S, 6,6 % pour la série STI2D et 57,2 % pour la série STL). En définitive, compte tenu de l'importance de la série S, les filles sont deux fois plus nombreuses en terminale S (86 700) qu'en terminale L (44 000) (1).

Au sein du second cycle général et technologique, les élèves en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont au nombre de 230, dont 35,7 % de filles (1).

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**SECONDES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES** - En classe de seconde GT de détermination, la réforme de 2010 instaure notamment un accompagnement personnalisé et introduit deux enseignements d'exploration pour aider les élèves à préparer leurs choix d'orientation futurs.

Il existe par ailleurs des classes de seconde spécifiques préparant aux baccalauréats technologiques « Techniques de la musique et de la danse » (TMD) et « Hôtellerie », ainsi qu'à quelques brevets de technicien (diplôme en voie d'extinction relayé par le baccalauréat professionnel).

**PREMIÈRES ET TERMINALES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES** - Les classes de première et terminale préparant au baccalauréat comportent :

- des séries générales :

- S : Scientifique ;
- ES : Économique et sociale ;
- L : Littéraire.

- des séries technologiques :

- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable en remplacement de la série STI hors spécialité « arts appliqués » ;
- STL : Sciences et technologies de laboratoire ;
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, série préparée dans les lycées agricoles ;
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion ;
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués (anciennement STI spécialité « arts appliqués ») ;
- TMD : Techniques de la musique et de la danse ;
- Hôtellerie.

Il existe à la marge des classes préparant aux brevets de technicien (BT), ainsi que des premières d'adaptation au baccalauréat technologique ou au BT qui accueillent les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

**ULIS** - Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Depuis la rentrée 2015, les effectifs d'inscrits en ULIS sont répartis par niveaux de scolarisation en collège et en lycée.

### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 15.45.
- B.O. spécial n° 1 du 4 février 2010.

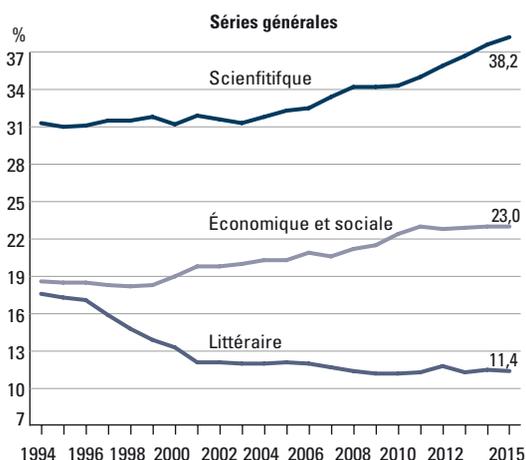
## 1 Répartition des élèves du second cycle général et technologique selon le sexe et la série à la rentrée 2015

Séries	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% de filles
<b>Secondes</b>								
GT de détermination	207 496	238 322	445 818	55 438	62 140	117 578	563 396	53,3
Techno TMD et hôtellerie, BT	1 069	1 328	2 397	216	201	417	2 814	54,3
<b>Total secondes</b>	<b>208 565</b>	<b>239 650</b>	<b>448 215</b>	<b>55 654</b>	<b>62 341</b>	<b>117 995</b>	<b>566 210</b>	<b>53,3</b>
<b>Premières</b>								
S	76 890	68 759	145 649	25 086	20 202	45 288	190 937	46,6
ES	34 921	54 576	89 497	11 965	15 943	27 908	117 405	60,1
L	9 399	36 751	46 150	2 193	8 310	10 503	56 653	79,5
STI2D (1)	26 514	2 063	28 577	3 531	207	3 738	32 315	7,0
STL	3 067	4 203	7 270	625	692	1 317	8 587	57,0
STMG	25 330	27 889	53 219	5 218	4 639	9 857	63 076	51,6
ST2S	1 768	14 182	15 950	894	5 996	6 890	22 840	88,3
STD2A	535	1 813	2 348	248	741	989	3 337	76,5
TMD	105	171	276	4	7	11	287	62,0
Hôtellerie	991	1 217	2 208	181	228	409	2 617	55,2
Brevet de technicien	73	193	266	16	29	45	311	71,4
<b>Total premières</b>	<b>179 593</b>	<b>211 817</b>	<b>391 410</b>	<b>49 961</b>	<b>56 994</b>	<b>106 955</b>	<b>498 365</b>	<b>53,9</b>
<b>Terminales</b>								
S	75 878	67 489	143 367	22 900	19 173	42 073	185 440	46,7
ES	33 544	51 419	84 963	11 052	15 731	26 783	111 746	60,1
L	9 329	36 070	45 399	2 044	7 923	9 967	55 366	79,5
STI2D (1)	25 668	1 880	27 548	3 253	176	3 429	30 977	6,6
STL	2 881	4 012	6 893	577	618	1 195	8 088	57,2
STMG	26 021	29 435	55 456	5 484	5 167	10 651	66 107	52,3
ST2S	1 626	13 729	15 355	801	6 083	6 884	22 239	89,1
STD2A	519	1 570	2 089	241	649	890	2 979	74,5
TMD	112	165	277	4	6	10	287	59,6
Hôtellerie	1 100	1 052	2 152	185	205	390	2 542	49,4
Brevet de technicien	78	176	254	12	35	47	301	70,1
<b>Total terminales</b>	<b>176 756</b>	<b>206 997</b>	<b>383 753</b>	<b>46 553</b>	<b>55 766</b>	<b>102 319</b>	<b>486 072</b>	<b>54,1</b>
<b>ULIS en série GT</b>	<b>107</b>	<b>65</b>	<b>172</b>	<b>41</b>	<b>17</b>	<b>58</b>	<b>230</b>	<b>35,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>565 021</b>	<b>658 529</b>	<b>1 223 550</b>	<b>152 209</b>	<b>175 118</b>	<b>327 327</b>	<b>1 550 877</b>	<b>53,8</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

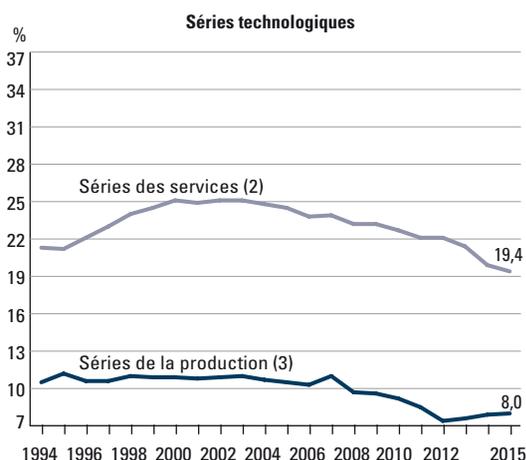
1. Inclut 12 élèves en première STAV et 9 élèves en terminale STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

## 2 Évolution du poids des séries de terminale générale et technologique hors ULIS, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé (1).

Lecture : en 2015, 11,4 % des élèves de terminale GT sont inscrits en terminale littéraire. Cette proportion s'élevait à 17,6 % en 1994.



1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

2. Séries STI/STG/STMG, SMS/ST2S, STD2A, TMD, hôtellerie.

3. Séries STI, STI2D, STL, STAE/STPA/STAV.

## DÉFINITIONS

**L**ES ÉLÈVES SCOLARISÉS dans le second cycle général et technologique (GT) arrivent très souvent « à l'heure », à 15 ans en seconde (81,2 %), à 16 ans en première (77 %) et à 17 ans en terminale (72 %), âges « théoriques » correspondant aux élèves qui seraient entrés au cours préparatoire (CP) à 6 ans et n'auraient jamais redoublé ensuite. Ces parts ont fortement augmenté depuis la fin des années 1980, où moins de la moitié des élèves étaient « à l'heure » en seconde, avec une reprise marquée depuis 2000. La part des élèves en avance diminue légèrement en seconde (4,4 % contre 4,7 % l'année précédente), elle reste par contre relativement stable en première et terminale vers 5 % (1) et (2).

Ces évolutions s'expliquent, en premier lieu, par la baisse générale des redoublements dans le primaire et au collège. Mais les taux de redoublement ont également diminué dans les classes du second cycle général et technologique, en seconde et en première avec la mise en place de la rénovation pédagogique de 1992, et en terminale avec la hausse du taux de réussite au baccalauréat (la session 2010 exceptée) (3). Cette tendance perdue à la rentrée 2015.

Pour autant, c'est en classe de seconde que les redoublements restent les plus fréquents : 6,7 % contre 3,8 % en première à la rentrée 2015. Les élèves de seconde sont par ailleurs 3,3 % à se réorienter vers le second cycle professionnel et 3 % à sortir du système scolaire sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale, ce chiffre englobant des arrêts d'études, mais également des inscriptions dans d'autres systèmes de formation (relevant d'autres ministères ou de la voie de l'apprentissage) (3).

Entre établissements publics et privés, les différences d'âge moyen des lycéens ont aujourd'hui quasiment disparu (1). Les situations particulières (1 an d'avance quel que soit le niveau ou 2 ans de retard en première ou terminale) restent toutefois surreprésentées dans le secteur privé, même si les écarts sur les élèves en retard se sont réduits. Ceci s'explique par une forte hétérogénéité de l'enseignement privé : certains établissements accueillent un public particulièrement favorisé socialement et d'un bon niveau scolaire, alors que d'autres accueillent une proportion élevée d'élèves ayant un retard scolaire important. Quel que soit le secteur d'enseignement, les filles arrivent toujours plus souvent « à l'heure » que les garçons. Cette différence est davantage marquée en classe terminale, dans la mesure où, à chaque niveau, les filles redoublent en moyenne moins fréquemment que les garçons.

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**L'ÂGE** - L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de la rentrée scolaire considérée ; ainsi, les élèves de 15 ans à la rentrée 2015 sont nés durant l'année 2000.

**L'ÂGE THÉORIQUE** - C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 15 ans en seconde, 16 ans en première et 17 ans en terminale. Un élève qui est dans ce cas est dit « à l'heure ».

**TAUX DE REDOUBLEMENT** - Pourcentage des élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui restent dans cette même classe l'année  $n$ .

**TAUX DE PASSAGE** - Pourcentage des élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui passent dans une classe supérieure (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale l'année  $n$ .

**TAUX DE SORTIE** - Pourcentage des élèves inscrits l'année  $n-1$  dans une classe (hors ULIS) qui ne se réinscrivent pas l'année  $n$  dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment du ministère en charge de l'agriculture ; ceux qui s'orientent vers une formation en alternance (apprentissage) s'ils ont 16 ans ou s'inscrivent dans une classe préparatoire à l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ; enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## 1 Le second cycle général et technologique : répartition selon le sexe et l'âge à la rentrée 2015

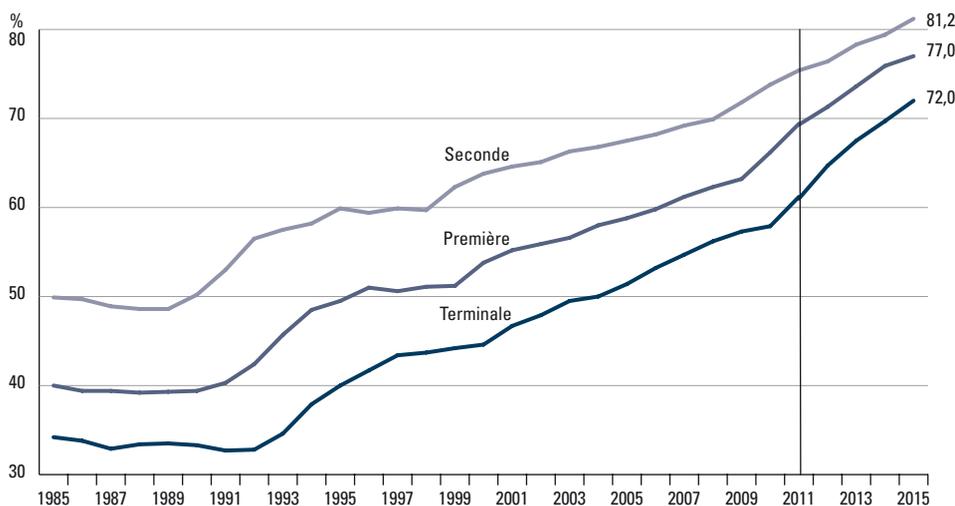
	Public		Privé		Public + Privé		Rappel 2014 (%)
	Effectifs	dont filles	Effectifs	dont filles	Effectifs	%	
<b>Seconde</b>							
14 ans ou moins	17 379	8 638	7 366	3 518	24 745	4,4	4,7
<i>15 ans</i>	<i>364 895</i>	<i>199 175</i>	<i>94 968</i>	<i>51 573</i>	<i>459 863</i>	<i>81,2</i>	<i>79,4</i>
16 ans	59 065	28 460	14 308	6 649	73 373	13,0	14,2
17 ans ou plus	6 876	3 377	1 353	601	8 229	1,5	1,7
<b>Total seconde</b>	<b>448 215</b>	<b>239 650</b>	<b>117 995</b>	<b>62 341</b>	<b>566 210</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Première</b>							
15 ans ou moins	17 325	8 729	7 213	3 558	24 538	4,9	4,9
<i>16 ans</i>	<i>304 001</i>	<i>169 102</i>	<i>79 742</i>	<i>44 142</i>	<i>383 743</i>	<i>77,0</i>	<i>75,9</i>
17 ans	61 636	29 893	17 643	8 212	79 279	15,9	16,8
18 ans ou plus	8 448	4 093	2 357	1 082	10 805	2,2	2,4
<b>Total première</b>	<b>391 410</b>	<b>211 817</b>	<b>106 955</b>	<b>56 994</b>	<b>498 365</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Terminale</b>							
16 ans ou moins	16 032	8 169	6 592	3 344	22 624	4,7	4,8
<i>17 ans</i>	<i>276 831</i>	<i>155 303</i>	<i>72 958</i>	<i>41 535</i>	<i>349 789</i>	<i>72,0</i>	<i>69,7</i>
18 ans	73 835	35 346	18 999	9 185	92 834	19,1	20,6
19 ans ou plus	17 055	8 179	3 770	1 702	20 825	4,3	4,8
<b>Total terminale</b>	<b>383 753</b>	<b>206 997</b>	<b>102 319</b>	<b>55 766</b>	<b>486 072</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>ULIS 2<sup>nd</sup> cycle gén. et tec. (1)</b>	<b>172</b>	<b>65</b>	<b>58</b>	<b>17</b>	<b>230</b>	<b>100,0</b>	<b>n.d.</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 223 550</b>	<b>658 529</b>	<b>327 327</b>	<b>175 118</b>	<b>1 550 877</b>		

► Champ : France métropolitaine + DOM, public + privé, MENESR.

1. Les élèves des dispositifs ULIS sont scolarisés à tous les niveaux, compte tenu de la faiblesse des effectifs, ils n'ont pas été répartis par âge et par sexe. En 2014, les élèves inscrits en ULIS étaient tous comptabilisés en 1<sup>er</sup> cycle.

Note : les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

## 2 Évolution des pourcentages d'élèves « à l'heure » depuis 1985



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.

## 3 Évolution des redoublements, passages, sorties des établissements du MENESR, en %.

	1995	2000	2005	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
<b>Redoublements</b>											
Seconde	16,7	15,4	14,7	11,4	10,7	9,3	9,3	8,8	7,8	7,4	6,7
Première	8,4	7,6	7,8	6,6	6,4	5,5	5,5	5,1	4,6	4,1	3,8
Terminale	17,2	13,3	11,8	8,5	8,8	8,1	8,2	7,0	5,7	5,7	5,5
<b>Passages</b>											
Seconde vers 2 <sup>nd</sup> cycle pro	3,7	3,7	4,2	3,8	3,8	3,6	3,6	3,6	3,5	3,3	3,3
Seconde vers première	77,7	78,7	79,2	81,2	82,3	83,8	83,7	84,1	85,4	86,0	87,0
Première vers terminale	89,1	89,3	89,2	89,7	90,2	91,1	91,1	92,1	92,8	93,5	94,1
<b>Sorties</b>											
Seconde	1,9	2,2	1,9	3,6	3,3	3,3	3,3	3,5	3,2	3,2	3,0
Première	2,1	2,6	2,4	3,2	3,0	3,0	3,0	2,5	2,3	2,1	1,8

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.

## DÉFINITIONS

**A** LA RENTRÉE 2015, les classes de seconde générales et technologiques accueillent 566 200 élèves (France métropolitaine et DOM) (1). Presque tous sont inscrits en seconde générale et technologique de détermination (GT) (563 400 élèves, soit 99,5 %). Plus de la moitié sont des filles (53,3 %), les garçons s'orientant davantage vers l'enseignement professionnel à l'issue de la classe de troisième. L'enseignement privé scolarise 20,8 % des élèves de seconde.

La mise en place d'une nouvelle classe de seconde à la rentrée 2010 a constitué la première étape de la réforme des lycées, laquelle a vu son achèvement avec le baccalauréat de la session 2014. La seconde générale et technologique (GT) est réaffirmée comme étant une classe de détermination permettant un choix ouvert de la série menant au baccalauréat.

La découverte de deux enseignements d'exploration y est proposée, dont l'un au moins est un enseignement d'économie (voir « Définitions »). 84,5 % des élèves ont opté pour les sciences économiques et sociales (SES) et 18,5 % pour les principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) (2). Parmi eux, 4,9 % suivent les deux enseignements. Au titre du second enseignement d'exploration, un lycéen sur trois a opté pour « méthodes et pratiques scientifiques » (MPS), un sur six pour « littérature et société ».

On peut classer les enseignements d'exploration en quatre grands profils (3). Le profil « économie et gestion », fondé sur l'association SES + PFEG, concerne 4,9 % des élèves, à parts égales pour les garçons et les filles. Le profil basé sur les lettres, les langues et les arts concerne 32,5 % des élèves, en nette majorité des lycéennes. Le profil « scientifique ou technologique » regroupe 61,8 % des élèves. C'est le profil largement dominant pour les garçons (72,0 % d'entre eux), tandis que les filles se répartissent plus équitablement entre ce profil (53,1 %) et le profil « lettres, langues et arts » (41,9 %). Le profil « EPS » est marginal, il concerne moins de 1 % des élèves.

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE** - La classe de seconde générale et technologique (GT), commune aux élèves destinés à s'orienter vers la voie générale et la voie technologique, comprend des enseignements communs à tous les élèves dont un accompagnement personnalisé de deux heures hebdomadaires, deux enseignements d'exploration (à titre dérogatoire, les lycéens peuvent en suivre un seul ou bien trois) et un enseignement facultatif. Un des enseignements d'exploration est nécessairement un enseignement d'économie, SES ou PFEG. Le second enseignement peut être un de ces enseignements, s'il n'a pas déjà été pris, ou l'un des suivants : « MPS », « littérature et société », troisième langue vivante, langues anciennes, « arts », « sciences de l'ingénieur », « sciences et laboratoire », « biotechnologies », « santé et social », « création et innovation technologiques », « éducation physique et sportive ». Les langues anciennes (latin et grec) et la troisième langue vivante peuvent être choisies comme enseignement facultatif, si elles n'ont pas été prises comme enseignement d'exploration. L'apprentissage d'une deuxième langue vivante est devenu obligatoire.

**OPTIONS OU ENSEIGNEMENTS AU CHOIX** - Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque classe, nécessite un choix de la part des élèves. Ces options peuvent faire partie des enseignements obligatoires (enseignements d'exploration en seconde GT) ou facultatifs.

**SES** - Sciences économiques et sociales.

**PFEG** - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion.

**MPS** - Méthodes et pratiques scientifiques.

**ARTS, ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION** - Regroupe les cinq enseignements d'exploration au choix : patrimoine, arts visuels, arts du son, arts du spectacle, arts du cirque.

**ARTS, ENSEIGNEMENT FACULTATIF** - Regroupe les six options facultatives au choix : musique, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre, histoire des arts, danse.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».

## 1 Répartition des élèves de seconde à la rentrée 2015

	2 <sup>de</sup> GT	Hôtellerie	TMD	BT	Total
Public	445 818	2 072	258	67	448 215
Privé	117 578	388	9	20	117 995
<b>Ensemble</b>	<b>563 396</b>	<b>2 460</b>	<b>267</b>	<b>87</b>	<b>566 210</b>
Répartition	99,5	0,4	ε	ε	100,0
Part des filles (%)	53,3	53,9	57,3	57,5	53,3

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

## 2 Les enseignements d'exploration et les enseignements facultatifs à la rentrée 2015

	Enseignements d'exploration										
	SES	PFEG	Littérature et société	Arts (1)	MPS	Sciences de l'ing.	Sciences et labo.	Biotechno	Santé et social	Créa. innov. techno	Éco. agro
Effectifs	475 789	104 382	85 440	47 381	184 940	57 835	51 201	16 365	24 465	33 447	266
%	84,5	18,5	15,2	8,4	32,8	10,3	9,1	2,9	4,3	5,9	ε

	Enseignements d'exploration (2)				Enseignements facultatifs			Effectifs de 2 <sup>de</sup> GT
	Latin	Grec ancien	LV3	EPS	Arts	Atelier artistique	Autres (3)	
Effectifs	28 710	7 429	52 007	21 435	36 734	879	323	563 396
%	5,1	1,3	9,2	3,8	6,5	0,2	0,1	(4)

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

- Y compris création et culture design (3 557 élèves).
- Ces enseignements d'exploration peuvent aussi être proposés comme enseignement facultatif.
- Autres : pratiques sociales et culturelles, pratiques professionnelles, hippologie et équitation.
- La somme des pourcentages est supérieure à 100 puisque chaque élève suit deux, voire trois enseignements d'exploration.

## 3 Répartition des élèves de seconde GT selon le profil des enseignements d'exploration suivis à la rentrée 2015

	Public	Privé	Total	Structure Pu + Pr (%)	Garçons	Structure garçons (%)	Filles	Structure filles (%)	Part des filles (%)
<b>Profil économie-gestion (SES + PFEG)</b>	<b>18 772</b>	<b>8 375</b>	<b>27 147</b>	<b>4,9</b>	<b>13 637</b>	<b>5,3</b>	<b>13 510</b>	<b>4,5</b>	<b>49,8</b>
<b>Profil lettres, langues, arts</b>	<b>146 221</b>	<b>35 606</b>	<b>181 827</b>	<b>32,5</b>	<b>55 711</b>	<b>21,5</b>	<b>126 116</b>	<b>41,9</b>	<b>69,4</b>
<i>dont lettres-langues-arts avec SES</i>	<i>123 438</i>	<i>30 228</i>	<i>153 666</i>	<i>27,5</i>	<i>46 336</i>	<i>17,9</i>	<i>107 330</i>	<i>35,7</i>	<i>69,8</i>
<i>dont lettres-langues-arts avec PFEG</i>	<i>17 477</i>	<i>3 487</i>	<i>20 964</i>	<i>3,7</i>	<i>7 326</i>	<i>2,8</i>	<i>13 638</i>	<i>4,5</i>	<i>65,1</i>
Littérature et société	66 269	19 106	85 375	15,3	24 617	9,5	60 758	20,2	71,2
LV3	30 611	5 478	36 089	6,5	11 013	4,3	25 076	8,3	69,5
Arts (1)	40 790	6 554	47 344	8,5	15 066	5,8	32 278	10,7	68,2
Latin/grec (avec ou sans LV3)	8 551	4 468	13 019	2,3	5 015	1,9	8 004	2,7	61,5
<b>Profil scientifique ou technologique</b>	<b>275 235</b>	<b>70 556</b>	<b>345 791</b>	<b>61,8</b>	<b>186 130</b>	<b>72,0</b>	<b>159 661</b>	<b>53,1</b>	<b>46,2</b>
<i>dont scientifiques ou techno avec SES</i>	<i>222 314</i>	<i>56 993</i>	<i>279 307</i>	<i>49,9</i>	<i>146 042</i>	<i>56,5</i>	<i>133 265</i>	<i>44,3</i>	<i>47,7</i>
<i>dont scientifiques ou techno avec PFEG</i>	<i>42 173</i>	<i>10 863</i>	<i>53 036</i>	<i>9,5</i>	<i>32 620</i>	<i>12,6</i>	<i>20 416</i>	<i>6,8</i>	<i>38,5</i>
<i>dont choix de deux enseignements techno</i>	<i>15 689</i>	<i>3 922</i>	<i>19 611</i>	<i>3,5</i>	<i>13 149</i>	<i>5,1</i>	<i>6 462</i>	<i>2,1</i>	<i>33,0</i>
Méthodes et pratiques scientifiques	138 684	44 701	183 385	32,8	90 347	34,9	93 038	30,9	50,7
Sciences de l'ingénieur	38 443	5 378	43 821	7,8	36 429	14,1	7 392	2,5	16,9
Sciences et laboratoire	41 037	7 779	48 816	8,7	22 875	8,8	25 941	8,6	53,1
Santé et social	15 323	4 965	20 288	3,6	3 080	1,2	17 208	5,7	84,8
Création et innovation technologiques	16 921	1 681	18 602	3,3	14 996	5,8	3 606	1,2	19,4
Biotechnologies	8 287	1 975	10 262	1,8	4 438	1,7	5 824	1,9	56,8
Sciences de l'ingénieur + créa. innov. techno.	11 708	2 113	13 821	2,5	12 150	4,7	1 671	0,6	12,1
Santé et social + biotechnologies	2 410	1 667	4 077	0,7	542	0,2	3 535	1,2	86,7
Sciences et laboratoire + biotechnologies	1 616	117	1 733	0,3	661	0,3	1 072	0,4	61,9
Autres profils scientifiques/technologiques	806	180	986	0,2	612	0,2	374	0,1	37,9
<b>Profil EPS de détermination</b>	<b>3 620</b>	<b>1 044</b>	<b>4 664</b>	<b>0,8</b>	<b>3 060</b>	<b>1,2</b>	<b>1 604</b>	<b>0,5</b>	<b>34,4</b>
<b>Total des profils connus</b>	<b>443 848</b>	<b>115 581</b>	<b>559 429</b>	<b>100,0</b>	<b>258 538</b>	<b>100,0</b>	<b>300 891</b>	<b>100,0</b>	<b>53,8</b>
Profil inconnu	2 327	1 640	3 967		2 054		1 913		48,2
<b>Ensemble</b>	<b>446 175</b>	<b>117 221</b>	<b>563 396</b>		<b>260 592</b>		<b>302 804</b>		<b>53,7</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Y compris création et culture design.

**Lecture :** 4,9 % des élèves de 2<sup>de</sup> GT suivent deux enseignements d'exploration en « économie gestion ».

Cette proportion s'élève à 5,3 % pour les garçons et à 4,5 % pour les filles. 49,8 % de ces élèves sont des filles.

## DÉFINITIONS

**P** ARMI LES 541 000 ÉLÈVES de seconde générale et technologique de détermination (GT) scolarisés dans les lycées publics et privés à la rentrée 2014, 524 700 poursuivent leurs études dans le même périmètre de scolarisation en 2015 (voir « Population concernée »). Ces derniers sont 66,4 % à intégrer une première générale ; 23,3 % une première technologique ; 6,9 % redoublent ; 3,4 % se sont réorientés vers la voie professionnelle. Les 16 300 élèves restants sont scolarisés dans d'autres systèmes de formation ou à l'étranger ; ils ont aussi pu quitter le système éducatif (1).

Les flux vers les différentes orientations dépendent en partie des choix d'enseignement d'exploration retenus en seconde GT. Ces enseignements doivent permettre aux élèves d'affiner leur choix avant de se déterminer vers une des séries menant au baccalauréat général ou technologique.

Lorsque les élèves ont choisi des enseignements d'économie-gestion en seconde, ils s'orientent vers une première STMG (30,6 %) ou vers une première ES (30,4 %). Les élèves qui ont choisi, en seconde, un enseignement littéraire se dirigent relativement plus que les autres en première ES ou L, à l'exception des élèves ayant choisi latin ou grec, qui se dirigent dans plus d'un cas sur deux vers une première S.

Les élèves ayant choisi des enseignements d'exploration avec un profil scientifique ou technologique en seconde poursuivent, pour les deux tiers d'entre eux, en première générale. Les élèves ayant choisi « MPS », « Sciences de l'ingénieur » ou « Sciences de laboratoire » se dirigent majoritairement vers une première S. Ceux qui ont choisi « Santé et social » s'orientent dans 39,5 % des cas vers une première ST2S.

Enfin, lorsqu'ils ont couplé deux enseignements scientifiques ou technologiques, les lycéens se dirigent prioritairement vers une première technologique. À titre d'exemple, 60,4 % des élèves qui ont associé « Santé et social » et « Biotechnologies » en seconde se sont dirigés vers une première ST2S.

Face à ces choix d'orientations, garçons et filles ont des comportements très différenciés : sur 100 filles, 70 s'orientent vers une première générale (31 en S, 24 en ES et 15 en L), 21 vers une première technologique, le plus souvent en STMG (11). Sur 100 garçons, 62 s'orientent vers une première générale, surtout vers une première S (40) tandis que 26 entrent en première technologique, dont 11 en première STMG et 11 en première STI2D (2).

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves inscrits en seconde GT (hors ULIS) à la rentrée 2014, dans les lycées publics et privés relevant du ministère en charge de l'éducation nationale, en France métropolitaine et dans les DOM, qui sont restés scolarisés en 2015 dans ce périmètre (établissements du MENESR de France métropolitaine et des DOM).

**PROFILS D'ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION** - Les enseignements d'exploration ont été regroupés en quatre grands profils :

- profil économie et gestion : SES associé à PFEG ;
- profil « lettres, langues et arts » : SES ou PFEG associé à un enseignement littéraire ou artistique ;
- profil scientifique ou technologique : SES ou PFEG associé à un ou deux enseignements scientifiques ou technologiques ;
- profil « EPS de détermination » : profil à part, quoique marginal (0,7 % des élèves) ;
- profil « inconnu » : les enseignements d'exploration suivis en classe de seconde ne sont pas toujours renseignés dans les bases de données l'année suivante, ce cas, quoique rare (3,2 %) peut se produire lors d'un changement d'établissement ou d'académie.

**SÉRIES DU BACCALAURÉAT**

- S : première générale scientifique ;
- ES : première générale économique et sociale ;
- L : première générale littéraire ;
- STI2D : première technologique, Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ;
- STL : première technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- STMG : première technologique, Sciences et technologies du management et de la gestion (ex-STG) ;
- ST2S : première technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- ST2DA : première technologique, Sciences et technologies du design et des arts appliqués.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».
- RERS 4.12 : « Les options de seconde générale et technologique ».
- Defresne F., Rosenwald F., « Le choix des options en seconde générale et technologique : un choix anticipé de la série de première ? », *Education & formations*, n° 70, MEN-DEP, décembre 2004.

## 1 Flux d'élèves après la seconde générale et technologique selon les enseignements d'exploration suivis dans cette classe, en %.

Profils d'enseignement d'exploration en 2 <sup>de</sup> GT à la rentrée 2014	Répartition des élèves en fonction de leur situation à la rentrée 2015 (%)										Orient. vers pro	Redoub. 2 <sup>de</sup> GT	Effectifs
	Entrants en 1 <sup>re</sup> générale			Entrants en 1 <sup>re</sup> technologique									
	S	ES	L	STI2D	STL	STMG	ST2S	STD2A	Autres techno				
<b>Profil économie-gestion (SES + PFEG)</b>	<b>13,8</b>	<b>30,4</b>	<b>6,0</b>	<b>2,1</b>	<b>0,5</b>	<b>30,6</b>	<b>2,4</b>	<b>0,1</b>	€	<b>5,3</b>	<b>8,6</b>	<b>24 782</b>	
<b>Profil lettres, langues, arts</b>	<b>21,0</b>	<b>27,3</b>	<b>23,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	<b>12,3</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	–	<b>3,2</b>	<b>7,1</b>	<b>166 854</b>	
Littérature et société	14,3	29,7	26,8	1,1	0,4	13,9	2,1	0,1	0,1	3,6	7,9	77 534	
LV3	27,2	29,8	18,2	1,4	0,5	12,1	1,7	0,1	0,3	2,6	6,1	34 308	
Arts (1)	19,7	22,4	24,1	2,1	0,5	12,0	1,9	6,3	0,1	3,5	7,3	43 501	
Latin/grec (avec ou sans LV3)	52,1	21,8	15,7	1,0	0,4	3,5	0,9	0,1	€	0,8	3,7	11 511	
<b>Profil scientifique ou technologique</b>	<b>44,7</b>	<b>17,8</b>	<b>3,6</b>	<b>8,2</b>	<b>2,1</b>	<b>8,8</b>	<b>5,3</b>	<b>0,1</b>	€	<b>3,1</b>	<b>6,4</b>	<b>313 029</b>	
Méthodes et pratiques scientifiques	51,8	20,9	3,8	3,5	1,4	8,4	2,2	0,1	€	2,1	5,8	165 823	
Sciences de l'ingénieur	46,4	12,1	1,9	19,4	0,9	8,0	0,8	0,1	€	3,8	6,8	37 976	
Sciences et laboratoire	46,5	19,0	4,0	3,5	4,5	9,6	3,2	€	€	2,9	6,7	44 745	
Santé et social	13,4	15,5	5,8	0,8	0,9	11,7	39,5	€	€	5,3	7,0	18 893	
Création et innovation technologiques	20,8	13,4	3,1	30,5	0,7	13,5	1,1	0,1	€	7,4	9,2	17 849	
Biotechnologies	35,9	16,8	4,2	3,2	10,7	9,9	9,1	0,1	0,1	3,4	6,9	9 097	
Sciences de l'ingénieur + créa. innov. techno.	38,9	5,6	1,3	38,3	0,7	4,0	0,5	0,1	€	4,7	5,9	12 745	
Santé et social + biotechnologies	7,6	6,7	2,5	0,6	2,6	6,0	60,4	0,1	€	6,0	7,4	4 101	
Sciences et laboratoire + biotechnologies	36,1	6,3	2,3	2,7	35,1	4,0	5,0	0,1	–	2,8	5,7	1 710	
Autres profils scientifiques/technologiques	67,8	4,4	6,7	12,2	2,2	1,1	1,1	–	–	–	4,4	90	
<b>Profil EPS de détermination</b>	<b>40,1</b>	<b>24,9</b>	<b>3,7</b>	<b>6,6</b>	<b>0,8</b>	<b>12,2</b>	<b>2,9</b>	<b>0,1</b>	€	<b>3,4</b>	<b>5,3</b>	<b>3 445</b>	
<b>Total profils connus (%)</b>	<b>35,3</b>	<b>21,6</b>	<b>10,3</b>	<b>5,7</b>	<b>1,5</b>	<b>11,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>3,3</b>	<b>6,7</b>	<b>100,0</b>	
Effectifs profils connus	179 552	109 628	52 158	28 735	7 528	56 045	20 450	3 065	286	16 531	34 126	508 110	
<b>Profils inconnus (%)</b>	<b>20,5</b>	<b>14,2</b>	<b>8,8</b>	<b>4,6</b>	<b>1,3</b>	<b>9,6</b>	<b>3,2</b>	<b>0,5</b>	<b>16,0</b>	<b>9,4</b>	<b>12,0</b>	<b>16 597</b>	
<b>Total, y compris profils inconnus (%)</b>	<b>34,9</b>	<b>21,3</b>	<b>10,2</b>	<b>5,6</b>	<b>1,5</b>	<b>11,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>3,4</b>	<b>6,9</b>	<b>100,0</b>	
Effectifs, y compris profils inconnus	182 949	111 981	53 616	29 504	7 740	57 644	20 987	3 148	2 940	18 084	36 114	524 707	

► **Champ : France métropolitaine + DOM, public + privé, MENESR.**

1. Y compris création et culture design.

**Lecture :** parmi les élèves qui ont choisi des enseignements d'exploration scientifiques ou technologiques en seconde GT, 44,7 % se sont orientés vers une première scientifique à la rentrée suivante.

## 2 Flux d'élèves selon le sexe et les profils d'enseignement d'exploration en seconde générale et technologique, en %.

Profils d'enseignement d'exploration en 2 <sup>de</sup> GT à la rentrée 2014	Situation à la rentrée 2015 (%)										Orient. vers pro	Redoub. 2 <sup>de</sup> GT	Ensemble
	Entrants en 1 <sup>re</sup> générale			Entrants en 1 <sup>re</sup> technologique									
	S	ES	L	STI2D	STL	STMG	ST2S	STD2A	Autres techno				
<b>Garçons</b>													
Profil économie-gestion (SES + PFEG)	15,9	29,2	3,0	3,9	0,5	31,2	0,6	0,1	€	5,9	9,7	12 552	
Profil lettres, langues, arts	26,8	26,1	13,9	3,7	0,4	13,8	0,6	1,2	–	4,0	9,3	52 006	
Profil scientifique ou technologique	46,2	14,9	1,6	14,2	1,7	9,0	1,1	€	€	3,7	7,5	169 204	
Profil EPS de détermination	40,8	23,1	2,4	8,9	0,7	12,3	2,0	0,1	€	3,8	5,8	2 350	
<b>Total profils connus (%)</b>	<b>40,3</b>	<b>18,2</b>	<b>4,4</b>	<b>11,3</b>	<b>1,4</b>	<b>11,3</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	€	<b>3,8</b>	<b>8,0</b>	<b>100,0</b>	
<b>Total, y compris profils inconnus (%)</b>	<b>39,7</b>	<b>18,0</b>	<b>4,4</b>	<b>11,2</b>	<b>1,4</b>	<b>11,3</b>	<b>1,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>4,1</b>	<b>8,2</b>	<b>100,0</b>	
Effectifs, y compris profils inconnus	96 929	44 033	10 725	27 428	3 304	27 535	2 342	717	1 280	9 933	19 964	244 190	
<b>Filles</b>													
Profil économie-gestion (SES + PFEG)	11,5	31,7	9,2	0,3	0,6	30,1	4,3	€	€	4,7	7,5	12 230	
Profil lettres, langues, arts	18,3	27,8	27,9	0,3	0,4	11,6	2,5	2,0	–	2,8	6,1	114 848	
Profil scientifique ou technologique	42,8	21,2	5,9	1,1	2,6	8,5	10,2	0,1	€	2,5	5,1	143 825	
Profil EPS de détermination	38,7	28,7	6,5	1,6	1,0	11,9	4,8	–	–	2,6	4,3	1 095	
<b>Total profils connus (%)</b>	<b>31,0</b>	<b>24,5</b>	<b>15,4</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	<b>10,8</b>	<b>6,7</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>	<b>2,7</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>	
<b>Total, y compris profils inconnus (%)</b>	<b>30,7</b>	<b>24,2</b>	<b>15,3</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	<b>10,7</b>	<b>6,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>2,9</b>	<b>5,8</b>	<b>100,0</b>	
Effectifs, y compris profils inconnus	86 020	67 948	42 891	2 076	4 436	30 109	18 645	2 431	1 660	8 151	16 150	280 517	

► **Champ : Champ : France métropolitaine + DOM, public + privé, MENESR.**

**Lecture :** parmi les garçons ayant choisi un profil d'enseignements d'exploration « économie-gestion » en seconde GT en 2014, 29,2 % se sont orientés vers une première ES à la rentrée suivante.

**A** LA RENTRÉE 2015, 498 400 élèves sont scolarisés en première générale et technologique en France métropolitaine et dans les DOM : 73,2 % en première générale (S, ES, L) et 26,8 % en première technologique (1).

Dans toutes les séries générales et technologiques, des enseignements facultatifs sont proposés. Par ailleurs, le choix d'un enseignement obligatoire est imposé pour les séries S et L uniquement (2).

En première scientifique (S), la majorité des élèves choisit « Sciences de la vie et de la Terre » comme enseignement obligatoire (88,3 %), loin devant « Sciences de l'ingénieur » (11,7 %).

En première littéraire (L), le choix des élèves porte essentiellement sur l'approfondissement de la première ou de la deuxième langue vivante (54,0 %), et dans une moindre mesure sur un enseignement artistique (36,0 %) ou sur les mathématiques (14,4 % contre 8,5 % en 2010).

Les élèves de première générale sont autorisés à suivre une ou deux options facultatives (arts, langues vivantes ou anciennes, EPS). La part des élèves concernés varie beaucoup d'une série à l'autre (près d'un lycéen sur trois en série L et un sur quatre en série S et ES) et selon le secteur d'enseignement (près d'un lycéen sur quatre dans le public et un sur trois dans le privé) (3).

En première technologique, la poursuite d'une option facultative concerne moins de 8 % des élèves.

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements du second degré relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

### CLASSES DE PREMIÈRE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- S : première générale scientifique ;
- ES : première générale économique et sociale ;
- L : première générale littéraire ;
- ST12D : première technologique, Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ;
- STL : première technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- STMG : première technologique, Sciences et technologies du management et de la gestion ;
- ST2S : première technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STD2A : première technologique, Sciences et technologies du design et des arts appliqués ;
- TMD : première technologique, Techniques de la musique et de la danse ;
- Hôtel : première technologique, Hôtellerie.

**LES PREMIÈRES D'ADAPTATION** - Elles préparent au baccalauréat technologique ou au brevet de technicien (BT) les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

**OPTIONS OU ENSEIGNEMENTS AU CHOIX** - Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires ou des enseignements facultatifs.

**LVR** - Langue vivante renforcée (ou langue de complément).

**SI** - Sciences de l'ingénieur.

**ÉCO. AGRO.** - Ecologie, agronomie et territoire.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».

## 1 Répartition des élèves de première par série à la rentrée 2015

	Premières générales			Premières technologiques								Total (2)
	S	ES	L	STI2D (1)	STL	STMG	ST2S	STD2A	TMD	Hôtellerie	Adaptation, BT	
Public (2)	145 649	89 497	46 150	28 577	7 270	53 219	15 950	2 348	276	2 208	266	391 410
Privé (2)	45 288	27 908	10 503	3 738	1 317	9 857	6 890	989	11	409	45	106 955
<b>Ensemble (2)</b>	<b>190 937</b>	<b>117 405</b>	<b>56 653</b>	<b>32 315</b>	<b>8 587</b>	<b>63 076</b>	<b>22 840</b>	<b>3 337</b>	<b>287</b>	<b>2 617</b>	<b>311</b>	<b>498 365</b>
Répartition (%)	38,3	23,6	11,4	6,5	1,7	12,7	4,6	0,7	0,1	0,5	0,1	100,0
Part des filles (%)	46,6	60,1	79,5	7,0	57,0	51,6	88,3	76,5	62,0	55,2	71,4	53,9

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Y compris 12 élèves de première STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant).

2. Effectifs hors ULIS.

## 2 Les enseignements au choix suivis à la rentrée 2015 par les élèves de première selon la série

1 <sup>res</sup>	Enseignements obligatoires au choix ou enseignements facultatifs							Enseignements facultatifs		Effectifs de première (2)	
	Latin	Grec ancien	LV3	LVR	Maths	Sc. Vie & Terre	SI	Éco. agro.	Arts		EPS (1)
<b>Générales</b>											
S	15 067	3 217	12 434			168 652	22 281	4	13 477	8 495	190 937
ES	4 153	943	10 478						9 331	4 619	117 405
L	3 499	1 204	7 906	30 534	8 133				20 413	757	56 653
<b>Technologiques</b>											
STI2D									869	1 401	32 315
STL									206	236	8 587
STMG									2 739	2 115	63 076
ST2S									851	597	22 840
STD2A									505	20	3 337

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Option facultative ou enseignement de complément.

2. Effectifs hors ULIS.

## 3 Les enseignements facultatifs en première selon la série à la rentrée 2015

Série	Au moins un enseignement facultatif					Effectifs de première (2)
	Public	Privé	Total	%	dont deux	
S	34 287	15 713	50 000	26,2	2 682	190 937
ES	20 135	8 227	28 362	24,2	1 182	117 405
L	13 760	3 982	17 742	31,3	1 073	56 653
<b>Séries générales</b>	<b>68 182</b>	<b>27 922</b>	<b>96 104</b>		<b>4 937</b>	<b>364 995</b>
%	24,2	33,4		26,3	1,4	
STI2D	1 888	342	2 230	6,9	46	32 315
STL	370	75	445	5,2	4	8 587
STMG	4 306	700	5 006	7,9	66	63 076
ST2S	982	377	1 359	6,0	63	22 840
STD2A	201	278	479	14,4	48	3 337
<b>Séries technologiques (1)</b>	<b>7 747</b>	<b>1 772</b>	<b>9 519</b>		<b>227</b>	<b>130 155</b>
%	7,2	7,8		7,3	0,2	
<b>Ensemble (2)</b>	<b>75 929</b>	<b>29 694</b>	<b>105 623</b>		<b>5 164</b>	<b>495 150</b>
%	19,5	27,9		21,3	1,0	

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Hors premières TMD, hôtellerie, adaptation, BT.

2. Effectifs hors ULIS.

**Lecture :** 26,3 % des élèves de première générales suivent une ou deux options facultatives (24,2 % dans le secteur public). Ils sont seulement 1,4 % à en suivre deux.

## DÉFINITIONS

**A** LA RENTRÉE 2015, 486 100 élèves sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique dont 72,5 % en terminale générale (1). Selon les séries, les programmes d'enseignement prévoient en plus du tronc commun imposé, des options au choix : dans les séries générales, les élèves doivent choisir un enseignement de spécialité ; par ailleurs, des enseignements facultatifs sont proposés dans toutes les séries (2).

En série S (scientifique), les élèves en dominante SVT (Sciences de la vie et de la Terre) se voient imposer un enseignement de spécialité, lequel revêt un caractère facultatif pour les élèves en dominante SI (Sciences de l'ingénieur) (3). Neuf élèves sur dix optent pour la dominante SVT. Les choix d'enseignement de spécialité restent stables : 22,3 % des élèves choisissent les mathématiques ; l'approfondissement de SVT et la physique-chimie concernent respectivement 37,4 % et 22,5 % des élèves. L'informatique et sciences du numérique, nouveauté de la rentrée scolaire 2012, continue de progresser (7,3 % contre 6,9 % à la rentrée 2014).

En terminale ES, les deux enseignements de spécialité « approfondissement de l'économie » et « sciences sociales » sont retenus respectivement par un élève sur sept et un élève sur trois. Les mathématiques concernent un élève sur deux.

En terminale L, la hiérarchie des choix d'enseignement de spécialité observée aux rentrées précédentes se maintient : langues vivantes pour un élève sur deux, « Arts » pour un élève sur cinq, langues anciennes pour une minorité. Les spécialités « mathématiques » et « droit et grands enjeux du monde contemporain » attirent respectivement 9,6 % et 14,7 % des élèves.

Les élèves de terminale générale sont par ailleurs autorisés à poursuivre une ou deux options facultatives. Un élève sur quatre fait ce choix (4). Comme en première, la part des élèves concernés varie selon le secteur de scolarisation et selon la série : près d'un sur quatre en S, un sur cinq en ES et près d'un sur trois en série L.

En terminale technologique, la part des élèves concernés par un enseignement facultatif est nettement plus faible, variant de 5,5 % en ST2S à 14,6 % en STD2A. Cela tient pour partie à l'offre plus réduite dans les séries technologiques, où les langues anciennes et la troisième langue vivante ne sont pas proposées.

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements du second degré relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**CLASSES DE TERMINALE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**

- S : terminale scientifique ;
- ES : terminale économique et sociale ;
- L : terminale littéraire ;
- ST12D : terminale technologique, Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ;
- STL : terminale technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- STMG : terminale technologique, Sciences et technologies du management et de la gestion ;
- ST2S : terminale technologique, Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STD2A : terminale technologique, Sciences et technologies du design et des arts appliqués ;
- TMD : terminale technologique, Techniques de la musique et de la danse ;
- Hôtellerie : terminale technologique.

**OPTIONS OU ENSEIGNEMENTS AU CHOIX** - Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires (dans lesquels sont inclus les enseignements de spécialité) ou des enseignements facultatifs.

**LV RENF.** - Langue vivante renforcée (ou langue de complément).

**ARTS - ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE ET FACULTATIF** - Musique, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre-expression dramatique, histoire des arts, danse, arts du cirque.

**ÉCO. AGRO. TERRITOIRES** - Écologie agronomie et territoires.

**EPS** - Éducation physique et sportive.

**INFORMATIQUE** - Informatique et sciences du numérique.

**DRIT & GRANDS ENJEUX DU MONDE** - Droit et grands enjeux du monde contemporain.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

RERS 4.10 : « Le second cycle général et technologique par série ».

## 1 Répartition des élèves de terminale par série à la rentrée 2015

	Terminales générales			Terminales technologiques								Total (1)
	S	ES	L	STI2D	STL	STMG	ST2S	STD2A	TMD	Hôtellerie	BT	
Public	143 367	84 963	45 399	27 548	6 893	55 456	15 355	2 089	277	2 152	254	383 753
Privé	42 073	26 783	9 967	3 429	1 195	10 651	6 884	890	10	390	47	102 319
<b>Ensemble</b>	<b>185 440</b>	<b>111 746</b>	<b>55 366</b>	<b>30 977</b>	<b>8 088</b>	<b>66 107</b>	<b>22 239</b>	<b>2 979</b>	<b>287</b>	<b>2 542</b>	<b>301</b>	<b>486 072</b>
Répartition (%)	38,2	23,0	11,4	6,4	1,7	13,6	4,6	0,6	0,1	0,5	0,1	100,0
Part des filles (%)	46,7	60,1	79,5	6,6	57,2	52,3	89,1	74,5	59,6	49,4	70,1	54,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Effectifs hors ULIS.

## 2 Options suivies à la rentrée 2015 par les élèves de terminale selon la série

Terminales	Enseignements obligatoires au choix (y compris spécialité) ou facultatifs							Maths
	Latin	Grec ancien	LV3	LV renf.	Droit & grds enjeux du monde	Sc. Sociales & politiques	Économie prof.	
S	14 194	3 110	10 446					46 445
ES	3 838	837	8 393				38 219	57 085
L	3 228	1 003	12 644	26 728	8 147			5 293

(suite) Terminales	Physique - chimie	Sc. de la vie et Terre (1)		Sc. de l'ingénieur.	Informatique	Arts	EPS (2)	Effectifs des terminales (3)
		dominante	spécialité					
S	44 657	165 959	69 477	19 481	19 078	14 550	8 373	185 440
ES							4 156	111 746
L						18 959	723	55 366
STI2D						750	1 246	30 977
STL						224	284	8 088
STMG						2 294	2 069	66 107
ST2S						8	-	22 239
STD2A						429	43	2 979

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Cet enseignement peut être suivi comme dominante et/ou comme spécialité. Certains élèves sont donc comptés deux fois pour cette matière.

2. Option facultative ou enseignement de complément.

3. Effectifs hors ULIS.

## 3 L'enseignement de spécialité en terminale générale à la rentrée 2015, en %.

Séries	Enseignement de spécialité	Public	Privé	Total	Part des filles (en %)
S	SVT - Maths (1)	20,9	26,9	22,3	42,1
	SVT - Physique-chimie	21,5	25,8	22,5	47,1
	SVT - Sc. de la vie et Terre	37,7	36,4	37,4	62,4
	SVT - Informatique	7,7	5,9	7,3	27,6
	Sc. de l'ingénieur (2)	12,1	5,1	10,5	13,2
	<b>Total terminale S</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>46,7</b>
ES	Sc. sociales et politiques	35,6	29,5	34,2	59,8
	Économie approfondie	15,5	12,3	14,7	54,9
	Mathématiques	48,9	58,2	51,1	61,8
	<b>Total terminale ES</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60,1</b>
L	LV renforcée	47,2	53,1	48,3	78,9
	LV3	5,8	3,2	5,3	84,5
	Langues anciennes	0,8	3,1	1,2	82,4
	Arts	22,8	12,4	20,9	77,5
	Droit & grands enjeux du monde	14,5	15,9	14,7	78,9
	Mathématiques	9,0	12,3	9,6	85,0
	<b>Total terminale L</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>79,4</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Dominante « Sciences de la vie et de la Terre », enseignement de spécialité « Mathématiques ».

2. La dominante « Sciences de l'ingénieur » est assimilée à un enseignement de spécialité.

## 4 Les options facultatives en terminale selon la série à la rentrée 2015

Séries	Au moins une option facultative					Effectifs des terminales (2)
	Public	Privé	Total	%	dont deux	
S	34 729	9 940	44 669	24,1	2 521	185 440
ES	15 717	5 906	21 623	19,3	679	111 746
L	12 603	2 975	15 578	28,1	1 553	55 366
<b>Séries générales</b>	<b>63 049</b>	<b>18 821</b>	<b>81 870</b>		<b>4 753</b>	<b>352 552</b>
%	23,0	23,9		23,2	1,3	
STI2D	1 678	286	1 964	6,3	35	30 977
STL	392	112	504	6,2	5	8 088
STMG	3 735	632	4 367	6,6	66	66 107
ST2S	882	350	1 232	5,5	6	22 239
STD2A	218	217	435	14,6	38	2 979
<b>Séries techno.</b>	<b>6 905</b>	<b>1 597</b>	<b>8 502</b>		<b>150</b>	<b>130 390</b>
%	6,4	6,9		6,5	<1	
<b>Ensemble (1)</b>	<b>69 954</b>	<b>20 418</b>	<b>90 372</b>		<b>4 903 (1)</b>	<b>482 942</b>
%	18,2	20,0		18,7	1,0	

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Hors terminales TMD, hôtellerie, BT.

2. Effectifs hors ULIS.

**Lecture :** 18,7 % des élèves de terminale suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 1,0 % à en suivre deux.

## DÉFINITIONS

**L**A QUASI TOTALITÉ DES ÉLÈVES du second degré apprend une première langue vivante, conformément aux programmes d'enseignement (1). L'infime minorité qui ne bénéficie pas de cet enseignement relève vraisemblablement d'adaptations des programmes liées à des scolarités particulières.

L'anglais est étudié par 5 291 000 élèves, soit 95,9 % de ceux qui étudient une première langue vivante. Il est un peu plus choisi dans les établissements privés (96,3 %) que dans les établissements publics (95,8 %). L'allemand est choisi par 6,3 % des élèves ; les autres premières langues concernent trois élèves sur cent. Le « bilanguisme » dès la sixième (voir « Définitions ») reste stable avec 15,9 % des élèves de cette classe qui apprennent deux langues en 2015. Ils étaient 14,9 % en 2012, 5,4 % en 2004.

La part des élèves qui suivent un enseignement de deuxième langue vivante est de 88,1 % (2). Si la quasi-totalité des élèves de premier cycle et de second cycle général et technologique apprend une seconde langue, seul un élève sur trois en apprend une dans le second cycle professionnel. L'espagnol continue d'augmenter (73,5 % contre 72 % en 2011 et 71 % les années précédentes). Il est plus souvent appris dans le secteur privé (74,4 %) que dans le secteur public (73,2 %). L'allemand, comme deuxième langue, reste stable (14,6 % en 2015). Il est davantage enseigné au lycée général et technologique (17,6 %) qu'au collège (12,7 % en quatrième-troisième).

7,0 % des élèves du lycée général et technologique étudient une troisième langue vivante. Près de quatre sur dix apprennent l'italien, un sur six l'espagnol. Viennent ensuite, par ordre décroissant, le chinois (16,2 %), le russe (5,9 %), le portugais (4,2 %), puis l'allemand (2,2 %), chacune de ces langues concernant tout au plus quelques dizaines de milliers d'élèves. Le choix de la troisième langue peut également porter sur une langue régionale, comme c'est le cas pour 4,1 % des lycéens qui étudient trois langues.

Au total, 98,9 % des élèves du second degré apprennent l'anglais, 47,7 % l'espagnol, 15,2 % l'allemand, l'italien venant ensuite loin derrière avec 4,3 % des élèves (3).

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements du second degré relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**ÉTUDE DES LANGUES VIVANTES** - L'étude d'une première langue est obligatoire pour tous dès l'entrée dans l'enseignement du second degré. Le « bilanguisme » est l'apprentissage à part égale de deux premières langues dès la sixième. Ce démarrage d'une deuxième langue vivante, dès l'entrée au collège, est une anticipation de ce qui relève actuellement de la classe de quatrième et est à mettre en relation avec le développement de l'apprentissage des langues dans le premier degré.

La deuxième langue vivante est un enseignement obligatoire en classe de quatrième et en troisième. En seconde générale et technologique, elle est devenue obligatoire à la rentrée 2010. En première et en terminale générales, elle est obligatoire dans toutes les séries depuis 2011. Dans les autres classes du second cycle général et technologique, elle continue à faire partie des enseignements optionnels (obligatoires ou facultatifs) et elle deviendra obligatoire à la rentrée 2017.

La troisième langue est un enseignement optionnel offert aux élèves des classes de seconde, et de première et terminale générales.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## 1 Effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante étudiée à la rentrée 2015

	Effectif total de la classe	Élèves étudiant une LV1		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (1)
		Effectifs	%					
Sixième (2)	804 567	803 805	99,9	98 289	792 301	30 175	6 086	6 470
Cinquième (2)	792 844	792 507	100,0	99 432	781 611	68 578	7 322	6 701
Quatrième	792 660	792 316	100,0	41 325	739 803	8 396	926	1 866
Troisième	809 187	808 728	99,9	41 881	756 129	8 232	832	1 654
DIMA, dispositifs relais	1 091	571	52,3	17	523	31	-	-
ULIS en 1 <sup>er</sup> cycle	29 417	23 777	80,8	696	22 772	259	49	55
Segpa	88 782	88 650	99,9	2 600	85 412	603	3	32
<b>Total 1<sup>er</sup> cycle (y compris Segpa)</b>	<b>3 318 548</b>	<b>3 310 354</b>	<b>99,8</b>	<b>284 240</b>	<b>3 178 551</b>	<b>116 274</b>	<b>15 218</b>	<b>16 778</b>
Seconde	566 210	565 749	99,9	19 385	540 320	4 320	665	1 059
Première	498 365	498 124	100,0	16 246	475 673	4 693	609	903
Terminale	486 072	485 882	100,0	15 156	461 528	7 451	628	1 119
ULIS en 2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	230	173	75,2	3	169	-	1	-
<b>Total 2<sup>nd</sup> cycle général et technologique</b>	<b>1 550 877</b>	<b>1 549 928</b>	<b>99,9</b>	<b>50 790</b>	<b>1 477 690</b>	<b>16 644</b>	<b>1 903</b>	<b>3 081</b>
<b>Total 2<sup>nd</sup> cycle professionnel</b>	<b>666 993</b>	<b>656 674</b>	<b>98,5</b>	<b>10 527</b>	<b>634 852</b>	<b>10 253</b>	<b>429</b>	<b>613</b>
<b>Ensemble</b>	<b>5 536 418</b>	<b>5 516 956</b>	<b>99,6</b>	<b>345 557</b>	<b>5 291 093</b>	<b>142 991</b>	<b>17 550</b>	<b>20 472</b>
% (2)				6,3	95,9	2,6	0,3	0,4
Public	4 366 500	4 353 192	99,7	284 265	4 170 150	106 698	15 772	15 934
Privé	1 169 918	1 163 764	99,5	61 292	1 120 943	36 293	1 778	4 538

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Y compris langues apprises par correspondance.

2. La somme des effectifs par langue est supérieure à l'effectif total car une partie des élèves étudient deux premières langues vivantes.

En sixième, le « bilanguisme » concerne 129 518 élèves de sixième (15,9 % des effectifs de sixième).

En cinquième, 171 189 élèves (21,4 % des effectifs) sont concernés par le bilanguisme ou ont commencé à titre expérimental une deuxième langue vivante.

**Lecture :** en 2015, 99,6 % des élèves du second degré apprennent une première langue vivante. Parmi eux, 6,3 % apprennent l'allemand.

## 2 Effectifs d'élèves du second degré selon la deuxième langue vivante étudiée à la rentrée 2015

	Effectif total de la classe	Élèves étudiant une LV2		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (1)	dont langues régionales
		Effectifs	%						
Quatrième	792 660	792 693	100,0	101 680	51 932	586 884	42 817	9 380	118
Troisième	809 187	808 324	99,9	101 996	52 178	600 332	43 642	10 176	199
ULIS 4 <sup>e</sup> +3 <sup>e</sup>	13 634	6 443	60,6	294	192	5 471	395	91	49
<b>Total 4<sup>e</sup>+3<sup>e</sup></b>	<b>1 615 481</b>	<b>1 607 460</b>	<b>99,5</b>	<b>203 970</b>	<b>104 302</b>	<b>1 192 687</b>	<b>86 854</b>	<b>19 647</b>	<b>366</b>
Seconde	566 210	565 078	99,8	96 583	25 192	407 333	28 107	7 863	246
Première	498 365	497 159	99,8	88 950	22 241	353 452	24 811	7 705	302
Terminale	486 072	478 623	98,5	85 009	24 049	338 117	24 231	7 217	302
ULIS en 2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	230	148	64,3	12	3	123	4	6	-
<b>Total 2<sup>nd</sup> cycle général et technologique</b>	<b>1 550 877</b>	<b>1 541 008</b>	<b>99,4</b>	<b>270 554</b>	<b>71 485</b>	<b>1 099 025</b>	<b>77 153</b>	<b>22 791</b>	<b>850</b>
<b>Total 2<sup>nd</sup> cycle professionnel</b>	<b>666 993</b>	<b>230 230</b>	<b>34,5</b>	<b>18 979</b>	<b>6 957</b>	<b>190 382</b>	<b>11 288</b>	<b>2 624</b>	<b>121</b>
<b>Ensemble</b>	<b>3 833 351</b>	<b>3 378 698</b>	<b>88,1</b>	<b>493 503</b>	<b>182 744</b>	<b>2 482 094</b>	<b>175 295</b>	<b>45 062</b>	<b>1 337</b>
%				14,6	5,4	73,5	5,2	1,3	
Public	3 019 305	2 656 996	88,0	378 246	150 489	1 945 016	149 832	33 413	944
Privé	814 046	721 702	88,7	115 257	32 255	537 078	25 463	11 649	393

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Y compris langues régionales et langues apprises par correspondance.

**Lecture :** en 2015, 88,1 % des élèves du second degré apprennent une deuxième langue vivante. Parmi eux, 14,6 % apprennent l'allemand.

## 3 Synthèse des langues vivantes étudiées dans le second degré (1) à la rentrée 2015,

toutes modalités confondues.

	Effectif total	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Russe	Portugais	Chinois	Arabe	Hébreu	Japonais	Langues régio.	Autres (2)
Premier cycle hors Segpa	3 229 762	485 620	3 197 448	1 308 358	102 069	3 035	7 770	12 278	4 656	2 842	207	33 828	5 022
Segpa	88 786	2 600	85 412	603	3	-	32	-	-	-	-	-	116
Second cycle GT	1 550 877	323 785	1 549 407	1 131 730	122 418	9 332	8 120	23 845	6 412	3 710	3 414	7 534	12 179
Second cycle pro	666 993	29 506	641 809	200 635	11 717	63	984	92	143	62	-	1 034	1 772
<b>Total</b>	<b>5 536 418</b>	<b>841 511</b>	<b>5 474 076</b>	<b>2 641 326</b>	<b>236 207</b>	<b>12 430</b>	<b>16 906</b>	<b>36 215</b>	<b>11 211</b>	<b>6 614</b>	<b>3 621</b>	<b>42 512</b>	<b>18 973</b>
%		15,2	98,9	47,7	4,3	0,2	0,3	0,7	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3
Public	4 366 500	664 136	4 320 782	2 063 233	198 786	11 141	16 217	24 276	10 109	370	2 672	34 310	14 936
Privé	1 169 918	177 375	1 153 294	578 093	37 421	1 289	689	11 939	1 102	6 244	949	8 202	4 037

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

1. Il s'agit du cumul des première, deuxième et troisième langues vivantes étudiées, ainsi que de toute autre modalité mise en place dans les académies.

Certaines académies peuvent ponctuellement développer l'apprentissage de langues « surnuméraires », notamment les langues régionales au collège.

2. Y compris langues apprises par correspondance.

**Lecture :** en 2015, 841 511 élèves, soit 15,2 % des élèves du second degré, apprennent l'allemand au titre de la première, de la deuxième ou de la troisième langue.

**L**ES SECTIONS EUROPÉENNES ou internationales scolarisent 413 000 élèves à la rentrée 2015, soit 7,6 % des élèves du second degré (hors Segpa et ULIS) de France métropolitaine et des DOM (1). Au collège, elles concernent peu les élèves de sixième et de cinquième (moins de 1 %) et démarrent en classes de quatrième et de troisième (10,8 % des élèves) pour se prolonger au lycée général et technologique (13,8 % en seconde GT). Dans l'enseignement technologique ou professionnel, les sections linguistiques sont marginales. Pour l'ensemble du second degré, les filles sont surreprésentées dans ces classes (59,9 %)

Les sections européennes sont beaucoup plus répandues que les sections internationales (respectivement 95 % et 5 % des sections linguistiques), principalement en raison des critères d'ouverture plus simples à mettre en œuvre pour les premières (2). Elles se différencient également par les langues qui y sont enseignées, une plus grande diversité s'observant dans les sections internationales. Dans ces dernières, les sections de langues orientales et de langues d'Europe du Nord (danois, suédois, norvégien, etc.) sont plus fréquentes, de même que les sections d'espagnol, d'italien et de portugais.

Dans les établissements privés, qui n'ont quasiment que des sections européennes, l'anglais est surreprésenté (84,2 % contre 67,1 % dans le public).

Le développement des sections européennes dans les académies reflète la mise en œuvre des politiques locales. À Mayotte, 1 % des élèves du second degré sont accueillis dans ces structures. Cette part est inférieure à 4 % en Corse, elle est supérieure à 7 % à Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Orléans-Tours, Paris, Rennes, La Réunion, Rouen, Strasbourg et Versailles (3). Même si l'anglais domine, la diversité des langues est également facteur de différenciation. À Strasbourg et à Nancy-Metz, près de quatre élèves sur dix sont inscrits en sections d'allemand. Ces dernières sont plus répandues dans les académies de l'Est, celles d'espagnol dans les académies du Sud-Ouest (Bordeaux et Toulouse), du Sud (Montpellier) ainsi que dans les DOM sauf à Mayotte. L'italien est important en Corse et à Nice. Les sections de langues orientales sont avant tout développées dans l'académie de Paris où leurs effectifs sont proches de ceux des sections d'espagnol.

À la rentrée 2015, les sections européennes scolarisent 11 000 élèves de plus qu'en 2014, soit une progression de 2,9 %. Les sections internationales, avec un gain de 900 élèves, ont augmenté de 4,3 %.

## DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA, hors Segpa, DIMA, ULIS, dispositifs relais).

**SECTIONS LINGUISTIQUES** - Les sections linguistiques regroupent les sections européennes et internationales.

**SECTIONS EUROPÉENNES** - Créées en 1992, les sections européennes proposent l'enseignement, dans la langue de la section, de disciplines non linguistiques fondamentales. La scolarité y est sanctionnée par une mention sur le diplôme du baccalauréat (mention « section européenne » ou « section de langue orientale »). La scolarité débute en quatrième, exceptionnellement en sixième, avec pendant deux ans un renforcement horaire de la langue, suivi du passage à l'enseignement partiel d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) dans la langue de la section. Les décisions d'ouverture de ces sections ont été confiées aux recteurs et, dans les établissements, ces sections font partie intégrante du projet d'établissement. La notion de section européenne est ici étendue aux sections binationales qui comprennent les sections abibac/franco-allemandes, bachibac/franco-espagnoles et esabac/franco-italiennes.

**SECTIONS INTERNATIONALES** - Les sections internationales ont été conçues notamment pour accueillir des élèves étrangers (ils doivent réglementairement représenter entre 25 % et 50 % des effectifs de ces sections) et faciliter leur insertion dans le système scolaire français. L'enseignement commence à l'école élémentaire. Dans le second degré, l'enseignement de l'histoire-géographie se fait pour partie dans la langue de la section et sur la base d'un programme établi en commun avec les autorités du pays intéressé. S'y ajoute un programme de lettres étrangères dans la langue concernée. Le diplôme national du brevet ainsi que le baccalauréat peuvent porter la mention « option internationale ».

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 15.45.

## 1 Élèves du second degré en section européenne ou internationale à la rentrée 2015

	Public		Privé		Public + Privé			Part des filles (%)	
	Total	En section	Total	En section	Total	En section	% en section	Total	En section
6 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup>	1 247 884	8 339	349 527	2 584	1 597 411	10 923	0,7	49,1	54,3
4 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup>	1 255 680	135 598	346 167	37 350	1 601 847	172 948	10,8	49,5	59,2
<b>Total 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> (hors Segpa et ULIS)</b>	<b>2 503 564</b>	<b>143 937</b>	<b>695 694</b>	<b>39 934</b>	<b>3 199 258</b>	<b>183 871</b>	<b>5,7</b>	<b>49,3</b>	<b>58,9</b>
2 <sup>de</sup> générale et technologique	448 215	60 432	117 995	17 828	566 210	78 260	13,8	53,3	61,8
1 <sup>re</sup> et terminale générale	555 025	97 575	162 522	26 352	717 547	123 927	17,3	56,1	62,0
1 <sup>re</sup> et terminale technologique	220 138	4 913	46 752	1 565	266 890	6 478	2,4	48,4	53,4
<b>Total 2<sup>nd</sup> cycle GT (hors ULIS)</b>	<b>1 223 378</b>	<b>162 920</b>	<b>327 269</b>	<b>45 745</b>	<b>1 550 647</b>	<b>208 665</b>	<b>13,5</b>	<b>53,8</b>	<b>61,7</b>
<b>Total 2<sup>nd</sup> cycle professionnel (hors ULIS)</b>	<b>524 907</b>	<b>16 907</b>	<b>138 420</b>	<b>3 603</b>	<b>663 327</b>	<b>20 510</b>	<b>3,1</b>	<b>43,1</b>	<b>51,4</b>
<b>Ensemble (hors Segpa et ULIS)</b>	<b>4 251 849</b>	<b>323 764</b>	<b>1 161 383</b>	<b>89 282</b>	<b>5 413 232</b>	<b>413 046</b>	<b>7,6</b>	<b>49,8</b>	<b>59,9</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

**Lecture** : 413 046 élèves sont inscrits dans une section européenne ou internationale, soit 7,6 % des élèves du second degré.

Les filles représentent 59,9 % des effectifs de ces sections, alors qu'elles constituent 49,8 % des effectifs totaux du second degré hors Segpa et ULIS.

## 2 Répartition des élèves en section linguistique selon la langue de la section à la rentrée 2015

	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Portugais	Russe et langues o.	Autres	Ensemble
Public	217 097	39 341	47 757	13 333	1 511	4 062	663	323 764
Privé	75 165	5 863	7 250	667	–	337	–	89 282
<b>Total</b>	<b>292 262</b>	<b>45 204</b>	<b>55 007</b>	<b>14 000</b>	<b>1 511</b>	<b>4 399</b>	<b>663</b>	<b>413 046</b>
%	70,8	10,9	13,3	3,4	0,4	1,1	0,2	100,0
Sections européennes	279 270	43 622	52 586	12 669	727	2 235	78	391 187
Sections internationales	12 992	1 582	2 421	1 331	784	2 164	585	21 859
Part des filles (%)	59,6	56,3	64,6	61,6	59,8	53,6	55,1	59,9

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

**Lecture** : les sections d'espagnol accueillent 13,3 % des élèves scolarisés en section linguistique. 64,6 % des élèves des sections d'espagnol sont des filles.

## 3 Scolarisation en section européenne par académie à la rentrée 2015

	Effectifs de référence (1)	Sections européennes		Répartition selon la langue de la section (%)						
		Effectif	%	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Russe et langues o.	Autres (2)	Ensemble
Aix-Marseille	236 969	14 160	6,0	57,0	14,2	13,8	13,7	1,3	0,0	100,0
Amiens	162 886	8 092	5,0	79,0	15,5	5,1	0,1	0,0	0,3	100,0
Besançon	92 827	5 985	6,4	74,5	13,1	11,1	1,3	0,0	0,0	100,0
Bordeaux	253 734	19 979	7,9	69,1	6,2	23,0	1,0	0,5	0,1	100,0
Caen	116 301	11 738	10,1	84,9	6,1	8,6	0,4	0,0	0,0	100,0
Clermont-Ferrand	97 608	10 619	10,9	77,2	5,4	14,8	2,6	0,0	0,0	100,0
Corse	20 845	693	3,3	78,8	1,6	0,0	19,6	0,0	0,0	100,0
Créteil	372 376	16 711	4,5	75,7	12,7	9,2	1,9	0,1	0,3	100,0
Dijon	122 214	6 282	5,1	84,4	7,1	7,4	1,1	0,0	0,0	100,0
Grenoble	272 724	20 697	7,6	75,6	3,4	4,4	16,6	0,0	0,0	100,0
Lille	357 983	29 849	8,3	83,3	7,1	8,4	1,1	0,0	0,1	100,0
Limoges	50 338	3 168	6,3	91,8	3,3	5,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Lyon	262 075	21 851	8,3	67,9	15,9	9,8	6,4	0,0	0,0	100,0
Montpellier	215 967	22 982	10,6	67,7	5,0	25,7	1,0	0,6	0,1	100,0
Nancy-Metz	182 479	10 523	5,8	44,6	37,6	12,3	5,5	0,0	0,0	100,0
Nantes	304 857	21 674	7,1	81,9	6,8	10,3	0,9	0,0	0,0	100,0
Nice	161 480	11 317	7,0	56,0	5,4	18,2	20,4	0,0	0,0	100,0
Orléans-Tours	200 313	14 812	7,4	83,3	4,9	11,1	0,7	0,0	0,0	100,0
Paris	163 220	11 946	7,3	55,2	16,9	12,0	3,0	11,1	1,6	100,0
Poitiers	131 711	7 386	5,6	69,4	11,0	18,3	1,1	0,0	0,3	100,0
Reims	104 344	6 024	5,8	65,9	18,3	15,4	0,4	0,0	0,0	100,0
Rennes	266 944	22 829	8,6	82,7	3,7	12,8	0,3	0,4	0,0	100,0
Rouen	156 179	14 640	9,4	83,4	7,6	6,6	1,8	0,3	0,4	100,0
Strasbourg	146 072	13 229	9,1	58,8	39,0	1,7	0,2	0,1	0,2	100,0
Toulouse	223 872	11 280	5,0	60,6	5,9	32,2	1,0	0,3	0,0	100,0
Versailles	486 451	35 102	7,2	65,7	18,5	15,1	0,2	0,0	0,5	100,0
Guadeloupe	46 452	2 843	6,1	58,9	0,0	41,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Guyane	32 264	1 481	4,6	69,0	0,0	19,3	0,0	0,0	11,7	100,0
Martinique	35 889	2 528	7,0	56,2	0,0	43,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Mayotte	37 366	365	1,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
La Réunion	98 492	10 402	10,6	57,8	18,2	21,2	0,0	2,8	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>5 413 232</b>	<b>391 187</b>	<b>7,2</b>	<b>71,4</b>	<b>11,2</b>	<b>13,4</b>	<b>3,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>

► Champ : Public + Privé, MENESR.

1. Total des élèves scolarisés dans les classes de 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> (hors Segpa et ULIS) et dans celles du lycée général, technologique et professionnel (hors ULIS).

2. Y compris portugais.

**Lecture** : 7,2 % des élèves du second degré sont scolarisés dans une section européenne. Pour 11,2 % d'entre eux, il s'agit d'une section d'allemand.

**Note** : la répartition des effectifs scolarisés en section européenne par région académique est disponible dans le fichier .xls téléchargeable sur [www.education.gouv.fr/statistiques/ters](http://www.education.gouv.fr/statistiques/ters).

## DÉFINITIONS

**A**U COLLÈGE, l'option latin est offerte depuis la rentrée 1996 aux élèves à partir de la cinquième. En France métropolitaine et dans les DOM, 19,7 % des élèves de cinquième ont choisi cette option à la rentrée 2015, mais ils ne sont plus que 14,2 % de latinistes en classe de troisième (1). L'étude du latin, qui s'était stabilisée dans l'ensemble du premier cycle autour de 20,0 % au début des années 2000, baisse depuis 2006 et atteint 16,7 % en 2015, avec une perte d'intérêt pour son apprentissage tout au long des « années collège » (de la cinquième à la troisième) (2). L'apprentissage de cette langue ancienne reste plus fréquent dans les établissements privés (20,2 %) que dans ceux du secteur public (15,8 %).

L'option de grec ancien ne peut être étudiée qu'à partir de la classe de troisième. Elle reste toujours très faiblement suivie, par 1,4 % des élèves des établissements publics et privés (1).

Au lycée, l'étude des langues anciennes est peu suivie : 5,1 % de latinistes en seconde générale et technologique contre 15,4 % en troisième à la rentrée précédente. En effet, en seconde générale et technologique, classe de détermination qui ouvre la voie aux baccalauréats généraux et technologiques, l'éventail des enseignements offerts au choix des élèves est important et les langues anciennes y figurent au même titre que d'autres enseignements (enseignements artistiques, langues vivantes, enseignements technologiques, etc.), avec lesquels elles peuvent se trouver en concurrence. En classes de première et terminale, l'étude du latin concerne avant tout les lycéens des séries littéraire et scientifique (7,4 % d'entre eux). Elle ne figure pas au programme des séries technologiques (voir « Définitions »).

L'étude du latin demeure fortement liée à l'origine sociale. Ainsi, en classe de cinquième, seulement 12,6 % des élèves d'origine sociale défavorisée apprennent le latin, contre 31,8 % des élèves d'origine très favorisée. Le constat est le même en classe de troisième : 9,0 % des élèves de milieu défavorisé étudient le latin, contre 23,2 % des élèves de milieu très favorisé (3).

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**ÉTUDE DU LATIN ET DU GREC ANCIEN** - L'enseignement du latin débute en classe de cinquième. L'étude du grec ancien ne commence qu'en classe de troisième. Les élèves ont alors la possibilité d'étudier à la fois le latin et le grec ancien. En classes de seconde générale et technologique, de première ou terminale générale, le latin et le grec ancien sont, selon les programmes, des enseignements obligatoires ou facultatifs.

En terminale littéraire, une langue ancienne peut être choisie comme enseignement de spécialité. Les élèves préparant un baccalauréat technologique ne peuvent pas être formés aux langues anciennes, à l'exception de ceux inscrits dans la série Techniques de la musique et de la danse (TMD).

**ORIGINE SOCIALE**

Regroupement des professions et catégorie socioprofessionnelles en quatre postes :

- Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

## SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

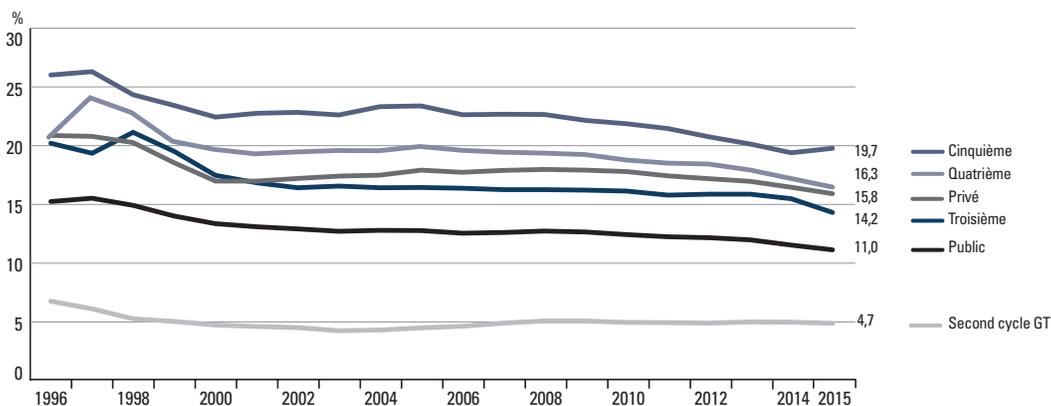
## 1 Répartition des élèves étudiant le latin et le grec ancien dans le second degré à la rentrée 2015, hors ULIS.

		Effectif total de la classe	Latin		Grec ancien	
			Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Public</b>	Cinquième	620 177	115 109	18,6		
	Quatrième	620 850	95 756	15,4		
	Troisième	634 830	84 887	13,4	12 581	2,0
	<b>Total cinquième à troisième</b>	<b>1 875 857</b>	<b>295 752</b>	<b>15,8</b>	<b>12 581</b>	<b>(1) 2,0</b>
	Seconde générale et technologique	448 215	17 551	3,9	5 159	1,2
	Première générale et technologique	391 410	13 826	3,5	3 775	1,0
	Terminale générale et technologique	383 753	12 735	3,3	3 436	0,9
	<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>1 223 378</b>	<b>44 112</b>	<b>3,6</b>	<b>12 370</b>	<b>1,0</b>
	<b>Total Public</b>	<b>3 099 235</b>	<b>339 864</b>	<b>11,0</b>	<b>24 951</b>	<b>(1) 1,3</b>
	<b>Privé</b>	Cinquième	172 667	41 346	23,9	
Quatrième		171 810	33 072	19,2		
Troisième		174 357	30 345	17,4	3 161	1,8
<b>Total cinquième à troisième</b>		<b>518 834</b>	<b>104 763</b>	<b>20,2</b>	<b>3 161</b>	<b>(1) 1,8</b>
Seconde générale et technologique		117 995	11 159	9,5	2 270	1,9
Première générale et technologique		106 955	8 893	8,3	1 589	1,5
Terminale générale et technologique		102 319	8 525	8,3	1 514	1,5
<b>Total second cycle général et technologique</b>		<b>327 269</b>	<b>28 577</b>	<b>8,7</b>	<b>5 373</b>	<b>1,6</b>
<b>Total Privé</b>		<b>846 103</b>	<b>133 340</b>	<b>15,8</b>	<b>8 534</b>	<b>(1) 1,7</b>
<b>Public + Privé</b>		Cinquième	792 844	156 455	19,7	
	Quatrième	792 660	128 828	16,3		
	Troisième	809 187	115 232	14,2	15 742	1,9
	<b>Total cinquième à troisième</b>	<b>2 394 691</b>	<b>400 515</b>	<b>16,7</b>	<b>15 742</b>	<b>(1) 1,9</b>
	Seconde générale et technologique	566 210	28 710	5,1	7 429	1,3
	Première générale et technologique	498 365	22 719	4,6	5 364	1,1
	Terminale générale et technologique	486 072	21 260	4,4	4 950	1,0
	<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>1 550 647</b>	<b>72 689</b>	<b>4,7</b>	<b>17 743</b>	<b>1,1</b>
	dont : première et terminale S	376 377	29 261	7,8	6 327	1,7
	première et terminale ES	229 151	7 991	3,5	1 780	0,8
première et terminale L	112 019	6 727	6,0	2 207	2,0	

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

1. Ces pourcentages sont calculés hors classes de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> puisque le grec n'y est pas proposé. Cette matière n'est pas enseignée à Mayotte.

## 2 Évolution de l'étude du latin dans le second degré depuis 1996, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

**Lecture** : en 2015, 4,7 % des élèves de second cycle général et technologique (GT) étudient le latin.

## 3 Répartition des élèves étudiant le latin au collège selon l'origine sociale à la rentrée 2015

		Favorisée A	Favorisée B	Moyenne	Défavorisée	Total
Effectifs de latinistes	Cinquième	58 183	21 491	38 303	38 479	156 455
	Quatrième	47 938	18 047	31 676	31 167	128 828
	Troisième	43 125	16 502	28 023	27 581	115 232
	<b>Total cinquième à troisième</b>	<b>149 246</b>	<b>56 040</b>	<b>98 002</b>	<b>97 227</b>	<b>400 515</b>
Part des latinistes (%)	Cinquième	31,8	21,6	18,0	12,6	19,7
	Quatrième	26,1	18,0	14,8	10,3	16,3
	Troisième	23,2	16,0	12,8	9,0	14,2
	<b>Total cinquième à troisième</b>	<b>27,0</b>	<b>18,5</b>	<b>15,2</b>	<b>10,6</b>	<b>16,7</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

**E**N 2015, 88 800 élèves sont scolarisés dans une section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) dans un établissement du second degré. Depuis la création des Segpa à la rentrée 1996 en remplacement des anciennes sections d'éducation spécialisée (SES), les effectifs de l'enseignement adapté ont diminué de plus de 30 000 élèves (1). Alors que les élèves inscrits en SES suivaient le plus souvent un cycle de deux ans en collège suivi de quatre ans de formation professionnelle, les élèves inscrits en Segpa suivaient, initialement, une scolarité de quatre ans en collège (sixième à troisième), suivie de deux ans de formation qualifiante en CAP. La fermeture progressive de ces formations qualifiantes, au profit d'une scolarité en lycée professionnel, s'est achevée à la rentrée 2010, et, aujourd'hui, seules restent ouvertes les classes de Segpa de la sixième à la troisième.

Si les élèves de premier cycle hors Segpa sont majoritairement « à l'heure » (84,0 %), les élèves de Segpa ont presque tous un an de retard par rapport à l'âge théorique : seulement 3,6 % des élèves de Segpa de premier cycle sont « à l'heure ». Par ailleurs, les garçons sont nettement plus nombreux que les filles : ils représentent 61,6 % des effectifs contre 38,4 % pour les filles (2).

L'orientation des élèves après la Segpa est une orientation majoritairement tournée vers la voie professionnelle, et principalement le CAP. Ainsi, 63,9 % des élèves inscrits en troisième Segpa en 2014 se sont inscrits en première année de CAP à la rentrée 2015 (3).

### DÉFINITIONS

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**ÂGE** - L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre 2015 ; ainsi, les élèves de 11 ans à la rentrée 2015 sont nés durant l'année 2004.

**ÂGE THÉORIQUE** - C'est l'âge de l'élève qui, entré au cours préparatoire à 6 ans, effectue sa scolarité sans redoublement ni saut de classe. De ce fait, l'âge théorique à l'entrée en sixième est 11 ans.

**ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS DU SECOND DEGRÉ** - Dispensés dans des structures (Segpa, EREA) du ministère en charge de l'éducation nationale, ils peuvent être également assurés par des établissements sous tutelle du ministère en charge de la santé.

**SEGPA** - Sections d'enseignement général et professionnel adapté. Depuis la circulaire du 20 juin 1996 relative à l'organisation de la formation au collège, elles accueillent essentiellement des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale.

**ÉREA** - Établissements régionaux d'enseignement adapté. Créés par le décret n° 54-46 du 4 janvier 1954, ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes ordinaires d'enseignement général ou professionnel. Le décret du 30 août 1985 relatif à l'organisation administrative et financière des établissements publics locaux d'enseignement (lycées, collèges et établissements d'éducation spécialisée) en fait des établissements du second degré.

### SOURCES

MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* : 15.45 ; 12.10.

## 1 Évolution des effectifs de Segpa

	1995 (1)	2000	2005	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
Sixième à troisième	(1) 46 768	105 663	101 976	91 960	90 990	92 280	92 141	90 813	88 220	85 427
Formation professionnelle	(1) 65 933	5 354	1 692	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)
<b>Total hors EREA</b>	<b>112 701</b>	<b>111 017</b>	<b>103 668</b>	<b>91 960</b>	<b>90 990</b>	<b>92 280</b>	<b>92 141</b>	<b>90 813</b>	<b>88 220</b>	<b>85 427</b>
<b>Segpa en EREA</b>	<b>6 221</b>	<b>5 628</b>	<b>5 876</b>	<b>3 594</b>	<b>3 475</b>	<b>3 475</b>	<b>3 484</b>	<b>3 571</b>	<b>3 471</b>	<b>3 359</b>
<b>Total Segpa</b>	<b>118 922</b>	<b>116 645</b>	<b>109 544</b>	<b>95 554</b>	<b>94 465</b>	<b>95 755</b>	<b>95 625</b>	<b>94 384</b>	<b>91 691</b>	<b>88 786</b>

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.**

- Effectifs des sections d'éducation spécialisée (deux années de type collège [6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>], suivies de deux à quatre années de formation professionnelle).
- Fermeture des préparations au CAP en Segpa à la rentrée 2010, les élèves étant orientés en lycée professionnel.

## 2 Répartition des élèves de Segpa selon le sexe et l'âge en 2015

		Segpa				Hors Segpa (%)	
		Garçons	Filles	Total	%		
<b>Sixième</b>	<i>11 ans</i>		595	394	989	5,5	88,7
	12 ans		10 146	6 437	16 583	92,2	10,8
	13 ans ou plus		263	157	420	2,3	0,5
	<b>Total</b>		<b>11 004</b>	<b>6 988</b>	<b>17 992</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Cinquième</b>	<i>12 ans</i>		585	326	911	4,2	87,0
	13 ans		12 669	7 827	20 496	93,5	12,4
	14 ans ou plus		326	193	519	2,4	0,6
	<b>Total</b>		<b>13 580</b>	<b>8 346</b>	<b>21 926</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Quatrième</b>	<i>13 ans</i>		454	231	685	2,8	85,2
	14 ans		14 027	8 796	22 823	94,5	14,0
	15 ans ou plus		397	250	647	2,7	0,8
	<b>Total</b>		<b>14 878</b>	<b>9 277</b>	<b>24 155</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Troisième</b>	<i>14 ans</i>		391	203	594	2,4	81,4
	15 ans		14 254	8 893	23 147	93,7	17,2
	16 ans ou plus		604	368	972	3,9	1,4
	<b>Total</b>		<b>15 249</b>	<b>9 464</b>	<b>24 713</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>		<b>54 711</b>	<b>34 075</b>	<b>88 786</b>			

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.**

**Remarque :** les lignes en italiques sont celles de l'âge théorique des élèves.

## 3 Évolution des taux de passage de Segpa dans les établissements du MENESR

	2005	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
Sixième - cinquième	96,0	89,7	97,7	98,3	98,3	98,8	97,3	98,3	98,4
Cinquième - quatrième	94,8	89,8	95,5	96,4	95,9	95,5	95,7	95,9	96,6
Quatrième - troisième	93,5	86,8	94,2	94,7	95,6	95,3	95,2	95,1	95,6
Troisième - CAP (1)	50,4	54,2	58,6	56,9	56,9	59,3	62,1	63,2	63,9

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MENESR.**

1. Y compris BEP jusqu'en 2010.

**Lecture :** 63,9 % des élèves scolarisés en troisième Segpa en 2014 ont poursuivi leurs études en 1<sup>re</sup> année de CAP à la rentrée 2015.

## DÉFINITIONS

**A**U COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016, 118 900 élèves en situation de handicap fréquentent un établissement scolaire du second degré relevant du ministère en charge de l'éducation nationale, 70 % en classe ordinaire et 30 % en ULIS (1).

Ils sont sous-représentés dans la classe d'âge des 11 ans et moins, conséquence d'un retard scolaire plus fréquent, et sont moins nombreux au-delà de l'âge de 15 ans, fin de la scolarité obligatoire (20 % contre 29 % pour les autres élèves du second degré). Près d'un tiers des élèves en situation de handicap sont des filles (31 %). Ce taux est plus élevé en ULIS (38 %).

L'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire, individuel ou mutualisé, est un élément important dans la scolarisation des élèves handicapés. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, trois élèves sur dix en bénéficient, soit 35 800 élèves (2). Ce type d'aide concerne principalement les élèves souffrant de troubles moteurs (46 % d'entre eux), de troubles associés (42 %), de troubles viscéraux (41 %), de troubles visuels (40 %) et de troubles du langage ou de la parole (39 %). Pour un élève sur deux, il s'agit d'un accompagnement individuel à temps partiel.

Outre l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire, d'autres mesures peuvent être prises afin de faciliter la scolarisation des enfants et adolescents handicapés : l'aide d'un enseignant spécialisé ou le financement de matériel pédagogique adapté (3).

L'aide d'un enseignant spécialisé concerne 4 % des élèves scolarisés en classe ordinaire hors Segpa. Ce type d'aide concerne principalement les élèves souffrant de déficiences visuelles et auditives (respectivement 15 % et 18 % en bénéficient). L'attribution de matériel pédagogique adapté (clavier braille, périphériques adaptés, logiciels spécifiques, etc.) concerne 22 % des élèves : 66 % des élèves présentant des troubles visuels, 58 % des élèves handicapés moteur, 38 % des déficients auditifs et 37 % des élèves présentant des troubles du langage ou de la parole.

Ces différentes mesures font partie du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève handicapé.

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves handicapés scolarisés dans les établissements scolaires de France métropolitaine et des DOM relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

### CLASSIFICATION DES PRINCIPALES DÉFICIENCES PRÉSENTÉES PAR LES ÉLÈVES

- Les troubles intellectuels ou cognitifs concernent les déficiences intellectuelles.
- Les troubles psychiques recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement.
- Les troubles du langage ou de la parole ont remplacé les troubles spécifiques des apprentissages et comprennent la dyslexie, la dysphasie, etc.
- Les troubles auditifs concernent non seulement l'oreille, mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe.
- Les troubles visuels regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).
- Les troubles moteurs sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire. Les dyspraxies doivent y être répertoriées.
- Les troubles viscéraux sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficiences métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels.
- Plusieurs troubles associés : association de plusieurs déficiences de même importance.

**PPS** - Projet personnalisé de scolarisation (voir « Définitions » en 4.21).

**AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE (AVS)** - Voir « Définitions » en 3.9.

**ULIS** - Unité localisée pour l'inclusion scolaire (voir « Définitions » en 4.21).

**SEGPA ET EREA** - Sections d'enseignement général et professionnel adapté et établissements régionaux d'enseignement adapté (voir « Définitions » en 4.19).

## SOURCES

MENESR-DEPP et MENESR-DGESCO, Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

### 1 Répartition selon l'âge et le type de scolarisation des élèves handicapés scolarisés dans le second degré en 2015-2016

	Scolarisation en classe ordinaire (y compris Segpa et EREA)			Scolarisation en ULIS			Ensemble		
	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part des filles (%)
11 ans et moins	7 052	8,5	22,3	641	1,8	31,4	7 693	6,5	23,1
12 ans	16 887	20,4	27,4	7 158	19,9	37,2	24 045	20,2	30,3
13 ans	15 585	18,8	26,9	8 120	22,5	36,7	23 705	19,9	30,3
14 ans	14 343	17,3	26,2	7 519	20,9	37,1	21 862	18,4	29,9
15 ans	11 415	13,8	27,7	6 221	17,3	38,0	17 636	14,8	31,3
16 ans	7 217	8,7	30,1	2 928	8,1	39,3	10 145	8,5	32,7
17 ans	5 757	6,9	31,9	2 063	5,7	41,3	7 820	6,6	34,3
18 ans	2 933	3,5	32,5	938	2,6	43,1	3 871	3,3	35,1
19 ans	1 112	1,3	36,0	356	1,0	42,7	1 468	1,2	37,6
20 ans et plus	574	0,7	44,4	116	0,3	40,5	690	0,6	43,8
<b>Total</b>	<b>82 875</b>	<b>100,0</b>	<b>27,7</b>	<b>36 060</b>	<b>100,0</b>	<b>37,7</b>	<b>118 935</b>	<b>100,0</b>	<b>30,7</b>

► **Champ** : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

**Lecture** : 20,2 % des élèves handicapés dans le second degré sont âgés de 12 ans. 30,3 % de ces élèves de 12 ans sont des filles.

### 2 Répartition selon la déficience et le type d'accompagnement en 2015-2016

	Accompagnement individuel		Accompagnement mutualisé	Total	Part des élèves accompagnés (%)	Pas d'accompagnement	Ensemble
	Temps plein	Temps partiel					
Troubles intellectuels et cognitifs	440	2 344	3 176	5 960	14,0	36 727	42 687
Troubles du psychisme	845	4 003	2 414	7 262	37,0	12 353	19 615
Troubles du langage et de la parole	250	5 306	4 774	10 330	39,5	15 832	26 162
Troubles auditifs	54	396	271	721	20,6	2 776	3 497
Troubles visuels	198	553	263	1 014	39,8	1 536	2 550
Troubles viscéraux	147	334	208	689	41,5	973	1 662
Troubles moteurs	1 089	2 555	1 983	5 627	45,7	6 680	12 307
Plusieurs troubles associés	319	1 459	1 159	2 937	42,1	4 035	6 972
Autres troubles	114	622	568	1 304	37,4	2 179	3 483
<b>Total</b>	<b>3 456</b>	<b>17 572</b>	<b>14 816</b>	<b>35 844</b>	<b>30,1</b>	<b>83 091</b>	<b>118 935</b>
%	2,9	14,8	12,5	30,1		69,9	100,0

► **Champ** : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

### 3 Accompagnement par un enseignant spécialisé, financement de matériel pédagogique et utilisation de transport spécifique selon la déficience en 2015-2016

	Part des élèves handicapés bénéficiant (%)		
	d'un enseignant spécialisé (1)	de matériel adapté	de transport spécifique
Troubles intellectuels ou cognitifs	6,4	4,4	29,7
Troubles du psychisme	3,6	7,1	12,2
Troubles du langage ou de la parole	1,8	36,8	6,9
Troubles auditifs	18,2	38,3	21,6
Troubles visuels	14,7	66,4	21,3
Troubles viscéraux	2,4	23,0	22,4
Troubles moteurs	2,9	58,0	23,7
Plusieurs troubles associés	3,9	28,3	20,8
Autres troubles	2,6	18,8	9,0
<b>Total</b>	<b>4,2</b>	<b>21,9</b>	<b>19,5</b>

► **Champ** : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

1. Ne concerne que les élèves scolarisés en classe ordinaire hors Segpa.

## DÉFINITIONS

**A**U COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016, 118 900 élèves en situation de handicap fréquentent un établissement scolaire du second degré relevant du ministère en charge de l'éducation nationale. Sept sur dix bénéficient d'une scolarisation individuelle (82 900 élèves) et trois sur dix d'une scolarisation collective en ULIS (36 100 élèves) (1) et (2).

En classe ordinaire, 76 % des élèves suivent une formation de premier cycle (Segpa comprises), 13 % un enseignement professionnel et 11 % un enseignement de second cycle général et technologique (1).

Les élèves porteurs de troubles intellectuels rencontrent le plus de difficultés à suivre un cursus ordinaire : leur présence dans une classe ordinaire de premier cycle tient surtout à leur scolarisation en Segpa. Ils constituent toutefois un quart des effectifs du second cycle professionnel. À l'opposé, les élèves souffrant de troubles physiques (troubles viscéraux, troubles sensoriels et troubles moteurs) semblent le plus en mesure de suivre une scolarité ordinaire. Leur part augmente avec l'avancée de la scolarité : ils représentent 23 % des élèves handicapés en classe ordinaire de premier cycle (hors Segpa), un quart en second cycle professionnel et près d'un élève sur deux en second cycle général et technologique.

À la dernière rentrée scolaire, les ULIS ont accueilli 36 100 élèves en situation de handicap ; neuf élèves sur dix sont scolarisés dans le secteur public (2). En dix ans, tous types d'établissements confondus, les ULIS ont accueilli 28 300 élèves supplémentaires, soit une progression annuelle moyenne de 16,6 %. L'évolution est de 23,5 % pour les lycées.

Au collège, la scolarisation en ULIS concerne seulement 0,9 % des collégiens. Ce sont dans les DOM à l'exception de Mayotte et de la Réunion ainsi que dans les académies d'Amiens, de Poitiers et de Clermont-Ferrand que l'on observe les taux les plus élevés (1,2 % et plus) alors que les parts les moins importantes concernent dix académies : Rennes, Lille, Aix-Marseille, Créteil, Rouen, Nice, Mayotte, Versailles, Toulouse et Grenoble (moins de 0,9 %) (3).

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves handicapés scolarisés dans les établissements scolaires de France métropolitaine et des DOM relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

**CLASSIFICATION DES PRINCIPALES DÉFICIENCES PRÉSENTÉES PAR LES ÉLÈVES** - Voir « Définitions » en 4.20.

**SEGPA, EREA** - Voir « Définitions » en 4.19.

**LA SCOLARISATION INDIVIDUELLE** - Elle s'effectue dans une classe ordinaire d'un établissement scolaire du second degré. Elle peut se faire sans aucune aide particulière ou s'accompagner d'aménagements divers lorsque la situation de l'élève l'exige.

**LA SCOLARISATION COLLECTIVE** - Lorsque l'exigence d'une scolarité dans une classe ordinaire est incompatible avec la situation ou l'état de santé du jeune, il peut être scolarisé dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS). Encadré par un enseignant spécialisé, l'élève y reçoit un enseignement adapté à ses besoins spécifiques et correspondant aux objectifs de son projet personnalisé de scolarisation (PPS). L'orientation vers une ULIS se fait sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui siège au sein de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Elle se fait sur la base du PPS de l'élève.

**PROJET PERSONNALISÉ DE SCOLARISATION (PPS)** - Élaboré par une équipe pluridisciplinaire de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) regroupant des professionnels des secteurs de la santé et de l'éducation, il organise le déroulement de la scolarité de l'élève handicapé et précise, le cas échéant, les actions éducatives, médicales, paramédicales répondant à ses besoins spécifiques.

**LEGT** - Lycée d'enseignement général et technologique. Parmi les LEGT, les lycées polyvalents (LPO) dispensent à côté des formations générales et technologiques des formations professionnelles.

**LP** - Lycée professionnel.

## SOURCES

MENESR-DEPP et MENESR-DGESCO, Enquête n° 12 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le second degré.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 12.10.

## 1 Les élèves handicapés scolarisés en classe ordinaire selon la déficience et le type de formation en 2015-2016

	1 <sup>er</sup> cycle	Segpa	2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	2 <sup>nd</sup> cycle général et techno.	Niveau indéterminé (1)	Total
Troubles intellectuels ou cognitifs	5 137	8 707	2 578	371	293	17 086
Troubles du psychisme	9 937	3 591	1 651	1 084	81	16 344
Troubles du langage ou de la parole	15 648	1 956	2 929	2 558	75	23 166
Troubles auditifs	1 575	163	523	635	26	2 922
Troubles visuels	1 259	97	326	596	8	2 286
Troubles viscéraux	858	95	219	357	6	1 535
Troubles moteurs	6 761	379	1 518	2 374	51	11 083
Plusieurs troubles associés	3 166	833	663	503	47	5 212
Autres troubles	1 986	448	402	376	29	3 241
<b>Total</b>	<b>46 327</b>	<b>16 269</b>	<b>10 809</b>	<b>8 854</b>	<b>616</b>	<b>82 875</b>
%	55,9	19,6	13,0	10,7	0,7	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENESR.

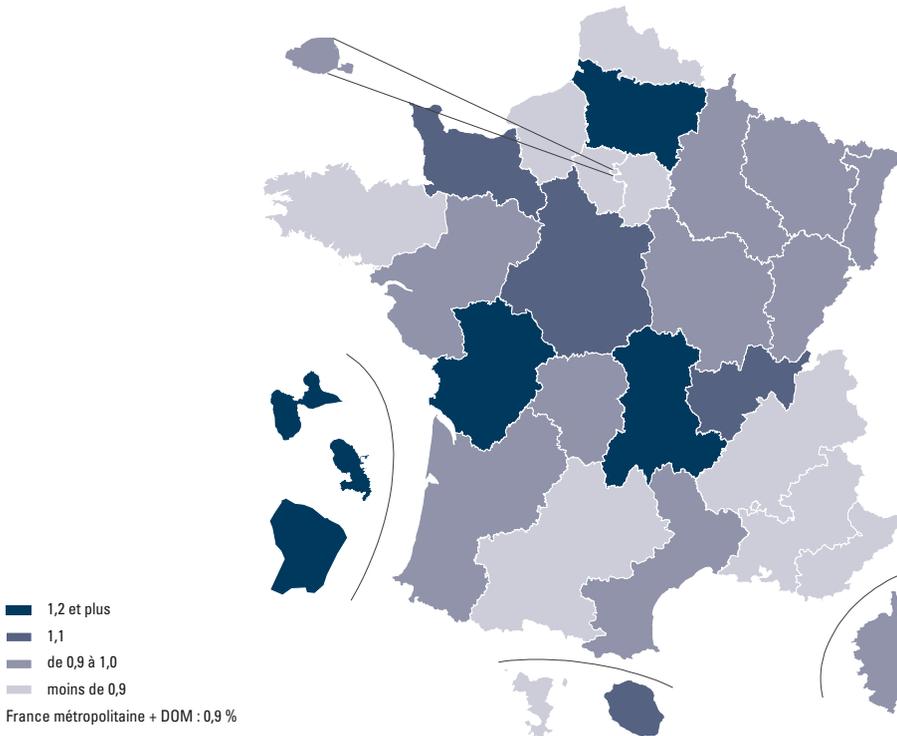
1. Il s'agit pour l'essentiel d'élèves fréquentant un établissement du second degré sans en avoir nécessairement le niveau.

## 2 Évolution des effectifs des ULIS

	2001	2004	2005	2009	2010	2012 hors Mayotte	2012 y c. Mayotte	2013	2014	2015
Collège	2 111	5 538	7 062	15 249	17 703	22 194	22 284	24 781	27 548	30 006
Lycee (LP et LEGT)		450	703	1 870	2 419	3 474	3 474	4 186	4 832	5 826
EREA				66	107	123	123	155	208	228
<b>Total</b>	<b>2 111</b>	<b>5 988</b>	<b>7 765</b>	<b>17 185</b>	<b>20 229</b>	<b>25 791</b>	<b>25 881</b>	<b>29 122</b>	<b>32 588</b>	<b>36 060</b>
Part du public (%)	91,8	89,0	89,8	89,9	89,7	89,6	89,6	89,6	89,7	89,4

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2012, Public + Privé, MENESR.

## 3 Part des effectifs en ULIS par rapport aux effectifs scolarisés en collège en 2015-2016, en %.



► Champ : Public + Privé, MENESR.

**E**N 2014-2015, le nombre de dispositifs relais augmente à nouveau pour atteindre 484 unités. Le nombre de séjours est de 11 000 (11 300 en 2013-2014) effectués par environ 10 200 élèves : 7 000 séjours sont effectués dans les 335 classes relais et 3 300 dans les 143 ateliers relais (1). Le nombre moyen de séjours, par dispositif relais, est en hausse (de 20 à 22) (2).

La sixième est sous-représentée dans les dispositifs relais. Elle scolarise en effet 6 % des collégiens accueillis en dispositif alors qu'elle couvre 25 % des effectifs totaux des collèges (3). À l'inverse, la quatrième est surreprésentée dans les dispositifs relais (40 % des élèves accueillis). Les élèves de troisième comme ceux de cinquième constituent environ un quart des effectifs des dispositifs, ce qui correspond à leur part au niveau national.

En 2014-2015, les élèves accueillis en dispositifs relais présentent de nombreuses difficultés : 52 % d'entre eux ont un retard scolaire d'au moins un an ; 39 % ont une scolarisation intermittente ou sont absents depuis plus de deux mois ; 28 % (au moins, car 19 % de non-réponses) sont sous mesure éducative (4). Plus ces élèves sont âgés, plus ils sont nombreux à présenter chacune de ces difficultés, et plus ils les cumulent, ce qui accroît leur risque de décrochage scolaire.

Les élèves ne sont pas orientés indistinctement en classe ou en atelier relais : 54 % des élèves accueillis en classe relais ont 14 ans ou plus (contre 44 % en atelier), 46 % ont une scolarité intermittente, voire sont absents depuis plus de deux mois (contre 26 % en atelier), et 33 % sont sous mesure (contre 18 % en atelier). Les classes relais prennent en charge, pour des séjours plus longs (11,6 semaines en moyenne) que les ateliers (8 semaines), plutôt moins d'élèves, mais en plus grande difficulté. Les ateliers, qui accueillent des élèves « jeunes » n'ayant pas encore vraiment décroché, semblent avoir plutôt pour fonction principale de sortir les élèves perturbateurs de leur classe habituelle, durant de courtes périodes.

Les filles constituent un quart des effectifs des dispositifs relais (5). Elles y sont orientées plus tard : à partir de 13 ans, elles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons, probablement parce que leurs difficultés sont moins visibles au début du collège.

**L'ENQUÊTE SUR LES DISPOSITIFS RELAIS** - L'enquête annuelle sur les élèves des dispositifs relais est exhaustive. Elle porte sur la totalité des 484 dispositifs existants en 2014-2015, en France métropolitaine et dans les DOM. 283 dispositifs (59 % de l'ensemble) ont répondu. À partir des réponses fournies sur le nombre moyen d'élèves accueillis dans l'année par classe relais et par atelier relais, le nombre total d'élèves accueillis par l'ensemble des dispositifs a pu être estimé.

**LES DISPOSITIFS RELAIS** - Les classes et les ateliers relais accueillent temporairement des élèves en voie de marginalisation, qui risquent de sortir sans qualification du système scolaire. Ils les aident à reprendre pied pour qu'ils rejoignent le système scolaire ordinaire et se réinsèrent durablement dans un parcours de formation (cf. : circulaire du 28 mars 2014).

Les dispositifs relais sont rattachés administrativement à un collège (ils peuvent être implantés en son sein ou dans des locaux distincts), et s'appuient sur un partenariat mené par les services de l'État (ministère en charge de l'éducation nationale, ministère de la Justice, notamment la PJJ) et les collectivités territoriales. Les équipes d'encadrement sont constituées d'enseignants, d'éducateurs et de personnels associatifs qui travaillent en relation étroite avec les personnels sociaux et de santé.

**LES CLASSES RELAIS** - Créées en 1998, elles peuvent s'appuyer sur le secteur associatif et bénéficient d'un partenariat avec la PJJ.

**LES ATELIERS RELAIS** - Créés en 2002 pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves en grande difficulté, ils travaillent systématiquement en partenariat avec une association (mouvement d'éducation populaire, fondation bénéficiant d'une reconnaissance d'utilité publique, etc.).

**LES INTERNATS RELAIS** - Créés en 2014 pour adapter la réponse éducative à la diversité des profils des jeunes en voie de déscolarisation, ils ne sont pas pris en compte dans les présentes données.

**LES SÉJOURS** - On entend par séjour la période d'accueil d'un élève dans un dispositif. Certains élèves bénéficient de plusieurs séjours au cours de la même année scolaire, le nombre de séjours est donc supérieur au nombre d'élèves.

**L'ÂGE** - L'âge indiqué est le nombre d'années révolues au 31 décembre de la rentrée considérée. Ainsi, les élèves âgés de 11 ans en 2014-2015 sont nés au cours de l'année 2003.

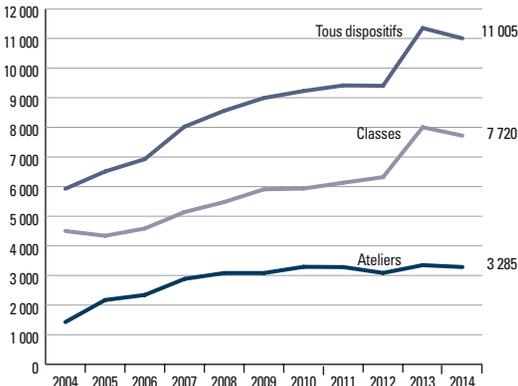
#### SOURCES

MENESR-DGESCO, Enquête sur le suivi des élèves en dispositifs relais.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

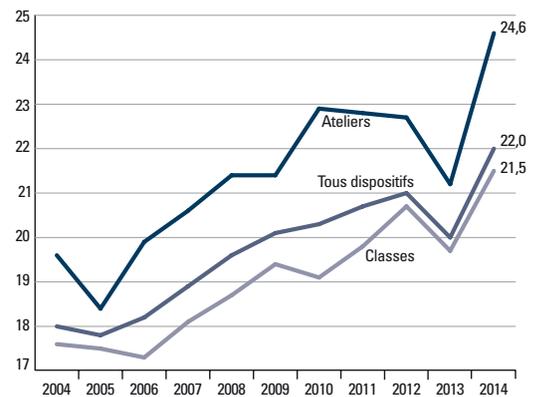
- Note d'Information : 11.20.

### 1 Nombre de séjours effectués en dispositifs relais



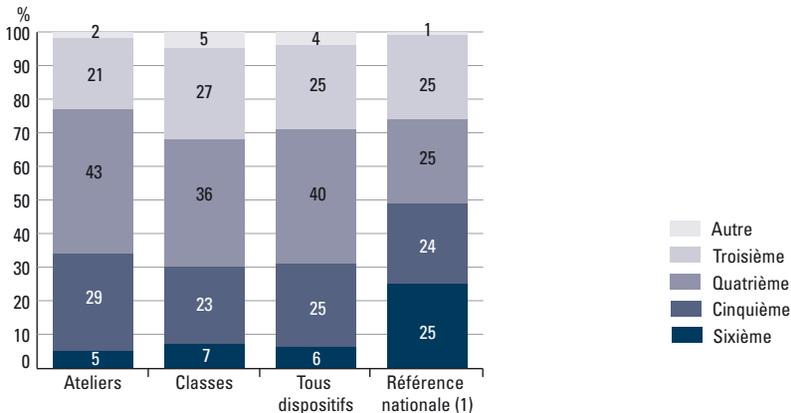
► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

### 2 Nombre moyen de séjours effectués dans l'année par dispositif relais



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011.

### 3 Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2014-2015 selon leur niveau, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. La référence nationale correspond aux élèves scolarisés dans les collèges publics de France métropolitaine + DOM.

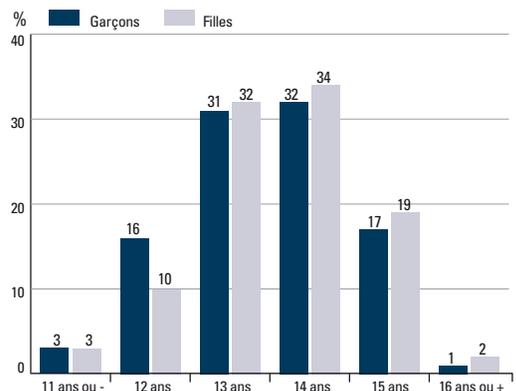
**Lecture** : en 2014-2015, 6 % des élèves accueillis en dispositif relais sont scolarisés en 6<sup>e</sup>, tandis que les élèves de 6<sup>e</sup> représentent 25 % des effectifs totaux de collégiens publics (référence nationale).

### 4 Principales caractéristiques des élèves accueillis en dispositif en 2014-2015, en %.

	Ateliers	Classes	Tous dispositifs
Garçon	76	75	75
Fille	23	24	24
11 ans ou moins	4	3	3
12 ans	18	13	15
13 ans	34	30	31
14 ans	31	33	33
15 ans	12	19	17
16 ans ou plus	1	2	1
« À l'heure » (ou en avance)	49	42	44
Retard d'un an	46	47	46
Retard de deux ans ou plus	4	7	6
Scolarité régulière	68	51	57
Scolarité intermittente	22	33	29
Élève absent depuis plus de 2 mois	4	13	10
Pas de mesure	58	51	53
Sous mesure(s) éducative(s)	18	33	28
Ne sait pas ou non réponse	24	16	19

► Champ : France métropolitaine + DOM.

### 5 Répartition des élèves accueillis en dispositif relais en 2014-2015 selon le sexe et l'âge, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

## DÉFINITIONS

**A** LA RENTRÉE 2015, en France métropolitaine et dans les DOM, 144 800 élèves du second degré sont scolarisés dans les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture (1). Les deux tiers des élèves suivent une formation dans un établissement privé. Par rapport à la rentrée 2014, l'effectif global est stable (+ 0,3 %) à la fois pour le secteur public et le secteur privé. Cette évolution fait suite à une forte baisse à la rentrée précédente touchant principalement les inscrits en baccalauréat professionnel.

La part du second cycle professionnel dans l'enseignement agricole est prépondérante avec 63,8 % du total des élèves (2). Le second cycle général et technologique représente 16,4 % et le premier cycle 19,8 %. Cette répartition varie toutefois selon le secteur d'enseignement. L'enseignement professionnel reste majoritaire dans le privé (66,1 %) comme dans le public (59,2 %). En revanche, les deux secteurs diffèrent par la répartition entre le premier cycle et le second cycle général et technologique. Dans le secteur public, le poids du second cycle général et technologique est de 35,4 % contre 6,6 % dans le secteur privé. Ce contraste se reflète en creux sur le premier cycle qui représente 5,4 % dans le public contre 27,3 % dans le privé.

Au sein du second cycle professionnel, les diplômes préparés sont également très différents entre les deux secteurs d'enseignement. Dans le secteur public, les formations au CAPA scolarisent 7,9 % des élèves du second cycle professionnel, contre 18,1 % dans le privé. À l'inverse, les élèves préparant un baccalauréat professionnel sont plus représentés dans le secteur public (le poids de cette formation est de 92,1 % pour le public contre 81,9 % pour le privé).

Les établissements agricoles privés sont plus féminisés que ceux du public. Les filles représentent 54,7 % des effectifs scolaires du privé contre 44,9 % de ceux du public. La proportion de filles sur l'ensemble du second degré est de 51,3 %.

L'enseignement agricole est dispensé dans plus de 800 établissements répartis sur le territoire national (3). Ces établissements relèvent majoritairement du secteur privé (72,3 %).

**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE** - Il est sous la tutelle du ministère en charge de l'agriculture. Les données présentées ici concernent les élèves qui suivent des formations agricoles par voie scolaire (hors apprentissage) dans le second degré. Elles sont établies à partir de données individuelles sur les élèves (système d'information SAFRAN).

**CAPA** - Certificat d'aptitude professionnelle agricole.

**LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL SÉRIE S** - Il concerne, pour l'enseignement agricole, la spécialité « biologie-écologie-agronomie ».

**LE BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE** - Il concerne, pour l'enseignement agricole, la série STAV « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ».

## SOURCES

- (1) (2) : Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture – Traitements MENESR-DEPP.

- (3) : Statistiques communiquées par le ministère en charge de l'agriculture.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Site Internet : [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

## 1 Évolution des effectifs d'élèves du second degré dans l'enseignement agricole

	2004	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
Premier cycle	34 570	31 784	31 403	30 437	30 743	30 883	29 661	28 468	29 092	28 678
Second cycle professionnel	80 512	93 183	94 180	94 309	98 834	98 990	94 833	97 407	92 102	92 358
Second cycle GT	37 706	26 898	26 511	25 187	23 976	23 976	23 605	23 309	23 109	23 746
<b>Total</b>	<b>152 788</b>	<b>151 865</b>	<b>152 094</b>	<b>149 933</b>	<b>153 553</b>	<b>153 849</b>	<b>148 099</b>	<b>149 184</b>	<b>144 303</b>	<b>144 782</b>
<i>dont privé</i>	<i>99 643</i>	<i>100 343</i>	<i>101 526</i>	<i>100 515</i>	<i>102 617</i>	<i>102 757</i>	<i>99 227</i>	<i>100 043</i>	<i>95 420</i>	<i>95 409</i>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

## 2 Effectifs d'élèves dans l'enseignement agricole selon le secteur d'enseignement à la rentrée 2015

	Public			Privé			Public + Privé		
	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Total	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)	Ensemble	Part des filles (%)	Répartition des effectifs (%)
Quatrième	679	21,6	1,4	9 621	33,5	10,1	10 300	32,8	7,1
Troisième	1 915	29,2	3,9	16 128	38,5	16,9	18 043	37,5	12,5
DIMA	71	29,6	0,1	264	20,5	0,3	335	22,4	0,2
<b>Total premier cycle</b>	<b>2 665</b>	<b>27,3</b>	<b>5,4</b>	<b>26 013</b>	<b>36,5</b>	<b>27,3</b>	<b>28 678</b>	<b>35,7</b>	<b>19,8</b>
1 <sup>re</sup> année de CAPA	1 265	55,7	2,6	6 411	62,4	6,7	7 676	61,3	5,3
2 <sup>e</sup> année de CAPA	1 046	56,9	2,1	5 000	64,8	5,2	6 046	63,5	4,2
<b>Total CAPA</b>	<b>2 311</b>	<b>56,2</b>	<b>4,7</b>	<b>11 411</b>	<b>63,5</b>	<b>12,0</b>	<b>13 722</b>	<b>62,2</b>	<b>9,5</b>
Seconde professionnelle	9 778	41,0	19,8	18 480	60,1	19,4	28 258	53,5	19,5
Première professionnelle	8 804	43,0	17,8	17 402	63,8	18,2	26 206	56,8	18,1
Terminale professionnelle	8 354	42,9	16,9	15 818	64,2	16,6	24 172	56,8	16,7
<b>Total bac professionnel</b>	<b>26 936</b>	<b>42,2</b>	<b>54,6</b>	<b>51 700</b>	<b>62,6</b>	<b>54,2</b>	<b>78 636</b>	<b>55,6</b>	<b>54,3</b>
<b>Total second cycle pro</b>	<b>29 247</b>	<b>43,3</b>	<b>59,2</b>	<b>63 111</b>	<b>62,7</b>	<b>66,1</b>	<b>92 358</b>	<b>56,6</b>	<b>63,8</b>
<b>Seconde GT</b>	<b>6 467</b>	<b>50,9</b>	<b>13,1</b>	<b>2 469</b>	<b>49,4</b>	<b>2,6</b>	<b>8 936</b>	<b>50,5</b>	<b>6,2</b>
Première S	1 599	57,8	3,2	448	48,7	0,5	2 047	55,8	1,4
Première STL	146	56,2	0,3	—	—	—	146	56,2	0,1
Première STAV	3 883	47,9	7,9	1 458	46,2	1,5	5 341	47,4	3,7
<b>Total première GT</b>	<b>5 628</b>	<b>51,0</b>	<b>11,4</b>	<b>1 906</b>	<b>46,7</b>	<b>2,0</b>	<b>7 534</b>	<b>49,9</b>	<b>5,2</b>
Terminale S	1 436	56,4	2,9	477	55,1	0,5	1 913	56,1	1,3
Terminale STL	160	58,1	0,3	—	—	—	160	58,1	0,1
Terminale STAV	3 770	45,6	7,6	1 433	48,2	1,5	5 203	46,3	3,6
<b>Total terminale GT</b>	<b>5 366</b>	<b>48,8</b>	<b>10,9</b>	<b>1 910</b>	<b>49,9</b>	<b>2,0</b>	<b>7 276</b>	<b>49,1</b>	<b>5,0</b>
<b>Total second cycle GT</b>	<b>17 461</b>	<b>50,3</b>	<b>35,4</b>	<b>6 285</b>	<b>48,8</b>	<b>6,6</b>	<b>23 746</b>	<b>49,9</b>	<b>16,4</b>
<b>Total second degré (1)</b>	<b>49 373</b>	<b>44,9</b>	<b>100,0</b>	<b>95 409</b>	<b>54,7</b>	<b>100,0</b>	<b>144 782</b>	<b>51,3</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Dont 314 élèves scolarisés dans des établissements sous double tutelle (ministère en charge de l'éducation nationale et ministère en charge de l'agriculture).

## 3 Évolution du nombre d'établissements du second degré de l'enseignement agricole

	1985	1990	2000	2005	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013	2014	2015
Public	266	258	212	214	228	229	229	226	226	226
Privé	769	738	628	614	596	597	595	595	596	591
<b>Total</b>	<b>1 035</b>	<b>996</b>	<b>840</b>	<b>828</b>	<b>824</b>	<b>826</b>	<b>824</b>	<b>821</b>	<b>822</b>	<b>817</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

## DÉFINITIONS

**S**EPT ANS après leur entrée en sixième en 2007, près de six élèves sur dix ont obtenu leur baccalauréat « à l'heure » ou en avance. Un peu plus d'un élève sur huit (13,4 %) est encore scolarisé dans une classe de second cycle général ou technologique et un sur six est scolarisé en second cycle professionnel. Un élève sur huit (11,8 %) est sorti du système scolaire (1).

Cette situation traduit un net raccourcissement des parcours scolaires, conséquence de la politique de baisse des redoublements engagée à la fin des années 1990 et de la réforme du baccalauréat professionnel. Ainsi, douze ans auparavant, seuls 30 % des élèves obtenaient le baccalauréat « à l'heure » ou en avance. Plus d'un élève sur quatre (27,4 %) était encore scolarisé en second cycle général et technologique. Ces évolutions se sont accompagnées d'une baisse marquée des sorties du système éducatif, qui diminuent de moitié.

Ces importants progrès de scolarisation ont eu également des conséquences sur les inégalités sociales de réussite et d'orientation. Dans le panel 1995, la proportion d'enfants de cadres et d'enseignants bacheliers « à l'heure » ou en avance était supérieure de 38 points à celle des enfants d'ouvriers. Cet écart est de 29 points dans le panel 2007. Les enfants d'ouvriers sont encore, au cours de l'année scolaire 2014-2015, quatre fois plus souvent engagés dans la préparation d'un diplôme d'enseignement professionnel que ceux de cadres (2). Cet écart était d'un pour cinq dans le panel 1995.

De même, plus le diplôme de la mère est élevé, plus les élèves obtiennent un baccalauréat sans retard. Un élève dont la mère est diplômée du supérieur a deux fois plus de chance d'être bachelier sans retard qu'un élève dont la mère est sans diplôme.

Les filles continuent d'avoir des parcours scolaires plus fluides que les garçons : 63,6 % d'entre elles ont obtenu le baccalauréat en 2014, contre seulement 51,1 % des garçons (1). De même, moins d'une fille sur 10 (9,2 %) est sortie du système éducatif en 2014 ou avant, contre 14,3 % des garçons.

La taille et la structure familiale jouent également sur le parcours scolaire des élèves. Les enfants qui vivent avec leurs deux parents deviennent plus souvent bacheliers que les jeunes appartenant à une famille recomposée ou une famille monoparentale. Par ailleurs, au-delà du deuxième enfant, les chances d'obtenir le baccalauréat sans retard déclinent au fur et à mesure que la taille de la famille augmente. Comparativement à un élève d'une famille de six enfants ou plus, un élève d'une fratrie de deux enfants présente un taux d'obtention du baccalauréat à l'heure supérieur de 25 points. Cet écart n'était que de 18 points dans le panel 1995. Cela suggère que les évolutions récentes du système éducatif ont plus profité aux enfants de fratries réduites.

## SOURCES

MENESR-DEPP, Panel 2007 et panel 1995.

### LES PANELS UTILISÉS

- Le panel 2007, représentatif au 1/22<sup>e</sup> de la population scolarisée en sixième (y compris Segpa) en septembre 2007, est composé de 35 000 élèves entrés pour la première fois en sixième à cette date. Il a été constitué par tirage au sort dans les bases académiques d'élèves scolarisés pour la première fois dans cette classe dans un collège public ou privé de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

- Le panel 1995, représentatif au 1/40<sup>e</sup> de la population scolarisée en sixième (y compris Segpa) en septembre 1995, a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés pour la première fois à ce niveau dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Il est composé de 16 000 élèves entrés pour la première fois en sixième en septembre 1995.

**LA POPULATION ÉTUDIÉE** - Il s'agit des entrants en sixième (y compris Segpa) de ces deux panels, dont la scolarité a pu être observée pendant les sept premières années d'études secondaires. Afin de ne pas fausser la comparaison, les élèves du panel 2007 recrutés dans un département d'outre-mer n'ont pas été retenus.

**SEGPA** - Section d'enseignement général et professionnel adapté.

**CEP** - Certificat d'études primaires.

**CAP** - Certificat d'aptitude professionnelle.

**BEP** - Brevet d'études professionnelles.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'information : 13.24.

- Caille J.-P., « Les transformations des trajectoires au collège : des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé scolaire et à l'origine sociale », *Éducation & formations*, n° 85, novembre 2014.

- Cretin L., « Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? », *Éducation & formations*, n° 82, décembre 2012.

## 1 Situation scolaire des élèves sept ans après leur entrée en sixième, en %.

	Élèves entrés en 6 <sup>e</sup> en 2007 Situation en 2014-2015			Élèves entrés en 6 <sup>e</sup> en 1995 Situation en 2002-2003		
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles
<b>Bacheliers</b>	<b>57,2</b>	<b>51,1</b>	<b>63,6</b>	<b>29,8</b>	<b>23,0</b>	<b>37,1</b>
<b>Second cycle général et technologique</b>	<b>13,4</b>	<b>13,9</b>	<b>12,9</b>	<b>27,4</b>	<b>26,6</b>	<b>28,2</b>
Terminale	12,6	13,0	12,2	22,1	21,4	22,8
Première	0,8	0,8	0,7	5,1	5,0	5,3
Seconde	ε	ε	ε	0,1	0,2	0,1
<b>Second cycle professionnel</b>	<b>17,1</b>	<b>20,3</b>	<b>13,9</b>	<b>18,9</b>	<b>21,8</b>	<b>15,9</b>
BEP				5,3	6,3	4,1
CAP	4,7	6,2	3,2	2,6	3,1	2,1
Terminale professionnelle	9,5	10,7	8,2	4,4	4,8	4,0
Première professionnelle	2,5	2,8	2,2	6,6	7,6	5,6
Seconde professionnelle	0,5	0,6	0,4			
<b>Autres situations</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>
<b>Sortie du système scolaire</b>	<b>11,8</b>	<b>14,3</b>	<b>9,2</b>	<b>23,7</b>	<b>28,5</b>	<b>18,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine, Public + Privé.

**Lecture** : 57,2 % des élèves entrés en sixième en 2007 sont bacheliers sans retard sept ans après leur entrée en 6<sup>e</sup>. 13,4 % sont encore en second cycle général et technologique en 2014-2015.

## 2 Situation des élèves sept ans après l'entrée en sixième selon leurs caractéristiques sociales et familiales, en %.

		Élèves entrés en 6 <sup>e</sup> en 2007 Situation en 2014-2015				Élèves entrés en 6 <sup>e</sup> en 1995 Situation en 2002-2003			
		Bacheliers	en second cycle G.T	dont en terminale G.T	en second cycle pro	Bacheliers	en second cycle G.T	dont en terminale G.T	en second cycle pro
<b>Origine sociale de l'élève (1)</b>	Agriculteur exploitant	67,7	8,5	7,9	16,1	35,6	23,4	19,7	27,0
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	59,5	14,6	13,9	17,1	32,2	31,0	25,2	17,5
	Cadre, enseignant	75,9	15,3	14,5	6,5	56,1	34,0	28,8	5,4
	Profession intermédiaire	61,9	15,5	14,5	14,8	38,7	33,1	27,5	16,5
	Employé	51,1	14,1	13,3	19,3	24,3	27,7	21,8	21,6
	Ouvrier	46,8	11,2	10,4	23,6	18,4	22,8	17,8	25,2
	Inactif	27,3	7,8	7,3	20,7	7,8	16,4	11,3	18,9
<b>Diplôme de la mère</b>	Aucun diplôme	38,2	10,9	10,3	24,3	15,3	20,3	15,3	24,9
	CEP ou brevet	50,8	13,3	12,1	21,2	24,8	26,9	21,8	23,0
	CAP, BEP	48,6	13,0	12,2	23,4	26,0	31,4	25,3	22,9
	Baccalauréat	64,1	16,1	15,0	13,9	44,6	34,6	29,4	12,4
	Diplôme du supérieur	76,2	14,2	13,6	6,9	59,1	30,9	26,3	5,9
	Inconnu	43,5	10,4	10,1	23,1	18,8	22,8	17,3	21,5
<b>Structure familiale</b>	Père et mère	61,5	13,1	12,4	15,7	33,0	28,0	23,0	19,1
	Garde alternée	58,6	16,1	15,1	15,9				
	Monoparentale	44,0	13,9	12,9	21,1	20,8	26,0	20,1	19,1
	Recomposée	45,4	14,1	13,2	22,4	20,7	28,1	20,8	17,8
	Autre situation	34,9	11,8	11,4	27,5	11,8	17,8	14,7	21,6
<b>Taille de la famille</b>	Enfant unique	56,6	14,6	13,5	17,9	33,3	28,9	23,2	17,8
	2 enfants	62,8	13,8	13,0	15,7	33,7	30,8	25,4	18,6
	3 enfants	58,3	13,2	12,4	16,9	31,2	27,1	21,6	19,4
	4 enfants	49,9	12,6	11,7	20,0	26,0	23,6	18,9	19,1
	5 enfants	46,7	13,2	12,4	18,6	19,8	23,2	18,2	20,3
	6 enfants ou plus	38,0	11,6	10,8	20,6	15,7	20,7	15,6	20,4
<b>Ensemble</b>	<b>57,2</b>	<b>13,4</b>	<b>12,6</b>	<b>17,2</b>	<b>29,8</b>	<b>27,4</b>	<b>22,1</b>	<b>18,9</b>	

► Champ : France métropolitaine, Public + Privé.

1. Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) de la personne de référence du ménage.

**Lecture** : 67,7 % des élèves, entrés pour la première fois en sixième en 2007 et dont la personne de référence du ménage est agriculteur, sont devenus bacheliers sans retard. 8,5 % sont encore en second cycle G.T et 16,1 % en second cycle professionnel en 2014-2015.

## DÉFINITIONS

**L**A FIN DES CLASSES de troisième et de seconde générale et technologique (GT) représente des moments importants de la scolarité dans le secondaire. Se déroule alors le processus d'orientation, qui débute avec l'expression des vœux des familles et se termine avec les décisions d'orientation. À la rentrée suivante, les élèves s'engagent dans la préparation d'un diplôme. Toutefois, des passerelles permettent de se réorienter en cours de cursus si nécessaire.

En 2013, 828 300 élèves étaient inscrits en troisième (y compris enseignement agricole et adapté) (1). À la rentrée suivante, en 2014, 61 % d'entre eux ont continué en seconde générale et technologique (y compris enseignement agricole) ; 33,8 % se sont engagés dans un second cycle professionnel sous statut scolaire ou d'apprenti ; 3,9 % ont redoublé ou suivi un enseignement préprofessionnel. Ces proportions ont évolué au cours des huit dernières années, notamment le taux de passage en seconde générale et technologique (+ 7 points).

Les poursuites d'études constatées après la troisième des garçons et des filles diffèrent sensiblement (2). Les filles passent plus souvent en seconde générale et technologique que les garçons (66,9 % contre 55,2 % en 2014) et sont nettement moins attirées par l'apprentissage (2,5 % contre 7,4 %).

Les écarts observés selon l'âge atteint en troisième sont encore plus importants : les élèves « à l'heure » ou en avance poursuivent au moins trois fois plus souvent en seconde générale et technologique que les élèves en retard (74 % contre 22,5 % en 2014).

En 2013, 539 400 élèves étaient scolarisés en seconde GT (y compris enseignement agricole) (3). En 2014, 86,5 % ont intégré une première générale (63,2 %) ou technologique (23,3 %) ; 5,1 % se sont réorientés vers la voie professionnelle en tant que lycéens ou apprentis ; et 7,5 % ont redoublé. Entre 2006 et 2014, les scolarités à l'issue de la seconde se sont relativement modifiées : forte baisse des redoublements (- 6,9 points), forte hausse des scolarités vers la voie générale (+ 8,3 points).

Garçons et filles s'orientent différemment (4). En 2014, un garçon sur deux poursuit dans une des séries scientifiques, générale (38,8 % en S) ou technologique (12,8 % en STI2D, STL, STAV), quand ce n'est le cas que d'une fille sur trois.

Comme en troisième, les écarts observés selon l'âge sont encore plus importants. Les élèves en retard poursuivent davantage en première technologique et, de façon prépondérante, en série STMG (23,0 % en 2014). Ils se réorientent vers la voie professionnelle près de cinq fois plus souvent que les élèves plus jeunes (respectivement 14,5 % contre 3,1 %).

**POPULATION CONCERNÉE** - Élèves de troisième (y compris enseignement adapté) ou de seconde GT inscrits dans un établissement scolaire relevant des ministères en charge de l'éducation, de l'agriculture et de la défense, qui ont poursuivi leurs études l'année suivante dans ces établissements ou dans les centres de formation d'apprentis (CFA).

**LES SORTIES** - Les élèves de troisième ou de seconde GT non scolarisés l'année suivante dans le périmètre d'observation sont comptabilisés comme « sortis ». Ils ne sont pas pour autant nécessairement sortis du système éducatif, pouvant continuer leur scolarité notamment dans les établissements sanitaires et sociaux ou à l'étranger.

**À L'HEURE, EN AVANCE, EN RETARD** - Ces indicateurs sont calculés par rapport à l'âge théorique de référence pour chaque classe, soit 14 ans en troisième et 15 ans en seconde GT. Voir 1.1.

**CAP, BEP** - Certificat d'aptitude professionnelle, brevet d'études professionnelles.

**SECONDE GT** - Classe de détermination qui précède le cycle terminal (classes de première et terminale) préparant aux baccalauréats généraux ou technologiques (GT). Voir 4.10.

**S, ES, L** - Séries du baccalauréat général : scientifique (S), économique et social (ES), littéraire (L).

**STI/STI2D, STL, STAV** - Séries du baccalauréat technologique dites scientifiques : sciences et technologies industrielles (STI)/de l'industrie et du développement durable (STI2D), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV). Voir 4.10.

**STT/STG/STMG, SMS/ST2S** - Séries du baccalauréat technologique : sciences et technologies tertiaires (STT)/de la gestion (STG)/du management et de la gestion (STMG), sciences et technologies médico-sociales (SMS)/de la santé et du social (ST2S). Voir 4.10.

## SOURCES

## MENESR-DEPP

- Système d'information Scolarité du ministère en charge de l'éducation nationale.

- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

- Système d'information SIFA sur la formation des apprentis.

## AVERTISSEMENT

Les données présentées ici couvrent l'ensemble du système éducatif (établissements scolaires, quel que soit le ministère de tutelle hors santé-affaires sociales, et CFA). Elles diffèrent donc de celles présentées dans les pages qui ne couvrent que les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (notamment 4.4, 4.8, 4.11 et 4.13).

### 1 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième, y compris Segpa et agricole, en %.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2006
Effectif en 3 <sup>e</sup> à la rentrée n-1 (en milliers)	841,3	826,3	804,4	791,9	800,4	811,1	817,7	819,7	828,3	
<b>Seconde générale et technologique</b>	<b>54,0</b>	<b>54,2</b>	<b>54,6</b>	<b>56,2</b>	<b>56,6</b>	<b>57,4</b>	<b>58,4</b>	<b>60,3</b>	<b>61,0</b>	<b>7,0</b>
<b>Second cycle professionnel</b>	<b>37,8</b>	<b>38,1</b>	<b>37,7</b>	<b>36,8</b>	<b>36,8</b>	<b>36,6</b>	<b>35,9</b>	<b>34,5</b>	<b>33,8</b>	<b>-4,0</b>
dont apprentissage	7,7	7,8	7,5	6,8	6,8	7,0	6,5	5,4	5,0	-2,7
. CAP et assimilés	11,8	12,2	12,2	13,4	13,1	13,2	12,7	11,7	11,2	-0,6
. BEP (1)	25,5	25,3	18,8	4,5	4,2					(1)
. Bac professionnel (1)	0,5	0,6	6,7	18,9	19,5	23,4	23,2	22,9	22,6	(1)
<b>Rebroussement ou enseignement préprofessionnel</b>	<b>6,4</b>	<b>6,0</b>	<b>5,6</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>	<b>4,6</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>3,9</b>	<b>-2,5</b>
<b>Sorties (2)</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>-0,5</b>
<b>Total études + sorties</b>	<b>100,0</b>									

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2012, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

1. La rénovation de la voie professionnelle entamée en 2008 a conduit à la disparition progressive du BEP au profit du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.

2. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Définitions ».

**Lecture** : en 2013, on recensait 828 300 élèves en troisième dans l'ensemble des établissements scolaires de France métropolitaine et des DOM. En 2014, 33,8 % d'entre eux ont intégré le second cycle professionnel. Ils étaient 37,8 % dans ce cas en 2006, soit une baisse de 4 points sur la période.

### 2 Poursuites d'études à l'issue de la troisième selon le sexe ou l'âge dans cette classe, en %.

	2006		2014		2006		2014	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	À l'heure ou en avance	En retard	À l'heure ou en avance	En retard
Effectif en 3 <sup>e</sup> à la rentrée n-1 (en milliers)	425,6	415,7	422,5	405,8	511,3	330,0	620,0	208,3
<b>Seconde générale et technologique</b>	<b>48,3</b>	<b>59,7</b>	<b>55,2</b>	<b>66,9</b>	<b>74,8</b>	<b>21,5</b>	<b>74,0</b>	<b>22,5</b>
<b>Second cycle professionnel</b>	<b>43,5</b>	<b>31,9</b>	<b>39,2</b>	<b>28,3</b>	<b>16,7</b>	<b>70,5</b>	<b>21,2</b>	<b>71,1</b>
dont apprentissage	11,6	3,7	7,4	2,5	2,2	16,2	2,2	13,1
. CAP et assimilés	14,8	8,6	14,0	8,3	2,9	25,5	4,2	31,8
. BEP (1)	28,1	22,9			13,5	44,1		
. Bac professionnel (1)	0,6	0,4	25,2	20,0	0,3	0,9	17,0	39,3
<b>Rebroussement ou ens. préprofessionnel</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,5</b>	<b>7,9</b>	<b>4,3</b>	<b>4,2</b>	<b>3,2</b>
<b>Sorties (2)</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	<b>3,7</b>	<b>0,6</b>	<b>3,2</b>
<b>Total études + sorties</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2012, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

1. et 2. Voir tableau 1 supra.

### 3 Évolution des poursuites d'études à l'issue de la seconde GT, y compris agricole, en %.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2006
Effectif en 2 <sup>e</sup> GT à la rentrée n-1 (en milliers)	538,3	534,4	522,3	505,8	506,7	511,2	520,2	527,0	539,4	
<b>1<sup>re</sup> générale</b>	<b>54,9</b>	<b>56,2</b>	<b>57,5</b>	<b>58,4</b>	<b>59,8</b>	<b>61,5</b>	<b>61,9</b>	<b>62,4</b>	<b>63,2</b>	<b>8,3</b>
. 1 <sup>re</sup> S	28,9	29,9	30,5	30,6	31,5	32,4	33,1	33,6	34,2	5,3
. 1 <sup>re</sup> ES	16,7	17,1	17,8	18,5	18,9	19,1	19,3	19,1	19,4	2,7
. 1 <sup>re</sup> L	9,4	9,3	9,3	9,3	9,3	10,0	9,5	9,7	9,6	0,2
<b>1<sup>re</sup> technologique</b>	<b>23,6</b>	<b>23,6</b>	<b>23,8</b>	<b>23,6</b>	<b>23,2</b>	<b>23,1</b>	<b>23,0</b>	<b>23,6</b>	<b>23,3</b>	<b>-0,3</b>
dont 1 <sup>re</sup> STI (1/STI2D, STL, STAV)	7,4	7,3	7,4	7,1	6,8	7,0	7,2	7,4	7,5	0,1
dont 1 <sup>re</sup> STI/STG/STMG	12,2	12,1	12,1	12,1	12,1	11,8	11,3	11,2	10,9	-1,3
<b>Réorientation vers la voie professionnelle</b>	<b>5,9</b>	<b>5,6</b>	<b>5,5</b>	<b>5,4</b>	<b>5,6</b>	<b>5,5</b>	<b>5,4</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>	<b>-0,8</b>
<b>2<sup>e</sup> GT (redoublement)</b>	<b>14,4</b>	<b>13,3</b>	<b>12,2</b>	<b>11,5</b>	<b>10,8</b>	<b>9,4</b>	<b>8,9</b>	<b>7,9</b>	<b>7,5</b>	<b>-6,9</b>
<b>Sorties (2)</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,2</b>
<b>Total études + sorties</b>	<b>100,0</b>									

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2012, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

1. La réforme du lycée de 2010 a éclaté la série STI en deux séries (STI2D et STD2A-arts appliqués). À des fins de comparaison, la spécialité STI-arts appliqués a été exclue des données antérieures à la réforme.

2. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger. Voir « Définitions ».

**Lecture** : en 2013, on recensait 539 400 élèves en seconde générale et technologique (GT) dans l'ensemble des établissements scolaires de France métropolitaine et des DOM. En 2014, 63,2 % d'entre eux ont poursuivi en première générale. Ils étaient 54,9 % dans ce cas en 2006, soit une augmentation de 8,3 points sur la période.

### 4 Poursuites d'études à l'issue de la seconde GT selon le sexe ou l'âge dans cette classe, en %.

	2006		2014		2006		2014	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	À l'heure ou en avance	En retard	À l'heure ou en avance	En retard
Effectif en 2 <sup>e</sup> GT à la rentrée n-1 (en milliers)	246,1	292,2	250,9	288,5	384,6	153,7	447,3	92,1
<b>1<sup>re</sup> générale</b>	<b>51,5</b>	<b>57,9</b>	<b>59,4</b>	<b>66,6</b>	<b>63,8</b>	<b>32,8</b>	<b>68,6</b>	<b>37,1</b>
. 1 <sup>re</sup> S	34,0	24,6	38,8	30,1	35,9	11,3	38,6	12,5
. 1 <sup>re</sup> ES	13,4	19,5	16,4	22,2	18,2	12,7	20,5	14,6
. 1 <sup>re</sup> L	4,2	13,8	4,2	14,3	9,6	8,8	9,5	10,0
<b>1<sup>re</sup> technologique</b>	<b>25,9</b>	<b>21,7</b>	<b>25,5</b>	<b>21,4</b>	<b>16,8</b>	<b>40,8</b>	<b>19,5</b>	<b>41,6</b>
dont 1 <sup>re</sup> STI (1/STI2D (1), STL, STAV)	13,2	2,5	12,8	2,9	6,0	10,9	6,8	11,1
dont 1 <sup>re</sup> STI/STG/STMG	11,1	13,1	10,9	10,9	7,7	23,4	8,4	23,0
<b>Réorientation vers la voie professionnelle</b>	<b>6,5</b>	<b>5,4</b>	<b>5,9</b>	<b>4,3</b>	<b>2,8</b>	<b>13,8</b>	<b>3,1</b>	<b>14,5</b>
<b>2<sup>e</sup> GT (redoublement)</b>	<b>15,1</b>	<b>13,8</b>	<b>8,5</b>	<b>6,6</b>	<b>16,1</b>	<b>10,0</b>	<b>7,9</b>	<b>5,5</b>
<b>Sorties (2)</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>
<b>Total études + sorties</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2012, ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.

1. et 2. Voir tableau 1 supra.